SENATE SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17-18-19

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017-2018-2019

Proceedings of the Standing Senate Committee on

HUMAN RIGHTS

Chair:

The Honourable WANDA ELAINE THOMAS BERNARD

Wednesday, February 20, 2019
Wednesday, February 27, 2019

Issue No. 39

Thirty-fifth and thirty-sixth meetings:

Study on the issues relating to the human rights of prisoners in the correctional system

and

Eighth and ninth meetings:

Examine and monitor issues relating to human rights and, inter alia, to review the machinery of government dealing with Canada's international and national human rights obligations

WITNESSES:
(*See back cover*)

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

DROITS DE LA PERSONNE

Présidente :

L'honorable WANDA ELAINE THOMAS BERNARD

Le mercredi 20 février 2019
Le mercredi 27 février 2019

Fascicule nº 39

Trente-cinquième et trente-sixième réunions :

Étude sur les questions concernant les droits de la personne des prisonniers dans le système correctionnel

et

Huitième et neuvième réunions :

Étudier et surveiller l'évolution de diverses questions ayant trait aux droits de la personne et examiner, entre autres choses, les mécanismes du gouvernement pour que le Canada respecte ses obligations nationales et internationales en matière de droits de la personne

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

54538-54571

STANDING SENATE COMMITTEE ON HUMAN RIGHTS

The Honourable Wanda Elaine Thomas Bernard, *Chair*

The Honourable Salma Ataullahjan, *Deputy Chair*

The Honourable Jane Cordy, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Boyer
Brazeau
* Day
(or Mercer)
* Harder, P.C.
(or Bellemare)
(or Mitchell)
Hartling
Martin
Ngo
Pate
Saint-Germain
* Smith
(or Martin)
* Woo
(or Saint-Germain)

* Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the orders of the Senate of November 7, 2017 and of November 20, 2018, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Martin replaced the Honourable Senator Wells (*February 27, 2019*).

The Honourable Senator Wells was added to the membership (*February 25, 2019*).

The Honourable Senator Plett was removed from the membership of the committee, substitution pending (*February 25, 2019*).

The Honourable Senator Plett replaced the Honourable Senator Martin (*February 20, 2019*).

The Honourable Senator Martin replaced the Honourable Senator Plett (*February 19, 2019*).

The Honourable Senator Hartling replaced the Honourable Senator Cormier (*February 11, 2019*).

The Honourable Senator Plett replaced the Honourable Senator White (*February 6, 2019*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES DROITS DE LA PERSONNE

Présidente : L'honorable Wanda Elaine Thomas Bernard

Vice-présidente : L'honorable Salma Ataullahjan

Vice-présidente : L'honorable Jane Cordy

et

Les honorables sénateurs :

Boyer
Brazeau
* Day
(ou Mercer)
* Harder, C.P.
(ou Bellemare)
(ou Mitchell)
Hartling
Martin
Ngo
Pate
Saint-Germain
* Smith
(ou Martin)
* Woo
(ou Saint-Germain)

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et aux ordres adoptés par le Sénat le 7 novembre 2017 et le 20 novembre 2018, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénatrice Martin a remplacé l'honorable sénateur Wells (*le 27 février 2019*).

L'honorable sénateur Wells a été ajouté à la liste des membres du comité (*le 25 février 2019*).

L'honorable sénateur Plett a été retiré de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 25 février 2019*).

L'honorable sénateur Plett a remplacé l'honorable sénatrice Martin (*le 20 février 2019*).

L'honorable sénatrice Martin a remplacé l'honorable sénateur Plett (*le 19 février 2019*).

L'honorable sénatrice Hartling a remplacé l'honorable sénateur Cormier (*le 11 février 2019*).

L'honorable sénateur Plett a remplacé l'honorable sénateur White (*le 6 février 2019*).

Published by the Senate of Canada
Available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada
Disponible sur internet : http://www.parl.gc.ca

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Wednesday, February 20, 2019
(80)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day at 11:30 a.m., in room B30, Senate of Canada Building, the chair, the Honourable Wanda Elaine Thomas Bernard, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Bernard, Boyer, Brazeau, Cordy, Hartling, Martin, Ngo and Pate (8).

In attendance: Jean-Philippe Duguay, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament, and Síofra McAllister, Communications Officer, Senate Communications Directorate.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, December 15, 2016, the committee continued its study on the issues relating to the human rights of prisoners in the correctional system. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue. No. 14.*)

WITNESSES:

Canadian Dental Association:

Mitch Taillon, President.

Canadian Association of Social Workers:

Ajay Pandhi, Vice President.

Fred Phelps, Executive Director.

As an individual:

Dianne Grenier, Lawyer and partner of a former prisoner.

The chair made a statement.

Mr. Taillon made a statement and answered questions.

Mr. Pandhi made a statement and, together with Mr. Phelps, answered questions.

At 12:31 p.m., the committee suspended.

At 12:37 p.m., the committee resumed.

The chair made a statement.

Ms. Grenier made a statement and answered questions.

At 1:05 p.m., the committee suspended.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, September 20, 2018, the committee continued its examination on issues relating to human rights and, inter alia, to review the machinery of government dealing with Canada's international and national human rights obligations. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 34.*)

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mercredi 20 février 2019
(80)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 11 h 30, dans la pièce B30 de l'édifice du Sénat du Canada, sous la présidence de l'honorable Wanda Elaine Thomas Bernard (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Bernard, Boyer, Brazeau, Cordy, Hartling, Martin, Ngo et Pate (8).

Également présents : Jean-Philippe Duguay, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement, et Síofra McAllister, agente de communications, Direction des communications du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 15 décembre 2016, le comité poursuit son étude sur les questions concernant les droits de la personne des prisonniers dans le système correctionnel. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 14 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Association dentaire canadienne :

Mitch Taillon, président.

Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux :

Ajay Pandhi, vice-président;

Fred Phelps, directeur général.

À titre personnel :

Dianne Grenier, avocate et partenaire d'un ancien prisonnier.

La présidente fait une déclaration.

M. Taillon fait une déclaration et répond aux questions.

M. Pandhi fait une déclaration et, avec M. Phelps, répond aux questions.

À 12 h 31, la séance est suspendue.

À 12 h 37, la séance reprend.

La présidente fait une déclaration.

Mme Grenier fait une déclaration et répond aux questions.

À 13 h 5, la séance est suspendue.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 20 septembre 2018, le comité poursuit son étude sur diverses questions relatives aux droits de la personne et à l'examen, entre autres choses, des mécanismes du gouvernement pour que le Canada respecte ses obligations nationales et internationales en matière de droits de la personne. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 34 des délibérations du comité.*)

At 1:10 p.m., the committee, pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee resumed in camera to consider a draft agenda.

It was agreed:

That senators' staff is permitted to remain in the room during the in camera meeting.

That the committee allow the transcription/recording of the in camera portions of today's meeting, that one copy be kept with the clerk of the committee for consultation by the committee members (present) and/or by the committee analysts, and that the transcript be destroyed by the clerk when authorized to do so by the Subcommittee on Agenda and Procedure, but no later than the end of this parliamentary session.

At 1:15 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

À 13 h 10, conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, la séance se poursuit à huis clos afin que le comité étudie un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

Il est convenu :

Que le personnel des sénateurs soit autorisé à demeurer dans la pièce durant la partie de la réunion tenue à huis clos.

Que le comité permette la transcription de la partie de la réunion qui se tient à huis clos, qu'une copie en soit conservée au bureau de la greffière pour consultation par les membres du comité présents ou les analystes du comité; et qu'elle soit détruite par la greffière lorsque le Sous-comité du programme et de la procédure l'autorisera à le faire, mais au plus tard à la fin de la session parlementaire.

À 13 h 15, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Wednesday, February 27, 2019
(81)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day at 11:30 a.m., in room B30, Senate of Canada Building, the chair, the Honourable Wanda Elaine Thomas Bernard, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Ataullahjan, Bernard, Boyer, Brazeau, Cordy, Hartling, Martin, Ngo and Pate (9).

In attendance: Jean-Philippe Duguay and Alexandra Smith, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament, and Síofra McAllister, Communications Officer, Senate Communications Directorate.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, December 15, 2016, the committee continued its study on the issues relating to the human rights of prisoners in the correctional system. *(For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue. No. 14.)*

WITNESSES:

Correctional Service Canada:

Anne Kelly, Commissioner;

Alain Tousignant, Senior Deputy Commissioner;

Jennifer Wheatley, Assistant Commissioner, Health Services;

Larry Motiuk, Assistant Commissioner, Policy.

Kelley Blanchette, Deputy Commissioner for Women.

OTTAWA, le mercredi 27 février 2019
(81)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 11 h 30, dans la pièce B30 de l'édifice du Sénat du Canada, sous la présidence de l'honorable Wanda Elaine Thomas Bernard (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Ataullahjan, Bernard, Boyer, Brazeau, Cordy, Hartling, Martin, Ngo et Pate (9).

Également présents : Jean-Philippe Duguay et Alexandra Smith, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement, et Síofra McAllister, agente de communications, Direction des communications du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 15 décembre 2016, le comité poursuit son étude sur les questions concernant les droits de la personne des prisonniers dans le système correctionnel. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 14 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Service correctionnel du Canada :

Anne Kelly, commissaire;

Alain Tousignant, sous-commissaire principal;

Jennifer Wheatley, commissaire adjointe, Services de santé;

Larry Motiuk, commissaire adjoint, Politiques;

Kelley Blanchette, sous-commissaire pour les femmes.

Parole Board of Canada:

Jennifer Oades, Chairperson;

Daryl Churney, Executive Director General;

Michelle Van De Bogart, Regional Director General, Ontario Region.

The chair made a statement.

Ms. Kelly made a statement and, together with Mr. Tousignant, Ms. Wheatley, Ms. Blanchette and Mr. Motiuk, answered questions.

At 12:32 p.m., the committee suspended.

At 12:38 p.m., the committee resumed.

The chair made a statement.

Ms. Oades made and statement and, together with Mr. Churney and Ms. Van De Bogart, answered questions.

At 1:36 p.m., the committee suspended.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, September 20, 2018, the committee continued its examination on issues relating to human rights and, inter alia, to review the machinery of government dealing with Canada's international and national human rights obligations. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 34.*)

At 1:37 p.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee resumed in camera to consider a draft agenda.

It was agreed:

That senators' staff is permitted to remain in the room during the in camera meeting.

That the committee allow the transcription/recording of the in camera portions of today's meeting, that one copy be kept with the clerk of the committee for consultation by the committee members (present) and/or by the committee analysts, and that the transcript be destroyed by the clerk when authorized to do so by the Subcommittee on Agenda and Procedure, but no later than the end of this parliamentary session.

At 1:50 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Commission des libérations conditionnelles du Canada :

Jennifer Oades, présidente;

Daryl Churney, directeur général exécutif;

Michelle Van De Bogart, directrice générale régionale, Région de l'Ontario.

La présidente fait une déclaration.

Mme Kelly fait une déclaration et, avec M. Tousignant, Mme Wheatley, Mme Blanchette et M. Motiuk, répond aux questions.

À 12 h 32, la séance est suspendue.

À 12 h 38, la séance reprend.

La présidente fait une déclaration.

Mme Oades fait une déclaration et, avec M. Churney et Mme Van De Bogart, répond aux questions.

À 13 h 36, la séance est suspendue.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 20 septembre 2018, le comité poursuit son étude sur diverses questions relatives aux droits de la personne et à l'examen, entre autres choses, des mécanismes du gouvernement pour que le Canada respecte ses obligations nationales et internationales en matière de droits de la personne. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 34 des délibérations du comité.*)

À 13 h 37, conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, la séance se poursuit à huis clos afin que le comité étudie un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

Il est convenu :

Que le personnel des sénateurs soit autorisé à demeurer dans la pièce durant la partie de la réunion tenue à huis clos.

Que le comité permette la transcription de la partie de la réunion qui se tient à huis clos, qu'une copie en soit conservée au bureau de la greffière pour consultation par les membres du comité présents ou les analystes du comité; et qu'elle soit détruite par la greffière lorsque le Sous-comité du programme et de la procédure l'autorisera à le faire, mais au plus tard à la fin de la session parlementaire.

À 13 h 50, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Barbara Reynolds

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, February 20, 2019

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day at 11:30 a.m. to study the issues relating to the human rights of prisoners in the correctional system; and, in camera, to examine and monitor issues relating to human rights and, inter alia, to review the machinery of government dealing with Canada's international and national human rights obligations.

Senator Wanda Elaine Thomas Bernard (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good morning and welcome. I would like to begin by acknowledging, for the sake of reconciliation, that we are meeting on the unceded traditional lands of the Algonquin peoples.

My name is Wanda Thomas Bernard, senator from East Preston, Nova Scotia, and I have the honour and privilege of chairing this committee. I now invite my fellow senators to introduce themselves.

Senator Cordy: I'm Jane Cordy. I'm a senator also from Nova Scotia and I am deputy chair of the committee.

Senator Martin: Yonah Martin from British Columbia. Welcome.

Senator Hartling: Good morning. I'm Nancy Hartling from New Brunswick.

[*Translation*]

Senator Brazeau: Good morning. Patrick Brazeau from Quebec.

[*English*]

Senator Boyer: Yvonne Boyer, Ontario.

Senator Pate: I'm Kim Pate, Ontario.

The Chair: Thank you, senators.

Our committee has been studying the human rights of federally sentenced persons. During this study, the committee has held public hearings in Ottawa as well as in the various regions and has conducted fact-finding visits to 29 facilities.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 20 février 2019

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 11 h 30, pour étudier les questions concernant les droits de la personne des prisonniers dans le système correctionnel, et à huis clos, pour étudier l'évolution de diverses questions ayant trait aux droits de la personne et examiner, entre autres choses, les mécanismes du gouvernement pour que le Canada respecte ses obligations nationales et internationales en matière de droits de la personne.

La sénatrice Wanda Elaine Thomas Bernard (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Bonjour. Je vous souhaite la bienvenue. J'aimerais d'abord souligner, au nom de la réconciliation, que nous sommes réunis sur le territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin.

Je m'appelle Wanda Thomas Bernard et je viens de East Preston, en Nouvelle-Écosse. J'ai l'honneur et le privilège de présider le comité. J'invite maintenant mes collègues à se présenter.

La sénatrice Cordy : Je m'appelle Jane Cordy et je représente la Nouvelle-Écosse. Je suis également vice-présidente du comité.

La sénatrice Martin : Yonah Martin, de la Colombie-Britannique. Soyez les bienvenus.

La sénatrice Hartling : Bonjour. Je m'appelle Nancy Hartling et je représente le Nouveau-Brunswick.

[*Français*]

Le sénateur Brazeau : Bonjour. Patrick Brazeau, du Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Boyer : Yvonne Boyer, de l'Ontario.

La sénatrice Pate : Je m'appelle Kim Pate et je représente l'Ontario.

La présidente : Je vous remercie, chers collègues.

Notre comité étudie les droits de la personne des prisonniers dans les établissements correctionnels fédéraux. Au cours de cette étude, le comité a tenu des audiences publiques à Ottawa ainsi que dans diverses régions du pays et il a effectué des visites d'information dans 29 établissements.

As we draw our study to a close, we are focusing on subjects that have not been fully explored in our earlier meetings. In our first panel, we are hearing again from national organizations that work with prisoners.

Let me introduce Mitch Taillon, President of the Canadian Dental Association; and Ajay Pandhi, Vice President of the Canadian Association of Social Workers, accompanied by Fred Phelps, executive director.

Let me explain that the President of the Canadian Police Association was scheduled to be the third panellist today but unfortunately he is ill.

Each of our panellists has been asked to make a brief opening statement, and then we shall have questions from the senators. Dr. Taillon, you have the floor.

Mitch Taillon, President, Canadian Dental Association: Thank you, Madam Chair. Good morning. My name is Dr. Mitch Taillon and I am the President of the Canadian Dental Association. I am also a dentist from Assiniboia, Saskatchewan. Thank you to the committee for the opportunity to present to you today as part of your study on the issues relating to the human rights of prisoners.

The issues surrounding the care of prisoners in Canada's federally managed correctional institutions have been raised to the Canadian Dental Association over the years. We do not have research on the state of oral health for this specific incarcerated population, so we rely on the insight of those dentists who enter these institutions to provide care.

Care is provided by contract dentists, and they follow the guidance in the National Essential Health Services Framework. This framework establishes that essential dental care focuses on relieving pain and infection, managing disease and providing education on preventive oral hygiene. This dental care is intended to relieve pain and infection, restore function, especially in the ability to chew food, and to manage acute and chronic oral disease.

The majority of services that are authorized by Correctional Service Canada are emergency services, including tooth extractions and draining of infections. Preventive services like tooth cleanings are only allowed with special authorization.

What we hear from dentists is that the work in these institutions is a significant challenge, with wait lists for services and a growing prison population. Most notably, we heard from several dentists in 2014, around the time of the introduction of program changes and budget restrictions that fundamentally changed the way dentists were able to work in prisons. These budgetary cuts were made at the same time as those made

Notre étude tire à sa fin, et nous nous concentrons maintenant sur des sujets qui n'ont pas été examinés à fond lors de nos séances précédentes. Nos premiers témoins représentent des organismes nationaux qui travaillent avec des prisonniers.

Permettez-moi de vous présenter Mitch Taillon, président de l'Association dentaire canadienne, et Ajay Pandhi, vice-président de l'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux, qui est accompagné par Fred Phelps, directeur général.

Je tiens à mentionner que le président de l'Association canadienne des policiers devait être notre troisième témoin aujourd'hui, mais que, malheureusement, il est malade.

Chaque témoin fera un bref exposé, et ensuite, nous allons passer aux questions des sénateurs. Monsieur Taillon, la parole est à vous.

Mitch Taillon, président, Association dentaire canadienne : Merci, madame la présidente. Bonjour. Je m'appelle Mitch Taillon et je suis président de l'Association dentaire canadienne. Je suis également dentiste à Assiniboia, en Saskatchewan. Je remercie le comité de me donner l'occasion de comparaître aujourd'hui dans le cadre de l'étude sur les questions concernant les droits de la personne des prisonniers.

Au fil des ans, les problèmes concernant les soins aux prisonniers dans les établissements correctionnels fédéraux ont été portés à l'attention de l'Association dentaire canadienne. Aucune recherche n'a été menée sur la santé buccodentaire des personnes incarcérées, alors nous nous fions à l'information que nous fournissent les dentistes qui assurent des soins dans ces établissements.

Les soins sont fournis par des dentistes contractuels en conformité avec le Cadre national des services de santé essentiels. Ce cadre stipule que les soins dentaires essentiels sont axés sur le soulagement de la douleur, le traitement des infections, la gestion des maladies et l'éducation en matière d'hygiène buccale préventive. Ces soins dentaires visent à soulager la douleur, à traiter les infections, à rétablir des fonctions, particulièrement la capacité de mastiquer, et à gérer les maladies buccodentaires sérieuses et chroniques.

La majorité des services autorisés par le Service correctionnel du Canada sont des services d'urgence, notamment l'extraction de dents et le drainage d'infections. Des services préventifs, comme des nettoyages, nécessitent une autorisation spéciale.

Les dentistes nous disent que le travail dans ces établissements constitue un défi de taille, car il y a des listes d'attente pour des services et la population carcérale est en augmentation. En particulier, un certain nombre de dentistes nous ont dit en 2014 que les changements apportés au programme et les compressions budgétaires ont fondamentalement modifié la façon dont les dentistes peuvent travailler dans les prisons. Les compressions

throughout government as part of the Deficit Reduction Action Plan.

budgétaires visant le programme sont survenues au même moment que celles effectuées à l'échelle du gouvernement dans le cadre du Plan d'action pour la réduction du déficit.

The cuts to the contracts provided to dentists who work in prisons reduced services from several visits per week by the dentists to once per month in some cases. This only served to aggravate the existing issues with wait times for services.

Les modifications au contrat des dentistes qui travaillent dans les prisons ont fait en sorte qu'on est passé de plusieurs visites par semaine à une visite par mois dans certains cas. Cela n'a servi qu'à aggraver les problèmes existants concernant les temps d'attente.

What the cuts meant is very limited clinical time is available for dentists to come to the prison to provide care. When dentists are present less frequently, it means that only the most acute care is addressed, and some ongoing dental issues are dropped down the priority list.

Les compressions ont eu pour effet de réduire considérablement les visites des dentistes dans les établissements. Lorsque les visites sont moins fréquentes, cela signifie que seuls les cas les plus sérieux sont traités et que certains problèmes dentaires persistants se retrouvent au bas de la liste des priorités.

It also means that basic preventive services, which could ultimately help to reduce the number of acute dental visits, are very rarely undertaken. These services are eligible to be offered with the approval of Correctional Service Canada, though some dentists have been told outright that they would not be approved.

Les compressions signifient également que des services de prévention de base, qui pourraient contribuer au bout du compte à réduire le nombre de visites pour des cas sérieux, sont très rarement offerts. Ces services peuvent être fournis avec l'approbation du Service correctionnel du Canada, mais certains dentistes se sont fait dire d'emblée qu'ils ne seraient pas approuvés.

We recognize that providing health care in these federal correctional institutions poses many challenges. The concern that is raised to us is that the combination of fewer resources and a limited ability to provide the basic level of care to prisoners may be exacerbating some of the oral health issues that exist in Canada's prisons.

Nous savons que la prestation de soins de santé dans les établissements correctionnels fédéraux pose de nombreux défis. La préoccupation que nous entendons, c'est que la réduction des ressources, combinée à la capacité restreinte de fournir des soins de base aux prisonniers, risque d'accroître certains des problèmes de santé buccodentaire qu'on observe dans les pénitenciers au Canada.

The dentists who take on this work in Canada's federal correctional facilities are providing an important service, and they do this because they genuinely care about these patients. But they increasingly feel as though the changes made to how they can provide this care are arbitrary and do not respect their professional knowledge or previous dedication to caring for these inmates.

Les dentistes qui travaillent dans des établissements correctionnels fédéraux fournissent un service important, et ils le font parce qu'ils ont véritablement à cœur la santé de ces patients. Ils estiment toutefois de plus en plus que les changements visant la façon dont ils fournissent des soins sont arbitraires et ne respectent pas leurs connaissances professionnelles ou leur dévouement à l'égard des détenus.

I thank you for your time and would be pleased to answer any questions you may have.

Je vous remercie de m'avoir écouté. Je serai ravi de répondre à vos questions.

Ajay Pandhi, Vice President, Canadian Association of Social Workers: Good morning and thank you for inviting the perspective of social workers to this important consultation. As the Vice President of the Canadian Association of Social Workers, I bring the profession's collective voice, but I also speak from a place of professional experience as a registered social worker with over 20 years of experience and practice, including my current role as trauma specialist at the Fort Saskatchewan Correctional Centre. I also run a free private clinic where I take care of the mental needs of folks with a criminal history.

Ajay Pandhi, vice-président, Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux : Bonjour et merci d'avoir invité les travailleurs sociaux à exprimer leur point de vue dans le cadre de cette importante consultation. À titre de vice-président de l'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux, mes observations représentent la perspective collective de notre profession, mais elles sont aussi fondées sur mon expérience professionnelle à titre de travailleur social autorisé ayant plus de 20 ans de pratique, ce qui comprend mon rôle actuel à titre de spécialiste des traumatismes au Centre correctionnel Fort Saskatchewan. J'ai également une clinique privée gratuite, où je m'occupe des besoins en santé mentale de personnes qui ont des antécédents criminels.

Today I will offer a perspective on how to make the justice system fairer for everyone and how to make it better serve its intended purpose of rehabilitation.

The first question posed by this committee is about the factors that lead to criminal justice system involvement, but I think it is important to take a moment to reframe that question. What factors protect many people from becoming involved in the criminal justice system?

I'd like to consider the many factors that protect a person from criminal justice involvement: opportunity for quality education, employment and income security; a stable culturally appropriate home in a supportive and loving environment; access to health care and support services; consistent nutritious food and drinking water, to name a few.

As social workers, we emphasize the importance of addressing the social determinants of health and of a public health approach in creating communities and conditions that support folks to live the happiest and healthiest lives.

We are also deeply interested in a person's holistic well-being, and we know that labels create shame and contribute to negative social and economic outcomes. It is not productive to label individuals as criminals, as it only leads to stigma, which we know is both socially and financially costly. It also limits our ability to appreciate and give credence to an individual's unique background and context.

First, because we know that substance misuse is not a criminal problem but a health concern, CASW supports safe injection sites and harm reduction approaches, and calls for the decriminalization of the personal use of psychoactive substances. A quote that resonates with me a lot is addiction is not a problem. It's a solution of dealing or not dealing with trauma.

We also know that folks with issues related to substance misuse are less likely to reoffend when offered community-based treatment options. Countries such as Portugal have successfully incorporated a public health approach to substance use, showing that decriminalization is possible, and it has the ability to reduce incarceration rates and deaths associated with overdose.

We need to have a model that supports people and saves lives.

Second, we support the removal of mandatory minimum sentences in accordance with the TRC's Call to Action No. 32.

Aujourd'hui, je vais parler des façons de rendre le système de justice plus juste pour tout le monde et mieux adapté à l'atteinte de son objectif de réhabilitation.

La première question soulevée par le comité portait sur les facteurs qui mènent au contact avec le système de justice pénale. Je pense toutefois qu'il est important de prendre le temps de reformuler la question : quels facteurs empêchent de nombreuses personnes de se retrouver dans le système de justice pénale?

J'aimerais que nous examinions les nombreux facteurs qui empêchent une personne d'avoir des démêlés avec le système de justice pénale : l'accès à une éducation de qualité; l'emploi et la sécurité du revenu; un logement stable et culturellement adapté dans un milieu aidant et chaleureux; l'accès aux soins de santé et aux services de soutien; un accès constant à des aliments nutritifs et à de l'eau potable, pour n'en nommer que quelques-uns.

En tant que travailleurs sociaux, nous considérons qu'il est important, pour créer des communautés et des conditions qui permettent aux gens d'être heureux et en santé le plus possible, de s'attaquer aux déterminants sociaux de la santé et d'adopter une approche axée sur la santé publique.

Nous portons également un grand intérêt au bien-être global des gens et nous savons que les étiquettes engendrent la honte et ont des répercussions sur les plans social et économique. Qualifier les gens de criminels n'est pas productif. Cela ne mène pas seulement à une stigmatisation coûteuse sur les plans social et financier, comme nous le savons, mais cela nous empêche aussi d'avoir une pleine reconnaissance et une entière confiance à l'égard du vécu et du milieu uniques d'une personne.

Premièrement, puisque nous savons que la toxicomanie n'est pas un problème de criminalité, mais de santé, l'ACTS est favorable aux sites d'injection supervisée et aux approches de réduction des méfaits, et demande la décriminalisation de l'utilisation de substances psychoactives à des fins personnelles. La citation suivante m'interpelle réellement : « La toxicomanie n'est pas un problème; c'est une solution pour composer avec un traumatisme ou pour l'éviter. »

Nous savons aussi que les personnes qui ont des problèmes de toxicomanie sont moins susceptibles de récidiver lorsqu'on leur offre des traitements en milieu communautaire. Des pays comme le Portugal ont réussi à intégrer une démarche de santé publique à l'égard de l'usage de substances, démontrant ainsi que la décriminalisation est possible et permet la réduction des taux d'incarcération et du nombre de décès par surdose.

Nous avons donc un modèle qui appuie les gens et sauve des vies.

Deuxièmement, nous sommes favorables à l'élimination des peines minimales obligatoires, conformément à l'appel

This would best facilitate the use of *Gladue* reports and encourage individualized plans for each unique individual.

à l'action nº 32 de la CVR. Ce serait la meilleure façon de faciliter l'utilisation des rapports *Gladue* et d'encourager l'élaboration de plans personnalisés pour tous.

CASW acknowledges that the criminal justice system is founded on a colonial model similar to other systems, including child welfare. The overrepresentation of Indigenous people in the criminal justice system, both in terms of victimization and incarceration, is invariably linked with Canada's colonial history of discriminatory policies and practices, including the residential school systems.

L'ACTS reconnaît que le système de justice pénale est ancré dans un modèle colonial, à l'instar d'autres systèmes, notamment le système de protection de la jeunesse. La surreprésentation des peuples autochtones dans le système de justice pénale, tant sur les plans de la victimisation que de l'incarcération, est invariablement liée aux politiques et aux pratiques discriminatoires issues de l'histoire coloniale du Canada, ce qui inclut le système de pensionnats.

Instead of focusing on why Indigenous people are so overrepresented in the criminal justice system, it is imperative to ask what is wrong with the criminal justice system that it involves Indigenous people so frequently. We support the principle of "nothing about us without us" and believe that, in the journey of reconciliation, Indigenous approaches to criminal justice are critical. We encourage the ongoing funding for holistic programs that acknowledge and honour the distinct nations and cultures of the First Nations, Inuit and Metis people.

Plutôt que nous concentrer sur les causes de la surreprésentation considérable des peuples autochtones dans le système de justice pénale, il est impératif de se demander ce qui ne va pas dans le système de justice pénale pour que les peuples autochtones aient tant de démêlés avec la justice. Nous appuyons le principe « rien de ce qui nous concerne ne doit se faire sans nous » et nous considérons que, dans notre cheminement vers la réconciliation, des approches autochtones en matière de justice pénale sont essentielles. Nous préconisons un financement continu pour des programmes holistiques qui reconnaissent et honorent les cultures et la diversité des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

Fundamentally, social workers support self-determination and believe that services for Indigenous people are best created and delivered by Indigenous people and communities with adequate funding and supports.

Fondamentalement, nous appuyons l'autodétermination et nous estimons que les services destinés aux Autochtones doivent préférablement être créés et fournis par les communautés autochtones, avec le financement et le soutien requis.

Finally, we believe in continuity of care to facilitate successful reintegration into society. As a right, incarcerated individuals must be paid for their labour and should be provided with opportunities for certification and education while serving sentences in preparation for returning to society. Reintegration plans should be implemented between correction institutions and community services to address the social determinants of health, including access to housing, income assistance, health care and employment.

Enfin, nous croyons que la continuité des soins facilite une réintégration réussie dans la société. Les personnes incarcérées ont le droit d'être rémunérées pour leur travail et devraient avoir l'occasion de poursuivre des études et d'obtenir une certification professionnelle pendant leur incarcération afin de les préparer à réintégrer la société. Les établissements correctionnels et les organismes de services communautaires devraient collaborer à la mise en œuvre de plans de réinsertion sociale visant à s'attaquer aux déterminants sociaux de la santé, notamment l'accès au logement, l'aide au revenu, les soins de santé et l'emploi.

Specifically, research has shown that inmates with mental illness benefit from access to treatment programs and are less likely, as a result, to reoffend. This requires that the availability of mental health services be made a priority. Participation in community-based programs that address skills aimed at increasing social capital has the potential to enhance an individual's support system and will decrease the likelihood of reoffending.

Plus précisément, les recherches ont démontré que l'accès à des programmes de traitement est bénéfique pour les détenus atteints de maladies mentales et réduit le risque de récidive. Il faut donc, évidemment, faire de l'accès aux services en santé mentale une priorité. La participation à un programme communautaire axé sur l'acquisition de compétences visant à accroître le capital social peut renforcer le réseau de soutien d'une personne et réduire le risque de récidive.

This brings me back to my opening statement: What supports would you want for yourself or your loved ones if you were starting over?

Cela me ramène au début de ma déclaration. Si vous-même ou un proche deviez recommencer à zéro, sur quelles mesures d'aide aimeriez-vous pouvoir compter?

Thank you for including the Canadian Association of Social Workers in this study. I look forward to your questions.

The Chair: Thank you very much. We will now turn to question from senators.

Senator Cordy: Thank you very much. It's important that Canadians understand the role that the Canadian Dental Association and the Canadian Association of Social Workers play and should be playing in our penal system.

I spent this morning at an open caucus dealing with the opioid crisis. What we heard — which wasn't a surprise — is that many of the people who go into the prison system have an addiction problem. If they're going to have successful reintegration into society, then that has to be dealt with in the prison system and, upon their re-entry, there must be a support system in place. How do we do that?

There's definitely a stigma attached to those with addictions. You see it when communities are trying to set up safe injection sites. The petitions start, and people don't want it. The "not in my backyard" syndrome comes into full force, because people tend to think that those who are addicted belong to a certain class within society, which is absolutely wrong. It spans all of society in terms of education, the amount of money you have and those kinds of things.

Our committee has been to a lot of prisons, and it seems that some of these programs within the prisons are not as successful. You referred to the amount of money that was cut back in 2014. Maybe you did, Mr. Taillon. It's all the same thing. How do we instill in Corrections Canada that if we don't start solving some of these issues, we're just going to have a revolving door and people are in and out?

Mr. Pandhi: Thank you for the question. If you look at the prison population, I would say we would reduce a large number of people who are in federal and provincial correctional facilities if we took away the people who have addiction issues, poverty and mental health reasons for being there. If we decriminalize instead of criminalizing people with addictions, that would be a huge start, I would say.

Gabor Maté, an expert in trauma from British Columbia, says that we are asking the wrong question. We're asking why people have the addiction. We should be asking the question: "Why the pain?" If we don't go back into the roots of what causes people to develop addictions — I would say as a solution to deal or not deal with the pain they're going through — we're spinning our wheels and providing Band-Aid solutions.

Merci encore d'avoir invité l'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux à participer à cette étude. C'est avec plaisir que je répondrai aux questions.

La présidente : Je vous remercie beaucoup. Nous allons maintenant passer aux questions des sénateurs.

La sénatrice Cordy : Je vous remercie beaucoup. Il est important que les Canadiens comprennent le rôle que l'Association dentaire canadienne et l'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux jouent et devraient jouer dans notre système de justice pénale.

J'ai participé ce matin à une réunion libre du caucus sur la crise des opioïdes. On nous a dit — et je n'étais pas étonnée — qu'un grand nombre des personnes incarcérées ont un problème de toxicomanie. Pour qu'elles puissent réussir leur réinsertion sociale, il faut s'occuper de ce problème pendant l'incarcération, et lorsqu'elles réintègrent la société, il faut qu'elles bénéficient de services de soutien. Comment faire tout cela?

Il est clair que les toxicomanes sont stigmatisés. On le voit bien lorsque des communautés essaient de mettre sur pied des sites d'injection supervisée. Les gens lancent des pétitions, car ils n'en veulent pas. C'est le syndrome du « pas dans ma cour », car les gens ont tendance à croire que les toxicomanes appartiennent à une certaine classe de la société, ce qui est absolument faux. Ils sont issus de toutes les classes de la société. Le niveau d'éducation, le revenu, notamment, n'ont pas d'importance.

Notre comité a visité bien des prisons, et il semble que certains des programmes qui y sont offerts ne sont pas très efficaces. Vous avez parlé des compressions budgétaires qui se sont produites en 2014. C'est peut-être vous, monsieur Taillon. C'est la même chose. Comment faire valoir au Service correctionnel du Canada que, si nous ne nous attaquons pas à ce genre de problème, les prisons seront simplement des portes tournantes, que les gens en sortiront, puis y reviendront?

M. Pandhi : Je vous remercie de votre question. En ce qui concerne la population carcérale, je dirais qu'on réduirait grandement le nombre de détenus dans les établissements correctionnels fédéraux et provinciaux si nous en retirions les personnes qui souffrent d'une dépendance, de pauvreté et de problèmes de santé mentale. Décriminaliser la toxicomanie au lieu de la criminaliser constituerait un grand pas en avant, à mon avis.

Gabor Maté, un spécialiste des traumatismes en Colombie-Britannique, est d'avis que nous ne posons pas la bonne question. Nous nous demandons pourquoi des gens deviennent des toxicomanes. Nous devrions plutôt nous demander : « Pourquoi souffrent-ils? » Si nous ne nous penchons pas sur la cause profonde de la toxicomanie — je dirais qu'il s'agit d'une solution pour soulager la souffrance ou éviter de la ressentir —, nous tournons en rond et nous offrons des solutions temporaires.

The corrective facilities that we have today do not have, as far as I see, the importance of a transition program, where once you leave the facility, what happens? A lot of folks will go back to familiar ways of understanding their identity, and part of that is through the eyes of addiction.

Les établissements correctionnels actuels ne voient pas l'importance d'un programme de transition, d'après ce que j'ai pu observer. Une fois que les détenus sont libérés, que se passe-t-il? Un grand nombre d'entre eux vont recourir de nouveau aux moyens qu'ils connaissent pour comprendre leur identité, ce qui signifie qu'ils vont notamment retomber dans la toxicomanie.

The question really is: What does addiction serve for them? It stimulates their dopamine, their endorphin release system inside them, and makes them feel normal, motivates them, gives them balance as to how to function in a society that has stigmatized them, and helps them not cope with a lot of the serious trauma a lot of them have had at an early age in their life.

La véritable question est celle-ci : qu'est-ce que la toxicomanie leur procure? Elle stimule la dopamine et l'endorphine, ce qui leur permet de se sentir normal, d'avoir de la motivation, de trouver l'équilibre nécessaire pour fonctionner dans une société qui les a stigmatisés et d'éviter de faire face aux traumatismes graves qu'un grand nombre d'entre eux ont vécus à un jeune âge.

I used to work in the school system as a mental health practitioner, and in my own personal experience, the vast majority of kids who would come to me were kids who had problems back home such as broken families and so on and so forth. I'm not saying broken families lead to addiction. I'm just saying that one of the key things I noticed was the mental health issues back home that were not being addressed were leading to the mental health issues of the kids themselves, which then led, in the future, to an unsupportive environment; potential trauma: sexual, physical, emotional; and then the addictive behaviour that helped them cope and fill up that space.

J'ai travaillé dans des écoles en tant que spécialiste en santé mentale, et j'ai pu constater personnellement que la vaste majorité des jeunes que je rencontrais vivaient des problèmes à la maison, notamment l'éclatement de leur famille. Je ne dis pas que le fait de vivre dans une famille éclatée entraîne une toxicomanie, je dis seulement que ce que j'ai remarqué surtout, c'est que les problèmes de santé mentale à la maison qui n'étaient pas traités entraînaient des problèmes de santé mentale chez les jeunes eux-mêmes, ce qui, plus tard, les amenait à vivre dans un milieu exempt de soutien, à subir possiblement des traumatismes de nature sexuelle, physique ou psychologique, et ensuite à tomber dans la toxicomanie pour affronter ces problèmes et combler un vide.

I think our jail facilities need to be more rehabilitative. Decriminalization needs to be looked at. Restorative justice is used in many different countries, and that could be used. A lot more shame and guilt needs to be reduced, and a lot more normalcy, giving people humility and stop treating people like they've done something wrong, but how do we support ourselves as a system, to answer your question.

Je pense que nos prisons doivent favoriser davantage la réhabilitation. Il faut se pencher sur la décriminalisation. La justice réparatrice est une solution utilisée dans de nombreux pays, et elle pourrait l'être au Canada. Il faut arrêter de couvrir de honte ces personnes et de les culpabiliser. Il faut les traiter davantage comme des personnes normales et cesser de les traiter comme des gens qui ont fait quelque chose de mal, et il faut déterminer comment appuyer le système.

Mr. Taillon: Where the dental community fits into prisons is we provide oral health care, which, in our opinion, is a key component of overall health. When we look at the ability to provide basic oral health care in these environments, it is very supportive of overall general health, including mental health and dealing with addictions and problems like that. When oral health issues arise for our general population or our incarcerated population, they need access to dental care. In the prison environment that we're speaking about today, we need to be able to provide them with that access because, speaking to the opioids issue, the only other treatment that's available for them if they cannot access dental care is, quite often, prescription medication. Prescription medication is not a solution to an oral health problem. The solution to an oral health problem is timely access to a dentist so they can move that forward for them to provide better care.

M. Taillon : Dans les prisons, les dentistes fournissent des soins buccodentaires, qui, selon nous, contribuent de manière essentielle à la santé globale. Le fait d'offrir des soins buccodentaires de base dans ces milieux contribue largement à la santé générale, y compris la santé mentale, et au traitement des toxicomanies et des problèmes de ce genre. Lorsque les gens dans la société ou dans les milieux carcéraux sont aux prises avec des problèmes de santé buccodentaire, ils doivent avoir accès à des soins dentaires. Dans les établissements correctionnels, dont nous parlons aujourd'hui, nous devons être en mesure de leur offrir cet accès, car, très souvent, la seule solution qui existe pour eux, s'ils n'ont pas accès à des soins dentaires, ce sont les médicaments d'ordonnance, et nous parlons justement du problème des opioïdes. Les médicaments d'ordonnance ne constituent pas une solution à un problème de santé buccodentaire. La solution à ce problème réside dans un accès à des soins dentaires en temps opportun.

Senator Cordy: One of the things that you mentioned was that good oral health goes hand-in-hand with good general overall health. If your oral health deteriorates, it follows that your personal health often deteriorates as well. When we travel to the prisons, one of the major concerns expressed to us by prisoners was, in fact, the rarity that dentists came to the facility and it was only emergencies and it was only to pull a tooth, not to fix a tooth. Was that always the case, or did that get worse after 2014 with the cuts in budgets?

La sénatrice Cordy : Vous avez notamment mentionné qu'une bonne santé buccodentaire va de pair avec une bonne santé globale. Si votre santé buccodentaire se détériore, cela signifie souvent que votre santé en général se détériore également. Lorsque nous avons visité des prisons, l'une des principales préoccupations exprimées par les détenus était, en effet, les rares visites des dentistes, qui, selon eux, venaient seulement pour s'occuper de cas urgents, seulement pour extraire une dent, et non pour la réparer. Est-ce que cela a toujours été le cas, ou est-ce que la situation s'est dégradée après les compressions budgétaires de 2014?

Mr. Taillon: Well, in speaking with the dentists who provide that care in your institutions, they shared with me that there was always a significant demand in this population. They were dealing with it the best they could. Then the cut came to the budget, and the time that they were actually visible and present in those communities was drastically changed. The one example I gave was in the one institution, they were there two or three times a week, and that went to once a month. Once a month, in their words, was providing emergency care. That's all they could do.

M. Taillon : Eh bien, lorsque je me suis entretenu avec les dentistes qui fournissent des soins dans les établissements correctionnels, ils m'ont expliqué qu'il y a toujours eu une demande importante au sein de la population carcérale. Ils répondaient à la demande du mieux qu'ils le pouvaient. Ensuite, il y a eu les compressions budgétaires, ce qui a considérablement réduit le nombre de visites dans les établissements. J'ai donné l'exemple d'un établissement où ils allaient auparavant deux ou trois fois par semaine, et ensuite, ils n'y allaient qu'une fois par mois. Cette visite mensuelle, selon leurs dires, ne servait qu'à s'occuper des cas urgents. C'est tout ce qu'ils étaient en mesure de faire.

First and foremost, these dentists are health care providers. They provide health care. Their biggest concern was, the next day, when someone had an emergency, they had to wait and/or access other services through either a physician or a nurse with prescription medications, be they antibiotics or painkillers, both of which do not address the actual problem. That is heartbreaking for them because they know that if they could be there to provide the care, they could actually resolve that pain and infection issue.

D'abord et avant tout, les dentistes fournissent des soins de santé. C'est ce qu'ils font. Ce qui les préoccupe le plus, c'est que, lorsqu'il y a une urgence après cette visite mensuelle, la personne concernée doive attendre ou recevoir des soins d'un médecin ou d'une infirmière et prendre des médicaments d'ordonnance, qu'il s'agisse d'antibiotiques ou d'analgésiques, qui ne contribuent pas à régler le problème en question. Cette situation leur brise le cœur, parce qu'ils savent que s'ils pouvaient être là pour fournir les soins nécessaires, ils pourraient soulager la douleur et traiter l'infection.

As I'm sure all of you are very aware, pain and infection have an incredible impact on one's well-being, on how one feels about themselves, on how comfortable they are, how they sleep, how they eat and how they socially interact. All of those things are part of the type of care that we're trying to provide for them.

Je suis certain que vous savez tous très bien que la douleur et l'infection ont une grande incidence sur la santé d'une personne, sur la façon dont elle se perçoit, sur son niveau de confort, sur son sommeil, sur son alimentation et sur ses relations sociales. C'est ce qui fait que nous essayons d'offrir des soins aux détenus.

If we can provide them with a more comfortable oral health environment, quite often they can eat better. If they can eat better, they can feel better. If they can feel better, they can sleep better. If they can sleep better, maybe they can have some mental health counselling and all those different things. It's all so intertwined that it really has to be a larger wellness approach, including social work and their participation, as well as all the other health disciplines that can help in this environment, I think.

Si nous pouvons améliorer leur santé buccodentaire, très souvent, les détenus vont mieux s'alimenter. S'ils s'alimentent mieux, ils vont se sentir mieux. S'ils se sentent mieux, ils vont mieux dormir. S'ils dorment mieux, peut-être qu'ils accepteront des traitements en santé mentale et d'autres services. Tout est tellement interrelié qu'il faut vraiment adopter une approche globale axée sur le bien-être, qui fait appel à des travailleurs sociaux et à des spécialistes d'autres domaines de la santé qui peuvent jouer un rôle dans ces milieux, à mon avis.

Senator Boyer: This question is for you, Dr. Taillon. You have painted a bit of a grim picture for us of what's going on in the prison system in relation to dental health. We know that

La sénatrice Boyer : Ma question suivante s'adresse à vous, docteur Taillon. Vous avez dressé un tableau plutôt sombre de la situation entourant la santé dentaire dans le système carcéral.

when you have a toothache, everything stops. What you're saying is that it's so tied to general health and well-being.

Nous savons que lorsqu'on souffre d'un mal de dents, tout s'arrête. Ce que vous dites, c'est que c'est étroitement lié à la santé générale et au bien-être.

You've also stated that the corrections system is able to approve the preventive services, but they're not. Do you have any idea why? The second part of the question is, what kind of system could provide good dental care in the prison system?

Vous avez aussi déclaré que le système correctionnel était en mesure d'améliorer les services préventifs, mais qu'il ne le faisait pas. Savez-vous pourquoi? Aussi, d'après vous, comment pourrait-on fournir des soins dentaires adéquats dans le système carcéral?

Mr. Taillon: Thank you, senator, for that question.

M. Taillon : Merci de la question, sénatrice.

First, what would help to that person who is having oral health pain is access to a dentist in a more timely fashion, so more time and more days to access dental services.

D'abord, ce qui aiderait la personne qui souffre d'un mal de dents, ce serait de pouvoir consulter un dentiste rapidement; il faudrait donc offrir des services dentaires plus souvent et plus longtemps.

With regard to the preventive services, you asked what we could do to incorporate that. I think there are two aspects to that. The majority of the rest of us have benefited from preventive oral health services. In a lot of ways, we would like to provide the same similar level of care to the people in the prison system as well, because that's good oral health care.

Vous avez aussi demandé comment on pourrait incorporer les services préventifs. D'après moi, cette question comporte deux aspects. La majorité du reste de la population a déjà reçu des services préventifs de santé buccodentaire. Nous aimerions offrir un niveau de service semblable à la population carcérale, car c'est une bonne façon de favoriser la santé buccodentaire.

The challenge is that when you walk into an environment where you haven't been for a month, you aspire to provide that preventive oral health service, but you have to deal with the even more emergent urgent issues that have come up since.

Le problème, c'est que, lorsque vous arrivez dans un milieu que vous n'avez pas visité depuis un mois, vous voulez peut-être offrir des services préventifs de santé buccodentaire, mais vous devez d'abord traiter les problèmes urgents qui ont émergé depuis votre dernière visite.

The solution would be two things: More time, and then the proper approval process to make sure that not only are you able to provide emergency care, but you can start to institute a preventive oral health care program. That would have to come through the institution, the setup and the support system in there. I'm not an expert on the environment within a correctional facility. I would think that there needs to be a lot more study of the people who provide health care services in that environment.

La solution comporte deux volets : il faut plus de temps, et il faut mettre en place un processus d'approbation adéquat pour faire en sorte qu'on puisse non seulement fournir des soins d'urgence, mais aussi établir un programme préventif de soins de santé buccodentaire. Il faudrait que l'établissement s'occupe de l'organisation et du système de soutien. Je ne suis pas spécialiste du milieu qu'on retrouve à l'intérieur des établissements correctionnels. Je pense qu'il faudrait mener beaucoup plus de recherches auprès des gens qui fournissent des services de santé dans ce milieu.

The other thing I heard from the dentists when I was talking to them is that if you want to improve the oral health care system within the prisons, ask the dentists.

L'autre chose que les dentistes m'ont dite, c'est que, pour améliorer le système de soins de santé buccodentaire à l'intérieur des prisons, il faut consulter les dentistes.

Senator Boyer: Don't assume that you know what's best?

La sénatrice Boyer : Ne présumez pas que vous savez ce qui est préférable?

Mr. Taillon: Pardon me?

M. Taillon : Pardon?

Senator Boyer: What you're saying is Correctional Service Canada needs to ask the dentists how to improve the care?

La sénatrice Boyer : Ce que vous dites, c'est que le Service correctionnel du Canada doit consulter les dentistes pour savoir comment améliorer les soins?

Mr. Taillon: They're very knowledgeable and I'm sure they're very qualified people, but providing oral health care services, to be quite honest, is our specialty, and we don't get consulted about it very much.

M. Taillon : Je suis certain que ce sont des personnes bien informées et hautement qualifiées, mais franchement, la prestation de services de soins de santé buccodentaire est notre spécialité, et on nous consulte très peu à ce sujet.

Senator Boyer: Thank you.

Senator Pate: Thank you to all of you for appearing. My question has a couple of parts, which they often do. I'd like each of you to answer, if you will.

We've heard, going into the prisons, from both staff and prisoners about concerns about health care and social work and the inability to get some preventive care. That certainly buttresses the evidence you've provided today.

We've also certainly been privy to conversations with professionals who talk about the fact that they are routinely required within the Correctional Service of Canada environment to violate their professional standards and codes of conduct to which they are expected to adhere as dentists, doctors or social workers. I'd like to ask your comment on that, in terms of how dentists and social workers are dealing with that, because of your respective expertise, and the fact that I've also been privy to information that reporting that could result in you losing your contract, if you have any information about that or could obtain it for us.

The second part of my question picks up on the response you just gave to Senator Boyer's question. How often are you consulted about the policies that would impact the work that your professional members are conducting within the prison? As part of that, how often is that advice, if you are consulted, followed? And what knowledge do your members have of the provisions in the current corrections legislation that would allow you to actually refer people out to the community for community-based services pursuant to section 29 and then for particular areas to other sections of the Corrections and Conditional Release Act? Thank you.

Mr. Taillon: Professional requirement. So for most of us — not most of us, all of us in Canada, we all must meet licensing requirements that have obligations that are based in provincial legislation. For the most part, they're very similar — not identical, but they're very similar coast to coast to coast. They're getting more and more prescriptive of the requirements on providing oral health care for whoever the patient is, in whatever environment it is. It doesn't matter. Your role as the dentist is to fulfil those requirements that are stated under the legislation that you get a licence with.

In speaking with a few of the dentists who operate in Correctional Service Canada facilities, they are concerned about that. They are concerned because, to put it bluntly, they're not sure the level of the environment and the structure and the mechanisms that they operate within in those institutions would meet that standard. Nothing more was shared with me as far as to verify that such as specific examples, anything like that. That would need to be investigated or studied. It's a concern, though,

La sénatrice Boyer : Merci.

La sénatrice Pate : Merci à vous tous d'être ici aujourd'hui. Ma question comprend deux parties, comme c'est souvent le cas. Je demanderais à chacun d'y répondre, si vous le voulez bien.

Le personnel et les détenus de prisons que nous avons visitées nous ont fait part de préoccupations relatives aux soins de santé et aux services de travail social, ainsi qu'à l'impossibilité de recevoir des soins préventifs. Cela étaye certainement les témoignages que vous avez présentés aujourd'hui.

Nous avons aussi eu des conversations avec des professionnels qui nous ont dit que dans le milieu du Service correctionnel du Canada, ils devaient couramment enfreindre les normes professionnelles et les codes de déontologie qu'ils sont censés respecter en leur qualité de dentistes, de médecins ou de travailleurs sociaux. J'aimerais vous entendre là-dessus, en fonction de vos spécialités respectives. Comment les dentistes et les travailleurs sociaux gèrent-ils cette situation? On m'a aussi dit que signaler ce fait pouvait entraîner la perte d'un contrat. Avez-vous de l'information à ce sujet ou pourriez-vous en obtenir pour nous?

La deuxième partie de ma question revient sur la réponse que vous venez de donner à la question de la sénatrice Boyer. À quelle fréquence vous consulte-t-on au sujet des politiques qui auraient une incidence sur le travail que vos membres professionnels accomplissent à l'intérieur des prisons? Si l'on vous consulte, à quelle fréquence vos conseils sont-ils suivis? Aussi, quelle connaissance vos membres ont-ils des dispositions de la loi actuelle sur le système correctionnel en vertu desquelles ils pourraient référer une personne vers des services offerts dans la communauté, conformément à l'article 29 de la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition, ou à d'autres articles pour des domaines particuliers? Merci.

M. Taillon : Les exigences professionnelles... La plupart d'entre nous — ou plutôt tout le monde au Canada — doivent satisfaire à des exigences relatives aux permis qui comprennent des obligations prévues par la loi provinciale. La majorité de ces exigences sont semblables d'un océan à l'autre; elles ne sont pas identiques, mais elles se ressemblent beaucoup. Les exigences relatives à la prestation de soins de santé buccodentaire sont de plus en plus prescriptives, peu importe le patient et le milieu. Cela n'a pas d'importance. Le rôle du dentiste est de satisfaire aux exigences prévues par la loi en vertu de laquelle il a obtenu son permis.

Pour les quelques dentistes à qui j'ai parlé et qui travaillent dans des établissements du Service correctionnel du Canada, c'est une préoccupation. Ils sont inquiets parce que, pour le dire franchement, ils ne sont pas convaincus que le milieu, la structure et les mécanismes qui se trouvent à l'intérieur des établissements carcéraux dans lesquels ils travaillent sont conformes aux normes. On ne m'a rien dit d'autre qui pourrait confirmer cette affirmation; je n'ai pas d'exemples précis ou

because, at the end of the day, for us as licensed dentists, it's our responsibility. So that makes them feel vulnerable. Not a good spot to be in.

quoi que ce soit. Il faudrait mener une enquête ou une étude à ce sujet. Toutefois, c'est une préoccupation parce qu'au bout du compte, la responsabilité revient aux dentistes autorisés. Ils se sentent donc vulnérables, ce qui n'est pas une bonne situation dans laquelle se trouver.

Your second question was reporting issues around that and what impact that would have on that contract. Nobody shared that with me, and I can't comment on that one way or the other because I'm not aware if that exists or not.

Votre deuxième question concernait ce qui arriverait à un contrat si la situation était signalée. Personne ne m'a parlé de cela; je ne peux donc rien dire à ce sujet puisque je ne sais pas si ce problème existe ou non.

How often are they consulted? Rarely. The one individual I spoke with thought that their immediate superior that they worked with within the institution was supportive, but the rest of the institution much less. Another individual felt that the consultation with dentists was severely lacking, if taken at all, or even if given at all, they wouldn't be consulted and/or acted on.

À quelle fréquence sont-ils consultés? Rarement. Une personne à qui j'ai parlé sentait qu'elle recevait du soutien de la part de son supérieur immédiat à l'intérieur de l'établissement, mais beaucoup moins de la part du reste de l'établissement. Une autre personne était d'avis que les dentistes étaient beaucoup trop peu consultés, et lorsqu'ils l'étaient, leurs conseils n'étaient pas suivis.

With regard to the services being able to be referred out to outside agencies, outside health care providers, we didn't get into that discussion either so I'm not aware of what their views are on that. I know anecdotally I heard that that was an option. How practical that is, I'm not sure. I can't comment.

En ce qui concerne la possibilité de renvoyer des personnes à des services externes ou à des fournisseurs externes de soins de santé, nous n'avons pas non plus abordé cette question. Je ne connais donc pas leur avis à ce sujet. J'ai entendu que c'était une option, mais je ne sais pas à quel point c'est pratique. Je ne peux rien dire là-dessus.

Mr. Pandhi: Thank you, Senator Pate, for that question. In many ways when we look at — from time to time the media will show that there have been violations that have happened, and I know you're a champion when it comes to dealing with a lot of these or addressing them across the nation. I would reiterate what I said before. I think the system itself creates perpetuation of injustices. So if we just look at it singularly as this has happened there and this has happened there, I think we're going to keep repeating that cycle and it's going to continue to happen as long as we don't look upon what needs to change within the system that perpetuates that kind of way of interaction between staff and inmates, clients, customers, citizens, depending on which way you look at it.

M. Pandhi : Merci de la question, sénatrice. À bien des égards... De temps en temps, les médias rapportent des violations, et je sais que vous défendez ces causes partout au pays. Je répéterais ce que j'ai déjà dit. À mon avis, le système même perpétue les injustices. Ainsi, si nous considérons les incidents isolément, nous allons continuer à répéter le cycle. Il continuera d'y avoir des incidents tant et aussi longtemps que nous ne nous pencherons pas sur les changements qui doivent être apportés à l'intérieur du système pour mettre fin à ce genre d'interaction entre le personnel et les détenus, les clients ou les citoyens, selon votre point de vue.

I think for ourselves as social workers, and I know psychologists inside and dentists, we are bound by our code of ethics, our standards of practice. And based on our code of ethics and standards of practice, we have to report or stand up against any form of injustice. A lot of folks who do come into jail are there because of mental health reasons, because of poverty and are probably the most stigmatized, ostracized, discriminated against people that our society has. The Highway of Tears and the murdered and missing Indigenous women, they all come within that population itself. That gives us that much more of a responsibility to make sure we have an ethical justice system and an ethical corrections system that really work towards rehabilitation and not punitive sanctions.

Je sais que nous, les travailleurs sociaux, de même que les psychologues dans le milieu et les dentistes, sommes tenus de respecter un code d'éthique et des normes de pratique. Conformément à notre code d'éthique et à nos normes de pratique, nous devons signaler et dénoncer toute forme d'injustice. Bon nombre de détenus sont en prison en raison de problèmes de santé mentale et de la pauvreté, et ce sont probablement les personnes qui sont les plus stigmatisées et les plus ostracisées et qui subissent le plus de discrimination dans notre société. La Route des pleurs et les femmes autochtones assassinées et disparues sont des éléments qui sont liés à cette population. Cela accroît encore plus notre responsabilité de nous assurer d'avoir un système de justice éthique et un système correctionnel éthique qui visent vraiment la réhabilitation, et non la mise en œuvre de mesures punitives.

Again, that to me is a larger question of our Canadian society. What do we want as a society? Do we want to take people who are marginalized and put them inside these facilities and take away the keys and then not deal with them after that, not provide them the services — we've had a serious cutback in services over the years right now — and then expect that they are going to come out and not basically go back to the life of crime, drugs and all that kind of stuff? I think that's a very unrealistic way of looking at rehabilitation.

Je répète que, à mon avis, c'est une grande question que la société canadienne doit se poser. Que voulons-nous en tant que société? Voulons-nous mettre des gens marginalisés dans des établissements carcéraux, les abandonner à leur sort, ne pas en prendre soin après coup et ne pas leur fournir de services — nous avons constaté une importante réduction dans les services au fil des ans — en nous attendant que, à leur sortie de prison, ils ne retomberont pas dans la criminalité, la drogue et tout le reste? Je crois que c'est une manière très irréaliste de voir la réhabilitation.

We could look, as I said, across to the south of us. And I don't want to point any fingers over here. They have a very successful corrective system, but it kind of depends on what kind of system you're looking at and what kind of figures you're looking at. They have very large burgeoning prison populations. But if we looked at, say, another system across on the other side, we have depleted prison numbers, better outcomes in mental health and more of a humane system. So we have examples. In the Canadian system, we have the ability to go towards an example.

Comme je l'ai mentionné, nous pourrions regarder ce qui se fait au sud de la frontière, et mon intention n'est pas de faire des reproches par rapport à ce qui se fait ici. Les États-Unis ont un système correctionnel très efficace, mais cela dépend du type de système que vous voulez et des données que vous examinez. Leur immense population carcérale est en pleine croissance. Toutefois, si nous regardons, par exemple, un autre système de l'autre côté, nous constatons que les populations carcérales diminuent, que les autorités réussissent à obtenir de meilleurs résultats en santé mentale et que le système est plus humain. Nous avons donc des exemples. Dans le système canadien, nous pouvons suivre cet exemple.

For us ourselves, to answer your question, we haven't directly been consulted as the Canadian Association of Social Workers. We work more with the NAACJ, National Associations Active in Criminal Justice. Senator Pate, you know about them.

Dans notre cas, pour répondre à votre question, l'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux n'a pas été directement consultée. Nous collaborons davantage avec les Associations nationales intéressées à la justice criminelle. Sénatrice Pate, vous les connaissez.

Again, for us, I think it's important. Personally myself, I might see some violations that happened here and there, but to me it's very frustrating that they carry on, as I'm sure it is for a lot of senators out here, and that we don't have the correct system and it keeps repeating the mistakes that happen time and time again. But I do have hope when we have esteemed folks like you helping and supporting Canada forward.

Je répète que, pour nous, je crois que c'est important. Personnellement, je suis témoin de certaines violations ici et là. Toutefois, je trouve très frustrant que cela se perpétue, et je suis persuadé que bon nombre de sénateurs ici pensent la même chose. La conséquence est que nous n'avons pas le bon système et que nous répétons les mêmes erreurs encore et toujours. Cependant, je reprends l'espoir lorsque je vois des personnes respectables comme vous qui contribuent à l'avancement du Canada.

Fred is our national director of the Canadian Association of Social Workers. Would you like to add something?

Fred est directeur général de l'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux. Aimeriez-vous ajouter quelque chose?

Fred Phelps, Executive Director, Canadian Association of Social Workers: The only thing I would add in terms of the mental health and addictions piece is that we haven't been consulted directly as a profession on how to better address that within the correctional system.

Fred Phelps, directeur général, Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux : La seule chose que j'aimerais ajouter au sujet de la santé mentale et de la dépendance, c'est que nous n'avons pas été directement consultés à titre de professionnels sur la meilleure manière de s'attaquer à ces problèmes dans le milieu carcéral.

Senator Pate: So you haven't been consulted. Are your members aware of section 29 of the CCRA that would allow them to transfer people out, and has it ever been used?

La sénatrice Pate : Bref, vous n'avez pas été consultés. Vos membres sont-ils au courant de l'article 29 de la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition, qui leur permet de demander le transfèrement d'une personne? Avez-vous déjà eu recours à cette disposition?

Mr. Pandhi: Has it been used?

Mr. Phelps: Not that I'm aware of.

Mr. Pandhi: Not that I'm aware of.

Senator Pate: Thank you.

Senator Hartling: Thank you very much for being here and for telling us about your professions and what you're doing. I'm a former social worker so I certainly appreciate what you're saying.

One thing I've learned from our study and going into the prisons is how many of those folks have adverse childhood experiences, so I'm thinking about that and I'm thinking about two parts. First, I'll ask about the dental part, and I think maybe many folks would not have even seen a dentist or, if they did, it might have been terrifying. I'm thinking oftentimes the quick thing is just pull the tooth instead of filling it. When the dentists go in, what do they bring? Do they have a little kit of things? How does it work to do the things they need to do? Can you talk about what would happen on a typical visit when they go in? What do they bring with them and how do they do that?

Mr. Taillon: My understanding is most of these institutions actually have a dental unit set up for them. They bring their skills as a licensed dentist, and they will bring a staff person, usually a dental assistant, with them. All the other resources are provided for them within that facility.

Senator Hartling: They would have the tools to pull or fill the teeth or whatever else?

Mr. Taillon: Yes.

Senator Hartling: What about cleaning? Do they get to clean the teeth?

Mr. Taillon: As I suggested to you earlier, the oral health demands of this population are significant. Oral health disease has a good stronghold within these institutions. When you add that to a decreased frequency that you can get there to provide this care, it's almost like a triage operation where you have to meet the most urgent, emergent issue of the day. So in the amount of time that you're there, that person in front of you will be the person who has an infected tooth, a painful tooth, some variety of that or a combination of those.

M. Pandhi : Y avons-nous déjà eu recours?

M. Phelps : Pas à ma connaissance.

M. Pandhi : Pas à ma connaissance.

La sénatrice Pate : Merci.

La sénatrice Hartling : Merci beaucoup d'être là et de nous parler de vos professions et de ce que vous faites. Je suis une ancienne travailleuse sociale. Je suis donc certainement à même de comprendre ce que vous dites.

L'une des choses que notre étude et nos visites dans des établissements carcéraux m'ont apprises, c'est que beaucoup de détenus ont vécu des expériences négatives pendant l'enfance. À ce sujet, j'ai deux éléments. Premièrement, j'aimerais vous entendre sur la question des soins dentaires, et je crois que bon nombre de détenus ne sont probablement jamais allés chez le dentiste ou que leur expérience a peut-être été terrifiante. Je me dis que la manière rapide est souvent de simplement extraire la dent au lieu de faire un plombage. Lorsque les dentistes vont dans un établissement, qu'apportent-ils? Ont-ils une petite trousse? Comment arrivent-ils à faire ce qu'ils doivent faire? Pouvez-vous nous expliquer la façon dont se déroulerait une visite normale dans un établissement correctionnel? Qu'est-ce que les dentistes apportent et comment procèdent-ils?

M. Taillon : Je crois comprendre que la majorité de ces établissements ont une unité dentaire qui est mise à leur disposition. Les dentistes apportent leurs compétences à titre de dentistes autorisés à exercer leur profession, et ils sont accompagnés d'un membre de leur personnel, qui est normalement un aide-dentiste. L'établissement leur fournit toutes les autres ressources.

La sénatrice Hartling : Les dentistes auraient-ils donc accès aux outils pour extraire une dent ou faire un plombage, par exemple?

M. Taillon : Oui.

La sénatrice Hartling : Qu'en est-il pour ce qui est du nettoyage? Les dentistes nettoient-ils les dents?

M. Taillon : Comme je vous l'ai mentionné plus tôt, les besoins de cette population en matière de santé buccodentaire sont importants. Les maladies buccodentaires sont très répandues dans ces établissements. Si nous ajoutons à cela la fréquence réduite des visites dans ces établissements pour offrir de tels soins, il faut pratiquement procéder à un triage pour traiter les cas les plus urgents cette journée-là. Bref, les patients que vous verrez pendant que vous êtes là seront ceux qui ont une dent infectée, une dent douloureuse, divers problèmes semblables ou une combinaison de ces problèmes.

To provide them with care in a normal dental office setting, you would probably reach out to them and say, “Okay, you have different options for care to address this problem.” This speaks partly back to our professional obligation as a dentist working under a licence within a province or a territory. We’re obliged to provide our patient, who is in front of us, with their options for care. Their options for care for a tooth that’s infected could be removing it, prescription medications which don’t work that well, or something like endodontic treatment, root canal treatment to try to save the tooth.

When you offer those types of treatments, along with it comes a certain frequency of visits to make those other options happen. To do a root canal treatment on a person takes two or three visits. If you’re there once a month, and this is going to take two or three months, it gets a little impractical.

Another instance was shared with me of someone who placed some dentures for a person who was in the prison, placed them one day and they’ll see them in a month to see how they’re doing. Well, normally, in a practice like that, I would see them the next day and then the next week and then the week after that to help them get to a place where they’re comfortable with their care and comfortable with the work that I’ve done. It’s not possible to do that when you aren’t there often enough.

So then it starts to limit the list of what you’re going to do for them. When you suggest, “We’re just going to take the tooth out,” the decision ultimately falls with the patient, no matter whether that patient is within a prison. They always have the right to choose the treatment they would like within the system they exist in. If they chose to do the root canal treatment, they have to realize it has consequences, and “This is going to take me three months to get this done, and I’m going to have to live with this, this, this and this.”

So that’s the environment that these dentists who want to provide the standard of care that most of the rest of us have work in and they have to deal with.

The Chair: Before you carry on, Senator Pate had a supplementary question.

Senator Pate: Thank you very much for that. I don’t want the impression to be left that a root canal, a filling and a cleaning are actually all equally available options to the tooth being pulled that are provided to prisoner patients. My understanding is even if the dentist is recommending those treatment options, they might not be approved by the institution. If they are approved, they are approved with the understanding that the prisoner patient may have to pay for it themselves. Usually, the standard, certainly for an abscess or something that might otherwise involve a root canal, is to have the tooth pulled as the primary option that is funded and provided by the institution.

Si vous donniez des soins à ces personnes dans un cabinet de dentiste, vous leur expliqueriez qu’il y a diverses options pour traiter ce problème. Cela concerne partiellement l’obligation professionnelle des dentistes autorisées à exercer leur profession dans une province ou un territoire. Nous sommes obligés d’offrir des options de traitement aux patients qui nous consultent. Les options de traitement pour une dent infectée sont l’extraction, la prescription de médicaments qui ne sont pas vraiment efficaces ou un traitement endodontique, ou un traitement de canal, pour essayer de conserver la dent.

Lorsque vous offrez ces types de traitement, un certain nombre de visites sont nécessaires pour donner ces soins. Un traitement de canal nécessite deux ou trois visites. Si vous êtes là une fois par mois, cela vous prendra deux ou trois mois, et ce n’est pas vraiment pratique.

Voici un autre exemple que m’a raconté un collègue qui a installé un dentier à un détenu. Le dentiste doit attendre un mois pour revoir le patient et évaluer son état. Eh bien, normalement, pour une telle procédure, le patient reviendrait me voir le lendemain, la semaine suivante et dans deux semaines pour que je l’aide à se sentir à l’aise avec les soins et la prothèse. Ce n’est pas possible de le faire si vous n’êtes pas là assez souvent.

Bref, cela commence à limiter les traitements possibles. Lorsque vous dites que nous ne ferons qu’extraire la dent, la décision revient ultimement au patient, même si c’est un détenu. Les patients ont toujours le droit de choisir le traitement qu’ils souhaitent en tenant compte du milieu dans lequel ils se trouvent. Si le patient choisit d’avoir un traitement de canal, il doit être conscient des conséquences. Il doit comprendre que cela prendra trois mois et qu’il devra composer avec ceci et cela.

Bref, voilà le milieu dans lequel travaillent ces dentistes et avec lequel ils doivent composer pour offrir des soins de qualité comparables à ceux dont jouissent la majorité d’entre nous.

La présidente : Avant de poursuivre, la sénatrice Pate a une question complémentaire.

La sénatrice Pate : Merci beaucoup de vos commentaires. Je ne veux pas laisser sous-entendre qu’un traitement de canal, un plombage et un nettoyage sont en fait des options également offertes aux patients en milieu carcéral au lieu de l’extraction d’une dent. Selon ce que j’en comprends, même si le dentiste recommande ces options de traitement, l’établissement peut ne pas les approuver. Si elles le sont, il est entendu que le détenu devra peut-être payer de sa poche pour les soins. Normalement, dans le cas certainement d’un abcès ou d’un autre problème qui pourrait autrement nécessiter un traitement de canal, l’extraction de la dent est la première option qui est payée et offerte par l’établissement.

Mr. Taillon: Right. Under the schedule of services — it's a document that I looked at and referred to in my presentation — there's a good variety of dental services in there that would provide good care for the majority of the patients. That's not the issue. The issue is having enough time to actually physically do those things during that time. When I was speaking with one of the providers, he said, "Yes, I do fillings, I do extractions, I do dentures, and I do all those different things," but within that environment, always recognizing, when he shows up for his one day a month, that he will get to that kind of stuff after he's dealt with the emergent issues that have come up since the last time he was there. So while there's access to those services, there isn't time necessarily to deliver them.

M. Taillon : Oui. Si nous prenons le guide des services — c'est un document que j'ai examiné et auquel j'ai fait référence dans mon exposé —, il y a une bonne gamme de soins buccodentaires qui permet d'offrir de bons soins à la majorité des patients. Ce n'est pas le problème. Le problème, c'est que nous n'avons pas physiquement assez de temps pour faire ces choses durant le temps imparti. En discutant avec un fournisseur de services, il m'a confirmé qu'il faisait des plombages, des extractions, des dentiers et tout le reste. Cependant, dans un tel milieu, il est toujours conscient que, lorsqu'il se présente une fois par mois dans l'établissement, il offrira seulement de tels services après avoir traité les nouveaux problèmes qui sont apparus depuis sa dernière visite. Bref, même si les détenus ont accès à ces services, nous n'avons pas nécessairement le temps de les offrir.

Senator Pate: So I'm hearing you say they're on paper but not necessarily practically provided?

La sénatrice Pate : Donc, ce que j'entends, c'est que les services sont offerts sur papier, mais ne le sont pas nécessairement dans les faits. Est-ce exact?

Mr. Taillon: That's what they shared with me, yes.

M. Taillon : Oui. C'est ce qui m'a été raconté.

Senator Pate: If you're able to provide information about that, that would be great.

La sénatrice Pate : Si vous pouviez nous fournir des renseignements à ce sujet, ce serait excellent.

Also — and I'm looking to our wonderful analyst and clerk — perhaps we could be asking for that information to be brought in advance by Correctional Service Canada and provided to us, about how many times each of those procedures have been provided throughout the country and what has funded them.

Je regarde du côté de notre merveilleuse greffière et de notre merveilleux analyste, et nous pourrions aussi demander au Service correctionnel du Canada de nous faire parvenir à l'avance des données sur le nombre de reprises où chaque procédure est effectuée au pays et sur la source du financement.

Mr. Taillon: We don't have data or information other than information that's been shared with us by the dentists that work in those environments. To gather that information would take us some time and effort. It's not that we're opposed to doing it, but if you have access to that data electronically in a database somewhere, it would probably be more efficient.

M. Taillon : Nous n'avons pas de données ou d'information, outre les renseignements que nous ont communiqués les dentistes qui travaillent dans ce milieu. La collecte de ces renseignements nous prendrait beaucoup de temps et d'énergie. Ce n'est pas que nous ne voulons pas le faire, mais ce serait probablement plus efficace d'avoir accès à ces données de manière électronique à partir d'une banque de données.

Senator Pate: I think it would be better to get it from Corrections.

La sénatrice Pate : Je crois que ce serait préférable d'obtenir ces renseignements du Service correctionnel du Canada.

Mr. Taillon: We would be happy to work with you on something like this, and we are always happy to consult and improve the oral health of this population and the rest of the people who live in Canada.

M. Taillon : Nous serions ravis de collaborer avec vous en la matière, et nous sommes toujours heureux de participer à des consultations et d'améliorer la santé buccodentaire de cette population et de tous les autres Canadiens.

Senator Hartling: As I said, thank you for being here.

La sénatrice Hartling : Je vous remercie encore une fois de votre présence ici.

In our association, the association in Canada, how many members do we have, and what percentage of those members are working in prisons? Are we attracting people who are Indigenous, Black and other folks to work in prisons? Do you have any sense of that?

Combien de membres notre association nationale compte-t-elle? Quel est le pourcentage des membres qui travaillent en milieu carcéral? Arrivons-nous à recruter des Autochtones, des Noirs et d'autres personnes qui souhaitent travailler en milieu carcéral? Le savez-vous?

Mr. Phelps: It's a difficult snapshot. Since 2005, we haven't done a sector study on social work and where social workers are placed. Unfortunately, through the education system, when social workers graduate with a BSW or Masters, we don't have a national tracking system of where they are placed and where they go to. Different regulatory bodies in different provinces may have a listing when they ask someone when they're registering in the area of practice, but that is not nationalized. So it would have to be broken down province by province. Unfortunately, I can't give you a specific number of individual social workers working within the corrections system, both federally and provincially.

M. Phelps : C'est difficile à dire. Depuis 2005, nous n'avons pas réalisé d'étude sectorielle sur les travailleurs sociaux et les endroits où travaillent nos membres. Malheureusement, après que les travailleurs sociaux obtiennent leur diplôme de premier ou de deuxième cycle en travail social, nous n'avons pas de système national de suivi en collaboration avec le système d'éducation sur les endroits où ces diplômés se trouvent du travail. Divers organismes de réglementation provinciaux peuvent avoir l'information lorsqu'ils posent la question aux gens qui s'inscrivent pour exercer leur profession, mais ce n'est pas quelque chose qui se fait à l'échelle nationale. Il faudrait donc obtenir l'information pour chaque province. Je ne peux malheureusement pas vous donner le nombre précis de travailleurs sociaux qui travaillent en milieu carcéral dans les établissements fédéraux et provinciaux.

Senator Hartling: Do you any sense if we're attracting more Indigenous or Black or other people to go into our profession? Is that something that has been tracked at all?

La sénatrice Hartling : Savez-vous si nous arrivons à attirer plus d'Autochtones, de Noirs ou d'autres personnes dans notre profession? Est-ce une donnée qui fait l'objet d'un suivi?

Mr. Phelps: Again, the last sector study that we had was funded by CIHI, so this would be a point to try to do that again as a profession to be able to take a snapshot.

M. Phelps : Je répète que la dernière étude sectorielle a été financée par l'Institut canadien d'information sur la santé. Ce serait donc une bonne idée de refaire l'exercice pour la profession en vue d'avoir un portrait de la situation.

I think the Truth and Reconciliation Commission recommendations were clear that the schools of social work need to move towards reconciliation in terms of both teaching the history of Indigenous colonization in Canada as well as attracting other students that are students of colour and students from Indigenous populations into the programs. I think there's been a concerted effort of schools of social work to do so, but there hasn't been a national coordination of that.

Je crois que la Commission de vérité et réconciliation a clairement dit dans ses recommandations que les établissements qui offrent un programme en travail social doivent favoriser la réconciliation en ce qui touche l'enseignement de l'histoire de la colonisation autochtone au Canada et le recrutement d'étudiants de couleur et d'étudiants autochtones dans les programmes. Je crois qu'il y a eu un effort concerté en ce sens des établissements qui offrent un programme en travail social, mais il n'y a pas eu de coordination nationale à ce chapitre.

Mr. Pandhi: I think oftentimes it's based on the employer. We can advocate as a body to say let's make sure that we have more Indigenous workers who match the population demographic, which is huge, but at the end of the day, it depends on the employer itself, health services and corrective services. I would say we need to have more than what we've got right now. It's a very marginal amount of people who are over there for a very large population, and they're not getting their needs met, for sure.

M. Pandhi : Je crois que cela dépend souvent de l'employeur. Nous pouvons recommander, à titre d'association, de veiller à avoir plus de travailleurs autochtones pour que cela corresponde aux données démographiques en milieu carcéral — il y en a beaucoup —, mais c'est à l'employeur que revient ultimement la décision pour ce qui est des services de santé et des services correctionnels. Je dirais qu'il faut en avoir plus que le nombre que nous avons actuellement. Nous avons un très petit nombre de personnes dans le milieu pour une très grande population, et nous ne répondons assurément pas aux besoins de ces détenus.

Senator Brazeau: Good afternoon, gentlemen. Thank you for being before this committee.

Le sénateur Brazeau : Bonjour, messieurs. Merci de témoigner devant le comité.

My question is essentially for information purposes only, and it's directed to you, Mr. Taillon. In terms of the inmate population, are there any medications or past substance abuse issues or specific substances that could lead to poor dental health?

Je vous pose ma question essentiellement à titre d'information, et ma question s'adresse à vous, monsieur Taillon. En ce qui concerne la population carcérale, y a-t-il des médicaments, d'anciens problèmes de dépendance ou des substances précises qui peuvent mener à une mauvaise santé buccodentaire?

Mr. Taillon: Thank you for that question. At least in the dental community, we are aware of the adverse effects of certain medications, be they prescription medications, over-the-counter medications or drug abuse. It does and continues to have a significant impact on the oral health of Canadians, including the prison population.

The most classic example that comes to mind for me right now is there's a condition called meth mouth. Those who are on the medication crack typically, within a very brief amount of time, will have a lot of oral health issues. A lot of other medications can do the same thing. Anything that upsets the normal balance within the mouth will cause damage to teeth and gums quite quickly.

The challenge with that is once that starts to happen, there aren't really any easy solutions. It's not a quick fix. It often involves a fair amount of fairly intensive work that needs to rehabilitate that mouth back to something that's comfortable, that you can chew and eat with. When it all boils down, the mouth is very important for all kinds of things, but if you can't eat and if you can't eat comfortably, the rest of your health deteriorates quickly: mental health, physical health, general health. All that just deteriorates.

Senator Brazeau: Thank you.

Senator Martin: Senator Hartling asked some of the questions I wanted to inquire about the social workers in the system, because in your brief you talk about how important it is to deliver the services for Indigenous people by members of the community and that sort of cultural sensitivity and how important that is. I know you said it hasn't been tracked and whether or not more people are being encouraged to enter the profession and whether they are being employed on the other end.

Whether that is happening or not, I'm just curious, then, about the kind of training that would be undertaken to work with persons of marginalized and vulnerable groups in the federal correctional system. Would you say the training and the programming that are provided to social workers allow social workers of all backgrounds to be able to work in those systems effectively? Could you speak a bit about that?

Mr. Pandhi: I can probably say something. Fred, you can jump in too.

I think from the schools of social work we come from, there is not just social work schools which are non-Indigenous. There's been a push for a while to incorporate that understanding because our demographic is very Indigenous. We look at anti-oppressive practice. We look at how to involve the First Nation Indigenous folks in what we do.

M. Taillon : Je vous remercie de poser la question. Les professionnels du secteur de la dentisterie savent, à tout le moins, que certains médicaments peuvent être néfastes pour la santé dentaire, qu'il s'agisse de médicaments d'ordonnance ou en vente libre ou de drogues. Cela nuit et continue de nuire considérablement à la santé buccodentaire des Canadiens, et notamment des détenus.

L'exemple le plus classique qui me vient à l'esprit est ce qu'on appelle la bouche meth. Ceux qui consomment du crack ont habituellement, après très peu de temps, beaucoup de problèmes buccodentaires, et il en va de même pour beaucoup d'autres médicaments. Tout ce qui vient déranger l'équilibre normal dans la bouche causera rapidement du tort aux dents et aux gencives.

Le problème, c'est que, une fois la détérioration commencée, il n'y a pas de solutions faciles ou de solutions miracles. Il faut souvent procéder à des travaux dentaires considérables pour ramener la dentition à un état confortable, pour que la personne puisse mastiquer et manger. Au bout du compte, la bouche est très importante pour beaucoup de choses, mais si on ne peut pas manger et manger avec aise, le reste de la santé se détériore rapidement, la santé mentale, la santé physique, la santé en général. Tout cela se détériore.

Le sénateur Brazeau : Merci.

La sénatrice Martin : La sénatrice Hartling a posé quelques questions que je voulais poser au sujet des travailleurs sociaux dans le système, car vous mentionnez dans votre mémoire qu'il est important que les services offerts aux Autochtones le soient par des membres de la communauté, et qu'il y ait une sensibilisation aux réalités culturelles. Vous avez dit qu'il n'y a pas de données et qu'on ne sait pas si on incite plus de gens à se tourner vers cette profession et s'ils sont embauchés après leur formation.

Que ce soit le cas ou non, je suis curieuse de savoir quel genre de formation il faudrait suivre pour travailler avec les groupes marginalisés et vulnérables au sein du système correctionnel fédéral. Pensez-vous que la formation et les programmes offerts permettent aux travailleurs sociaux de tous les horizons de faire un bon travail dans le système? Pourriez-vous nous en parler un peu?

M. Pandhi : Je peux sans doute répondre. Fred, vous pourrez intervenir également.

Je pense que, parmi les écoles de formation de travailleurs sociaux, il n'y a pas que des écoles non autochtones. On s'efforce depuis un bon moment d'intégrer la sensibilisation aux réalités culturelles, car la population est en grande partie autochtone. Nous examinons les pratiques non oppressives. Nous examinons les façons d'intégrer les Autochtones et les membres des Premières Nations dans ce que nous faisons.

Also, there are unique social work schools that are primarily Indigenous by themselves, so they give that worldview itself, and there are Indigenous social workers who come out who actually practice on and off the reserves, too.

Again, to me, from the social work front, I would say that it's very important for us to make sure that we work towards reconciliation and we work with our Indigenous brothers and sisters and support them the way they would like us to support them.

But it's different when it comes to the employers. I don't know if there's a mandated number that employers should be looking at when it comes to what should be a percentage in terms of employment equity or whatever that is. If there is, I don't think it's been incorporated fully.

To me, the question really becomes: Do we put more people inside the facilities, or do we change the facilities so that we don't need to put more people inside the facilities so that we're dealing with and helping people outside so we reduce the burden we have on the criminal justice system, which is hard financially and emotionally all across the board?

Senator Martin: That is a good question. I should have started by saying that I have the greatest of respect for social workers. I have experienced their central role, not quite the quarterback but the person who is able to really navigate back and forth between sectors when there are so many parts involved. That's in the health system, which is very, very complex, but I know corrections is equally complex. So I just think about how your role would be very important and how integrated social workers are. Some changes could be made, because I think you play a very central role. It's just my observation from the health sector, and I would think that in any crisis situation dealing with people, social workers will make a difference.

Mr. Pandhi: Thank you very much. We believe so too.

Senator Martin: Thank you.

The Chair: Colleagues, I'm sorry, we're not going to have time for a second round but, as the chair, I do have one question I'm going to sneak in here.

Mr. Pandhi, you talked a lot about the need to address the root causes of crime, and I'm wondering if there was a specific recommendation that you would make to our committee around that whole issue.

Mr. Pandhi: Thank you for the question. I always think that if we're just dealing with the leaves and the branches when we look at a tree, per se, then we're missing the point. We've got to go down to the root causes of what does cause addiction.

Il y a également des écoles uniques qui sont principalement autochtones, alors elles apportent leur propre vision, et les travailleurs sociaux autochtones qui en sortent travaillent parfois dans les réserves et hors des réserves.

Je pense encore une fois, du point de vue du travail social, qu'il est très important pour nous de travailler avec nos frères et sœurs autochtones dans un but de réconciliation et de les aider de la manière qu'ils souhaitent que nous les aidions.

Les choses sont différentes pour les employeurs. Je ne sais pas s'ils ont un pourcentage obligatoire à respecter pour assurer l'équité. Si c'est le cas, je ne crois pas que cet objectif soit pleinement atteint.

Pour moi, la question devient vraiment la suivante : ajoutons-nous du personnel à l'intérieur des centres, ou transformons-nous les centres pour ne pas avoir à le faire en aidant les gens à l'extérieur et en allégeant le fardeau du système de justice pénale, un fardeau financièrement et émotionnellement lourd pour toutes les personnes concernées?

La sénatrice Martin : C'est une bonne question. J'aurais dû commencer par dire que j'avais le plus grand respect pour les travailleurs sociaux. J'ai été témoin du rôle central qu'ils jouent, pas celui de coordonner, mais plutôt celui de vraiment faire le pont entre les très nombreux secteurs concernés. Le système de santé est très, très complexe, et je sais que le système correctionnel l'est tout autant. Vous jouez un rôle très important et très intégré dans le système. On pourrait apporter des changements, car vous jouez un rôle très central. C'est simplement ce que j'ai pu observer dans le système de soins de santé, et je dirais que, dans toutes les situations de crise qui concernent des gens, les travailleurs sociaux jouent un rôle positif.

M. Pandhi : Merci beaucoup. Nous le pensons également.

La sénatrice Martin : Merci.

La présidente : Chers collègues, nous n'aurons pas le temps pour une autre série de questions, et j'en suis désolée, mais, à titre de présidente, j'ai une question que je vais glisser en douce.

Monsieur Pandhi, vous avez beaucoup parlé de la nécessité de s'attaquer aux causes profondes de la criminalité, et j'aimerais savoir si vous avez une recommandation précise et globale à nous faire.

M. Pandhi : Je vous remercie de poser la question. Je me dis toujours que, si on s'intéresse uniquement aux feuilles et aux branches quand on regarde un arbre, on rate la cible. Il faut s'intéresser aux causes profondes des toxicomanies.

We have the fentanyl crisis ongoing right now. It's mind-boggling why somebody would want to put fentanyl inside their system when it's so harsh on the system. There's a guarantee, oftentimes — well, not a guarantee, but a near guarantee — that you will overdose and there is a chance that you will die.

I've heard from a lot of people who've used fentanyl that it's the ability to restart again. That's the addiction. You take the Narcan, you boost yourself up, you're alive for 10 or 15 minutes, and you take another Narcan shot. The question I have is, why do people subject themselves to this and go through doing this to their body? I wouldn't do that. I'm sure all the people in this room wouldn't do that. Maybe some would, but the vast majority of people who live in healthy environments have those social determinants taken care of and would not do that and would not have the need to actually restart again and again and again.

I think mental health across Canada has never been given the kind of attention it needs to be given, and it comes right down to something we've been talking about for years. If you look at the women I work with, if I wanted to throw in a number — please don't quote it — I would say about 90 per cent of women have been sexually and physically oppressed at young ages, and it's coming out more and more that a lot of guys have been like that too. A very large number is opening up and coming out with that. I think we need to put in more people who are dealing with the pain and suffering that has happened before. Trauma has the ability to perpetuate itself. It's like that sticky blob next to you wherever you go, and it takes on more and more trauma, and now they're dealing with the anger, the pain, the rejection and the suffering. It's coming out in these defence mechanisms, either where they're attacking themselves or others. We need to put more money and resources into that.

Senator Pate: As a follow-up to that, I'm curious as to whether either of your organizations has looked at things like guaranteed livable incomes, national Pharmacare, dental care and those kinds of initiatives, and if you have, if that's information you could also provide or make some recommendations to the committee.

Mr. Phelps: Yes, from our perspective, the Canadian Association of Social Workers has adopted a position of universal basic income as advancing a floor for all Canadians to stand on. That's one of the fundamental social determinants of health. We certainly want to afford that to you, as well.

We've proposed a social care act, similar to the Health Act, that looks at and makes the accountability of the social transfer. Right now, the social transfer is sent to the provinces and

Il y a la crise du fentanyl qui sévit actuellement. C'est difficile d'imaginer qu'une personne puisse vouloir prendre du fentanyl quand on sait à quel point son effet est brutal sur le système. Souvent, il est sûr — eh bien, ce n'est pas sûr, mais ce l'est presque — que la personne fera une overdose et qu'elle court le risque de mourir.

Beaucoup de gens qui ont pris du fentanyl m'ont dit que c'est la possibilité de recommencer encore une fois. C'est ce qui les pousse à en prendre. On prend une dose de Narcan, on se stimule, on est en vie pendant 10 ou 15 minutes, puis on reprend une dose de Narcan. Je me demande pourquoi les gens décident de s'infliger cela, et d'infliger cela à leur corps. Je ne le ferais pas. Je suis certain que tous les gens dans cette salle ne le feraient pas. Certains le feraient peut-être, mais la grande majorité des gens qui vivent dans un environnement sain, et dont les déterminants sociaux sont satisfaits, ne feraient pas cela et ne sentiraient pas le besoin de recommencer, encore et encore.

Je pense que la santé mentale, partout au Canada, n'a jamais reçu l'attention qu'elle mérite, et on revient à un sujet dont on parle depuis des années. Si vous prenez les femmes avec qui je travaille, pour vous donner un chiffre — ne citez pas cela, s'il vous plaît —, je dirais qu'environ 90 p. 100 des femmes ont été opprimées sexuellement et physiquement à un jeune âge, et on constate de plus en plus que c'est également le cas des hommes. Plusieurs en parlent maintenant. Nous devons donc avoir plus de gens qui sont en mesure de les aider à composer avec les peines et les souffrances de leur passé. Les traumatismes ont cette capacité de se perpétuer. C'est comme une masse collante qui vous suit partout, qui accumule de plus en plus de traumatismes, et il faut ensuite composer avec la colère, la douleur, les rejets et la souffrance. Ce sont des mécanismes de défense qui font surface, que les gens utilisent contre eux-mêmes ou contre les autres. Nous avons besoin de plus de fonds et de ressources pour mener le combat.

La sénatrice Pate : Pour poursuivre dans cette veine, j'aimerais savoir si un ou l'autre de vos organismes s'est penché sur des initiatives comme le revenu de subsistance garanti, le programme national d'assurance-médicaments, les soins dentaires, et cetera, et, si c'est le cas, pourriez-vous nous faire parvenir l'information ou nous fournir des recommandations à ce sujet?

M. Phelps : Oui, en ce qui nous concerne, l'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux s'est prononcée en faveur d'un revenu de base universel pour donner à tous les Canadiens une fondation solide. Il s'agit là d'un des déterminants sociaux fondamentaux de la santé. C'est une recommandation que nous voulons vous faire également.

Nous avons proposé d'adopter une loi sur les soins sociaux, similaire à la Loi sur la santé, pour qu'il y ait un examen du transfert social et une reddition de comptes. À l'heure actuelle,

territories with no accountability of where it's spent, so we're looking for that accountability in that.

On the other end of things, Ajay has mentioned the decriminalization of all psychoactive substances, and we very much advocate for the elimination of the mandatory minimums, specifically when it comes to drug possessions.

This government has begun to move in a public health approach, and Senator Cordy began with the stigmatization of addictions. In the short term, a clean drug supply and the decriminalization of psychoactive substances is going to save money. Eliminating mandatory minimums will keep people out of prison and will start moving to an actual public health approach to alcohol and drugs and, therefore, people being able to actually deal with their health issues.

Just to throw in one more piece, and this is a piece that we continue to advocate and will continue to advocate, is a concept of a mental health parity act, a concept that physical and mental health be treated and funded equally across Canada, and that the provinces, territories and the federal government put in the resources to actually address mental health on par with physical health.

Mr. Taillon: The dental community for the last several years has been advocating for targeted sustainable funding of public oral health programs. What we mean by that is basically that there are public oral health programs from coast to coast to coast. Most of them are provincial, a few of them are federally mandated, and they must be sustainably funded to meet the basic needs of the population that you're trying to serve.

The vast majority of Canadians do have access to dental care and use it. Basically, we need to fill the gaps for those people who don't have the access, and there are several of those vulnerable groups. It really turns into a community effort to meet their oral health needs. That's local communities, provincial governments and the federal government, together with the oral health professionals within those communities to meet their needs. That's our point of view on that.

The Chair: Thank you all very much.

Senators, I remind you that, if you have questions you weren't able to ask of these panellists, if you get them to the chair, we can send them for a response and that will become part of the report.

Thank you very much for your time today. We appreciate all of what you have shared with us.

les fonds sont versés aux provinces et aux territoires sans qu'on sache où est dépensé l'argent, alors nous aimerions qu'il y ait une reddition de comptes.

À l'autre bout du spectre, Ajay a mentionné la décriminalisation de toutes les substances psychotropes, et nous prônons fermement l'élimination des peines minimales obligatoires, en particulier pour la possession de drogues.

Le présent gouvernement a commencé à mettre en place une approche de santé publique, et la sénatrice Cordy a parlé de la stigmatisation des toxicomanes. À court terme, un approvisionnement en drogues propres et la décriminalisation des substances psychotropes feront épargner de l'argent. En éliminant les peines minimales obligatoires, on évitera aux gens d'aller en prison et on s'engagera dans une approche de santé publique à l'égard de l'alcool et de la drogue qui permettra aux gens de s'occuper de leurs problèmes de santé.

J'aimerais simplement ajouter un élément, pour lequel nous n'aurons de cesse de nous battre, et c'est l'idée d'une loi sur la parité en santé mentale, à savoir qu'il faut que la santé physique et la santé mentale soient traitées et financées sur un pied d'égalité au Canada, et qu'il faut que les provinces, les territoires et le gouvernement fédéral investissent autant en santé mentale qu'en santé physique.

M. Taillon : Depuis plusieurs années, les professionnels du secteur de la dentisterie recommandent de financer de manière ciblée et durable les programmes publics de santé buccodentaire. Des programmes de ce genre existent d'un océan à l'autre. La plupart sont financés par les provinces, quelques-uns sont imposés par le gouvernement fédéral, mais ils doivent être financés de manière durable pour répondre aux besoins fondamentaux des populations qu'on s'efforce de servir.

La grande majorité des Canadiens ont accès à des soins dentaires et les utilisent. Ce qu'il faut essentiellement, c'est combler le vide pour ceux qui n'y ont pas accès, et il existe plusieurs groupes vulnérables. Il faut vraiment qu'il y ait un effort collectif pour répondre à leurs besoins. Il faut que les collectivités, les gouvernements provinciaux, le gouvernement fédéral et les professionnels du secteur de la dentisterie locaux se donnent la main pour répondre à leurs besoins. C'est notre point de vue.

La présidente : Merci beaucoup.

Chers collègues, je vous rappelle que, si vous n'avez pas eu la chance de poser vos questions aux témoins, vous pouvez me les acheminer et les réponses que nous recevrons feront partie de notre rapport.

Merci beaucoup du temps que vous nous avez consacré aujourd'hui. Nous vous sommes reconnaissants de vos témoignages.

Our next witness is Dianne Grenier, a lawyer and partner of a former prisoner. Ms. Grenier has worked in criminal defence law in private practice for 20 years and also worked for 13 years with Legal Aid Ontario.

Ms. Grenier, we will hear your opening statement as soon as we have you established there with the technology. This is our first time meeting in this room in our new Senate of Canada Building.

Dianne Grenier, Lawyer and partner of former prisoner, as an individual: Thank you. Good afternoon, Madam Chair, senators and guests.

Thank you for this significant opportunity to address this committee on behalf of family members. I thank the prior speakers as well. Their information was significant to me.

I am a lawyer of 34 years, practising criminal and family law. I became victimized by a very serious attack by my partner, and so my real experience with our federal prisons began. When I decided I needed to visit Rich to further my recovery, I learned of the true level of the draconian nature of our prisons and the guards who control them. Our prison system is not a reflection of Canadian values whatsoever. It actually does not work for anyone.

Our Canadian Charter of Rights and Freedoms, especially section 7, is entirely suspended at the prison gates. These breaches of section 7 occur beyond the oversight of our courts, as arbitrary and personality-driven decisions and conduct are made by guards toward both families and prisoners. I was personally ridiculed, laughed at and targeted by prison guards at both Warkworth and Bath institutions.

As a lawyer, I am an officer of the court and have dedicated my entire career to upholding the law. The report I wanted to refute at the parole hearing said the drug dog detected drugs. The dog actually jumped on me. The guard handling this dog made a false report. He is one and the same guard recently in the news, having tampered with another family member's cellphone, and this guard was also investigated for pushing a disabled father, Paul Saliba, who authorized me to use his name.

On the occasion of arriving for a visit on Rich's birthday, I was told in an aggressive and intimidating tone, manner, and in the presence of six or more waiting visitors, by two guards much taller than I, that I had "one second to get out of here." I did receive a written letter of apology for this, but how is it that anyone is subjected to this treatment? There is no accountability

Notre prochain témoin est Mme Dianne Grenier, avocate et partenaire d'un ancien prisonnier. Mme Grenier a travaillé 20 ans comme avocate de la défense en droit criminel en pratique privée et a travaillé aussi pendant 13 ans à Aide juridique Ontario.

Madame Grenier, nous allons entendre votre déclaration liminaire dès que la technologie sera fonctionnelle. C'est notre première séance dans cette salle dans le nouvel édifice du Sénat du Canada.

Dianne Grenier, avocate et partenaire d'un ancien prisonnier, à titre personnel : Merci. Bonjour, madame la présidente, mesdames et messieurs les sénateurs et les invités.

Je vous remercie de cette belle occasion qui m'est donnée de prendre la parole devant le comité au nom des membres des familles. Je remercie également les témoins qui m'ont précédée. Ils m'ont fourni de l'information très utile.

Je suis avocate depuis 34 ans, et je travaille dans le domaine du droit criminel et du droit de la famille. J'ai été brutalement attaquée par mon partenaire, et c'est ainsi qu'a commencé ma véritable expérience des prisons fédérales. Après avoir décidé que je devais rendre visite à Rich pour continuer à me rétablir, j'ai découvert la nature cruelle des prisons et des gardiens qui les contrôlent. Nos prisons ne reflètent en aucune façon les valeurs canadiennes. Personne, en fait, n'y trouve son compte.

La Charte canadienne des droits et libertés, en particulier l'article 7, cesse totalement de s'appliquer à la porte d'une prison. Les violations de l'article 7 se produisent à l'abri de la surveillance des tribunaux, lorsque les gardiens prennent des décisions et se conduisent à l'égard des détenus et de leurs familles de manière arbitraire et suivant leur caractère. Des gardiens m'ont prise pour cible, se sont moqués de moi et m'ont ridiculisée tant à la prison de Warkworth qu'à celle de Bath.

À titre d'avocate, je suis auxiliaire de la justice et j'ai consacré toute ma carrière au respect de la loi. Le rapport que je voulais réfuter à l'audience de libération conditionnelle mentionnait que le chien avait détecté de la drogue sur moi. En fait, le chien a sauté sur moi. Le gardien qui le tenait en laisse a fait un faux rapport. Il s'agit du même gardien qui a récemment fait les manchettes pour avoir trafiqué le cellulaire d'un membre d'une autre famille, et qui a également fait l'objet d'une enquête pour avoir poussé un père handicapé, Paul Saliba, qui m'a donné la permission de mentionner son nom.

À mon arrivée à la prison pour rendre visite à Rich le jour de son anniversaire, deux gardes beaucoup plus grands que moi m'ont dit, sur un ton agressif et intimidant, et ce, devant au moins six autres visiteurs qui attendaient, que j'avais « une seconde pour déguerpir ». J'ai reçu une lettre d'excuses par la suite, mais comment se fait-il que quelqu'un soit traité ainsi?

and too much discretion and no proper level of education in applying such a complex piece of legislation as governs the CSC.

On applique une loi aussi complexe que celle qui régit le Service correctionnel du Canada sans reddition de comptes, avec un trop grand pouvoir discrétionnaire et sans formation adéquate.

The grievance procedures do not work. The grievance regarding the guard dog was responded to a full seven months after Rich's statutory release, 20 months after the incident occurred. The legislation provides timelines on grievances to be 30 to 90 days.

De plus, les procédures de grief ne fonctionnent pas. On a donné suite au grief concernant le chien de garde 7 bons mois après la libération d'office de Rich, et 20 mois après l'incident. La loi prévoit un échéancier de 30 à 90 jours pour le règlement des griefs.

This kind of treatment of family members and other visitors is so negative that it literally scares many family members from visiting. Paul is one who said that to me. The ratio of visits to the prison population is declining, which speaks for itself. As for my own situation, I visited my partner for 16 months until the intimidating treatment of the guards escalated to these false accusations and my realization that I was at great risk of being falsely charged.

Ce genre de traitement qui est réservé aux membres de la famille et aux autres visiteurs est si négatif qu'il effraie littéralement les familles. Paul est un de ceux qui m'en ont fait part. Le ratio de visites par rapport à la population carcérale est en baisse, ce qui est assez éloquent. Pour ma part, j'ai rendu visite à mon partenaire pendant 16 mois, soit jusqu'à ce que le traitement intimidant des gardes s'aggrave et aboutisse à de fausses accusations, et que je me rende compte que je risquais fort d'être faussement accusée.

Rich felt a great deal of emotional pain by not being able to do more to defend my good character. Rich laughed at the assistant deputy warden upon being told, "We found drugs on her." This but touches on my experiences and the impact on me.

Rich a beaucoup souffert de ne pas pouvoir faire davantage pour défendre ma bonne nature. Il a ri au nez du sous-directeur adjoint lorsqu'on lui a dit qu'on avait trouvé de la drogue sur moi. Vous avez là un bref aperçu de mon expérience et des conséquences que cela a eu pour moi.

I hope you see that the way families are treated is emotional and psychological abuse of prisoners who are powerless to help their loved ones in these situations. The guards hurt the prisoner when they hurt that person's family. Prisoners need to be in a place where they are shown respect so they can learn it. Affording people their full humanity brings out the best in them — common humanity, rather than the "us" and "them" separation between guards and prisoners.

J'espère que vous êtes conscients de la violence émotionnelle et psychologique qu'on fait subir aux détenus en traitant les membres de leurs familles de cette façon, car ils sont impuissants à les aider. Les gardiens blessent les détenus lorsqu'ils blessent un membre de leur famille. Les détenus doivent se trouver dans un lieu où on leur montre du respect pour qu'ils apprennent à en faire autant. Respecter totalement l'humanité des gens fait ressortir ce qu'il y a de meilleur en eux — il faut de la solidarité humaine, plutôt que le « nous » et le « eux » qui séparent les gardiens des détenus.

Canadian Families and Corrections Network is the only organization in Canada that assists families on a national level, and they bring together all these issues on their website.

Regroupement canadien d'aide aux familles des détenu(e)s est le seul organisme national au Canada qui vient en aide aux familles, et tous les enjeux font partie de notre site web.

It is critical for all to know and to remember that when a judge sentences an offender, the loss of freedom, as in section 7 of our Charter, is the penalty and not physically, emotionally and psychologically abusive techniques by those holding the keys to our prisons. This is not how safe streets are created. Safer streets are created when we release offenders who are better people than when they went in.

Il est crucial que tous sachent et se rappellent que lorsqu'un juge condamne un délinquant, la perte de liberté, l'article 7 de la Charte, est sa peine, et pas les violences physiques, psychologiques et émotionnelles qui lui sont infligées par ceux qui détiennent les clés de la prison. Ce n'est pas comme cela qu'on crée des rues sûres. On crée des rues sûres quand les gens qui sortent de prison sont de meilleures personnes qu'au moment d'y entrer.

What Canada needs is a system for offenders based on an educational model, with a complete revamping and reeducation of guards, designed to create and enforce positive interactions with prisoners and to addressing the needs of the person victimized through restorative justice. There should be care-based units for offenders with mental health issues. This style of rehabilitation centre is what Canada should be known for. We

Le Canada a besoin d'un système basé sur un modèle d'apprentissage, accompagné d'une refonte totale de la formation des gardiens, qui vise à établir des relations positives avec les détenus, à les renforcer, et à répondre aux besoins des victimes grâce à la justice réparatrice. Il devrait y avoir des unités de soins pour les délinquants qui ont des problèmes de santé mentale. Le Canada devrait être connu pour avoir des

can do better. I believe your committee work here can lead to this kind of overhaul.

Thank you for allowing me this opportunity to speak. It is not easy to come before you, and I am grateful to have been afforded this opportunity.

The Chair: Thank you, Ms. Grenier, for your opening statements.

Senator Cordy: Ms. Grenier, thank you so much for coming. It's much appreciated. After our committee has travelled to prisons, we've heard, unfortunately, many stories similar to yours. For you to come forward publicly is really very courageous. Thank you.

Ms. Grenier: Thank you.

Senator Cordy: I'm wondering, you are a lawyer, you are very articulate and well-educated. What about the partners who are not well-educated and who don't wish to come before a Senate committee or their MP or anybody in public to express their story? What about them? They knew that you were somebody who could express your viewpoints publicly and articulately.

Ms. Grenier: Because I've encountered a number of families through CFCN and their meetings, and in the prison waiting room when I'm going in and in the visiting area, I tend to be — now I'm back to myself. Of course I've had a journey. I approach people, say hi and talk to them. It's sort of odd, because no one talks to each other while standing in line and in the visiting room.

I have encountered, seen and spoken to other family members. My fear is for those people who do not have my background and are potentially treated much worse than I am and certainly have no recourse and don't know how to deal with it and simply go home. That's why they don't come back.

I had no recourse either. However educated I am and however articulate I am, that didn't do me any good in the prison. The first time the ion scanner triggered my glasses, I had no experience. I didn't even know Canadian Families and Corrections Network. I knew nothing about the ion scanner. I was taken aside. I had seen this happen to another young woman, a young Black woman, and she was furious. I thought, she's very angry. This was my first visit in a prison. Now it was my turn. It was happening to me on my second time. When I'm asked questions, when I began to answer and respond, I was told I was wasting time and I wasn't allowed to respond to their questions.

centres de réhabilitation de cette nature. Nous pouvons faire mieux. Je pense que les travaux de votre comité peuvent mener à ce genre de refonte.

Je vous remercie de m'avoir donné cette occasion de vous parler. Il n'est pas facile de venir témoigner, et je vous suis reconnaissante de m'avoir donné cette chance.

La présidente : Merci, madame Grenier, de votre déclaration liminaire.

La sénatrice Cordy : Madame Grenier, je vous remercie beaucoup d'être parmi nous. Nous vous en sommes reconnaissants. Après notre tournée de diverses prisons, nous avons malheureusement entendu beaucoup d'histoires comme la vôtre. Il vous faut beaucoup de courage pour témoigner publiquement. Merci.

Mme Grenier : Merci.

La sénatrice Cordy : Vous êtes avocate, vous êtes instruite et vous vous exprimez très bien, mais qu'en est-il des partenaires qui ne sont pas instruits et qui ne veulent pas venir témoigner devant un comité du Sénat, ou parler à leur député, ou parler à quiconque de leurs histoires publiquement? Qu'en est-il d'eux? Ils savaient que vous étiez en mesure de faire valoir votre point de vue clairement et publiquement.

Mme Grenier : Parce que j'ai rencontré un certain nombre de familles par l'intermédiaire du Regroupement canadien d'aide aux familles des détenu(e)s et de leurs réunions, ainsi que dans la salle d'attente du pénitencier lorsque je m'y rends et dans l'aire des visites, j'ai tendance à être... Maintenant, je suis redevenue moi-même. Bien sûr, j'ai suivi tout un cheminement. Je vais vers les gens, je les salue et je leur parle. C'est étrange, en quelque sorte, car les gens ne se parlent pas lorsqu'ils font la queue ou se trouvent dans l'aire des visites.

J'ai rencontré d'autres membres des familles, je les ai vus et je leur ai parlé. Je crains pour les personnes qui n'ont pas mon bagage, qui sont peut-être traitées plus mal que je l'ai été, qui n'ont certainement aucun recours et qui ne savent pas comment gérer la situation, si bien qu'elles rentrent simplement à la maison. C'est la raison pour laquelle elles ne reviennent pas.

Je n'avais aucun recours moi non plus. Mon niveau d'éducation et d'éloquence ne m'ont été d'aucune utilité en prison. La première fois que le détecteur ionique s'est déclenché au contact de mes lunettes, je n'avais aucune expérience. Je ne connaissais même pas le Regroupement canadien d'aide aux familles des détenu(e)s. Je ne savais rien du détecteur ionique. On m'a emmenée à l'écart. J'avais vu la même chose arriver à une autre jeune femme, une jeune femme noire, et elle était furieuse. J'ai pensé qu'elle était colérique. C'était ma première visite dans une prison. Maintenant, c'était mon tour. Cela m'est arrivé à ma deuxième visite. Lorsque j'ai posé des questions,

How could it be and why is it that we've triggered and we see you have some sort of narcotics? Not allowed to respond.

lorsque j'ai commencé à répondre et à réagir, on m'a dit que je perdais mon temps et que je n'étais pas autorisée à répondre à leurs questions. Comment peut-on être accusé, après avoir déclenché le détecteur, d'être en possession de quelconques stupéfiants, mais ne pas être autorisé à se défendre?

Senator Cordy: What recommendation do we make? You're not the first person that we've heard these kinds of stories from. Many of the guards are doing a wonderful job, and prisoners have told us that, but all it takes is a couple.

La sénatrice Cordy : Quelle recommandation pouvons-nous faire? Vous n'êtes pas la première à nous relater ce type d'expérience. Nombre de gardiens font un travail remarquable, et les détenus nous l'ont dit, mais il suffit qu'il y en ait deux qui se comportent mal.

Ms. Grenier: In fact, my partner Rich has a very specific recommendation, and that is that CSC should not be in charge of visits or visitors. Personally, I think they should not come near us. His thought was that he'd rather have our Canadian Armed Forces taking care of this rather than CSC. An independent organization — and certainly if the Armed Forces is an option — could manage approvals, comings and goings and visits. I can assure you that I have never been nor will I ever be a danger to any person, and certainly not a penal institution. Visits are not that hard to monitor. An independent organization is really the only solution. With the mindset that exists, from my personal experience, I don't see it as being quickly changed. A new organization needs to come in and take this over.

Mme Grenier : En fait, Rich, mon partenaire, a une recommandation très précise, soit que le SCC ne soit pas responsable des visites ou des visiteurs. Personnellement, je pense que les gardiens ne devraient pas s'approcher de nous. Rich a fait valoir qu'il préférerait que les Forces armées canadiennes s'en chargent plutôt que le SCC. Un organisme indépendant — et les forces armées, si cela est possible — pourrait gérer les approbations, les allées et venues, et les visites. Je peux vous assurer que je n'ai jamais représenté un danger pour quiconque et que je n'en représenterai jamais un, certainement pas pour un établissement pénal. Les visites ne sont pas si difficiles à surveiller. Un organisme indépendant est vraiment la seule solution. Avec la mentalité qui existe, si j'en juge par mon expérience personnelle, je ne vois pas la situation changer de sitôt. Un nouvel organisme doit prendre cette responsabilité en charge.

Senator Cordy: You also speak about the mental health aspects of those who are incarcerated, and you said there should be care-based units. I recall walking into a prison in Saskatchewan for those who had poor mental health, and my reaction was, what are these people doing behind bars? This is not the place where they should be. How do you envision a care-based unit for those with mental health issues? Should it actually be within a prison setting, which is what I saw? And I still see the picture in my mind from when I first walked in.

La sénatrice Cordy : Vous parlez aussi de la santé mentale des personnes incarcérées et avez suggéré qu'il y ait des unités de soins. Je me souviens d'être entrée dans une prison en Saskatchewan pour les personnes souffrant de problèmes de santé mentale et de m'être demandé ce que ces personnes faisaient derrière les barreaux. Ce n'est pas là qu'elles devraient être. Comment envisagez-vous une unité de soins pour les personnes souffrant de troubles de santé mentale? Est-ce qu'elle devrait se trouver en contexte carcéral, comme ce que j'ai vu? J'ai toujours à l'esprit l'image que j'ai vue quand je suis entrée.

Ms. Grenier: No. You might get the theme from me that I have no faith in the guards or the CSC system. No, it should not be. It should be stand-alone, hospital-style institutions that are meant to help people with mental health issues, because if that is what the guards are protecting themselves from — and the deaths that occur in prisons and jails, I do not know how anyone in a free and democratic society can justify that.

Mme Grenier : Non. Vous pourriez en arriver à la conclusion que je ne fais aucunement confiance aux gardiens ou au système du SCC. Non, il ne devrait pas se trouver en milieu carcéral, mais bien dans des établissements indépendants comme des hôpitaux qui ont pour mandat d'aider les gens aux prises avec des problèmes de santé mentale, car si c'est contre cela que se protègent les gardiens... Si on pense aux décès qui surviennent dans les prisons et les pénitenciers, je ne sais pas comment il est possible de le justifier dans une société libre et démocratique.

On one visit, they made me wait for an hour in the visiting room, alone. I have PTSD. I'm pretty well through the process, but at that time it was still fairly significant. I went to the booth — the bubble, they like to call it — no fewer than four times, asking, "Where is he?" They said, "We don't know." I said, "This is a federal prison. I hope you know where he is."

À une occasion, on m'a fait attendre pendant une heure, seule, dans l'aire des visites. Je souffre d'un état de stress post-traumatique. Je suis bien avancée dans mon traitement mais, à l'époque, mon problème était relativement marqué. Je suis allée au guichet — la bulle, comme ils se plaisent à l'appeler — pas moins de quatre fois pour leur demander : « Où est-il? » et me

faire répondre : « Nous ne le savons pas. » Je leur ai dit que, comme il s'agissait d'un établissement fédéral, j'espérais qu'ils savaient où il se trouvait.

So, yes, it needs to be for mental health persons. We heard from the previous speakers — who had a significant impact on me, and I'm pleased to have been here to hear them — that social workers and psychologists should be running and designing the programs needed for those who are incarcerated and sentenced.

Alors oui, ces unités doivent être pour des personnes qui souffrent de problèmes de santé mentale. Les intervenants précédents — qui m'ont fait tout un effet, alors je suis ravie d'avoir été là pour les entendre — ont dit que les travailleurs sociaux et les psychologues devraient élaborer et gérer les programmes nécessaires aux personnes incarcérées et condamnées à purger une peine.

Senator Cordy: Because we don't want a revolving door; we want people actually rehabilitated. That should be the plan, shouldn't it?

La sénatrice Cordy : Parce que nous ne voulons pas de portes tournantes; nous voulons que les personnes soient vraiment réhabilitées. C'est ce que nous devrions viser, non?

Ms. Grenier: It should absolutely be the only plan we have, given that loss of freedom is the penalty, not anything else. I'm afraid many good Canadians do not fully comprehend that concept because they've never had a brush or contact with the criminal justice system. I was fortunate enough to have grown up with fantastic parents. I had a great childhood. I became a lawyer because my parents said we could do anything we wanted, and I believed them. I have no background in that regard. I know that so much of the difficulties arise out of the difficulties in our society, societal issues.

Mme Grenier : Tout à fait. C'est la seule chose que nous devrions viser, étant donné que la punition est la perte de liberté et rien d'autre. Je crains que bien des bons Canadiens ne comprennent pas pleinement ce concept, car ils n'ont jamais eu le moindre contact avec le système de justice pénale. J'ai eu la chance d'avoir des parents fantastiques. J'ai eu une enfance extraordinaire. Je suis devenue avocate parce que mes parents ont dit que nous pouvions faire tout ce que nous voulions, et je les ai crus. Je n'ai aucun antécédent à cet égard. Je sais qu'une bonne partie des difficultés que vivent les gens résultent de problèmes sociaux.

The bottom line is that good Canadians often think: Lock them up and throw away the key. It's out of a lack of education and understanding. They do not mean harm, but they don't understand that loss of freedom, locking you up, is the penalty. Everything after that should be to benefit Canadian society and benefit, frankly, those good Canadians who may be their neighbour, or, even more tragic, you may be a family member of someone in prison.

En gros, les bons Canadiens pensent souvent qu'il faille enfermer les délinquants et jeter la clé. C'est en raison d'un manque de sensibilisation et de compréhension. Ils ne veulent de mal à personne, mais ils ne comprennent pas que la perte de liberté, l'incarcération, est la peine. Tout ce qui survient après devrait être dans l'intérêt de la société canadienne et dans l'intérêt, honnêtement, de ces bons Canadiens qui pourraient être leurs voisins ou, encore plus tragiquement, un membre de la famille d'une personne incarcérée.

I could have never believed, in my wildest dreams, that I would ever be going into a federal prison to visit someone I loved, nor that I would be here telling you about it. It happens, and sometimes you do not see it coming. I've talked to mothers and grandmothers who are heartbroken because their sons or grandsons are in prison. They don't know how to comprehend that, because the circumstances that led to that person's incarceration may have been a sudden and single incident, as is mine.

Même dans mes rêves les plus fous, je n'aurais jamais cru un jour rendre visite à quelqu'un que j'aime dans un pénitencier fédéral ou venir ici pour vous en parler. Ces choses-là arrivent, et parfois, vous êtes pris par surprise. J'ai parlé à des mères et à des grands-mères qui ont le cœur brisé parce que leurs fils ou leurs petits-fils sont en prison. Elles n'arrivent pas à le comprendre, parce que les circonstances qui ont mené à l'incarcération de ces personnes ont peut-être découlé d'un incident unique et soudain, comme dans mon cas.

I live with the statistics about domestic abuse too, so I get a lot of sideward glances. It takes 16 times before a victim will come forward. I personally do not like the term "victim," a person victimized by domestic violence. That's not my case. This happened once, and once only. It was one of those situations that can never really be explained.

Je vis aussi avec les statistiques concernant la violence conjugale, alors je me fais lancer plein de regards en biais. Il faut 16 fois avant qu'une victime porte plainte. Personnellement, je n'aime pas le terme « victime », une personne victime de violence conjugale. Ce n'est pas mon cas. C'est arrivé une fois, et une fois seulement. C'est une de ces situations qu'on ne peut jamais vraiment expliquer.

Senator Cordy: Thank you very much.

La sénatrice Cordy : Merci beaucoup.

Senator Pate: Thank you for appearing.

I first want a supplemental to what Senator Cordy asked you. In terms of the process when you were ion scanned, the procedure that is supposed to be followed is a risk threat assessment. You're supposed to be tested twice through different tests. If there's still a concern that you're a security risk to the institution, there's supposed to be a risk threat assessment done by Corrections that is then supposed to be shared with you. Was that procedure ever followed in any of your visits? To your knowledge, was that procedure ever followed with any of the people you saw when you were visiting?

Ms. Grenier: Not that I saw.

Senator Pate: Thank you.

You mentioned having mental health facilities within the prisons. We've heard evidence and certainly seen lots of examples, as Senator Cordy pointed out, of situations where existing mental health services within the prison settings are always — staff within them talk about security always trumping therapeutic interventions, or, on almost all occasions, security trumping therapeutic needs.

One of the recommendations that has been made by some is that we actually look at using provisions like section 29 of the CCRA, Corrections and Conditional Release Act, which allow people to be transferred out into appropriate health and mental health facilities. If those were available, if that provision was used, would you still be suggesting more services within prisons, or would you be suggesting that we look to more of those external services being provided?

Ms. Grenier: First of all, my position is that prisons should be abolished, so I think everything should be outside of the prison. Even with section 29 actually being used to transfer people out to the community for help, what is going on inside the prisons cannot be fixed, so a separate, outside, secure unit.

With regard to the issue of security trumping therapeutic needs, in fact, security trumps everything: section 7, your right as a person, everything is trumped by that concept of security. It is the conduct of the guards and the way they treat people. They dehumanize people. Richard was talked down to. He was treated badly. Other people were treated worse than he was. They cannot expect to be safe. Of course they're looking over their shoulders. They know how they're treating prisoners. They know the environment they've created. I don't think they have the same problem in Norway.

La sénatrice Pate : Merci d'avoir témoigné.

Je veux d'abord enchaîner sur ce que la sénatrice Cordy vous a demandé. Lorsqu'on fait passer quelqu'un au détecteur ionique, on est censé suivre une procédure d'évaluation des risques ou de la menace. Vous êtes censé être soumis à deux tests différents. Si vous présentez toujours un risque pour la sécurité de l'établissement, le Service correctionnel est supposé procéder à une évaluation des risques ou de la menace et vous en faire ensuite part. A-t-on déjà suivi cette procédure lors d'une de vos visites? À votre connaissance, a-t-on déjà suivi cette procédure avec une des personnes que vous avez vues lors d'une de vos visites?

Mme Grenier : Pas à ma connaissance.

La sénatrice Pate : Merci.

Vous avez suggéré que les prisons soient dotées de centres de santé mentale. Nous avons entendu des témoignages et clairement vu bien des exemples, comme la sénatrice Cordy l'a indiqué, de situations où les services de soins de santé mentale en milieu carcéral sont toujours... Le personnel qui y travaille affirme que la sécurité l'emporte toujours sur les interventions thérapeutiques ou que, dans presque tous les cas, la sécurité l'emporte sur les besoins thérapeutiques.

Une des recommandations que certaines personnes ont formulées est que nous envisagions d'utiliser des dispositions comme l'article 29 de la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition, qui permet aux gens d'être transférés dans des centres de santé et de santé mentale appropriés. Si c'était possible et si on se servait de cette disposition, suggéreriez-vous toujours qu'on offre plus de services dans les prisons, ou recommanderiez-vous plutôt que nous misions davantage sur ces services à l'externe?

Mme Grenier : Premièrement, j'estime que les prisons devraient être abolies, alors je pense que tout devrait se passer à l'extérieur de celles-ci. Même si on se sert de l'article 29 pour transférer les personnes vers la collectivité pour leur venir en aide, ce qui se passe à l'intérieur des prisons ne peut pas être rectifié, alors il faut une unité sécurisée et distincte à l'extérieur du pénitencier.

Pour ce qui est de la question de la sécurité qui l'emporte sur les besoins thérapeutiques, en fait, la sécurité l'emporte sur tout : sur l'article 7, sur votre droit en tant que personne — le concept de la sécurité l'emporte sur tout. Le problème, c'est le comportement des gardiens et la façon dont ils traitent les gens. Ils les déshumanisent. Richard se faisait parler avec condescendance. Il était mal traité. D'autres personnes l'étaient encore plus que lui. Elles ne peuvent pas s'attendre à être en sécurité. Bien sûr, elles vivent constamment dans la crainte. Elles savent comment les gardiens traitent les détenus et connaissent l'environnement qu'ils ont créé. Je ne pense pas qu'on ait le même problème en Norvège.

Senator Pate: You mentioned you were going into the prison both as a victim and as a family member. How were you treated in terms of being a victim by Correctional Service Canada?

Ms. Grenier: They knew I was a victimized person because that's the basis upon which my visitor status was approved, which, of course, you have a whole application to get that approved. They were aware that was the purpose and reason I was going in there and that Rich was the offender in my situation.

As disrespectfully as they could, they laughed at me. They have sneered at me. During one of the visits in the visiting room — of course, the visiting room with other families — a guard came up as close to me as he could without touching me. They have body armour on. He said, "I'm sick and tired of watching you." Very aggressive, very demeaning.

I'll admit that there are good persons employed and working with CSC, but I only encountered one while visiting. He was decent and was addressing an issue with me. I was very defensive because of my previous treatment, but we sorted it out. That's my experience.

I went in for 16 months. I was going every other weekend, and then I was going for two days every other weekend. First it was one day. You can tabulate the number of times that I've been in and out of, first, Warkworth and then Bath institutions.

It was traumatic for me to go the first time. Just the building is intimidating — the wire, the gates, the doors. I have post-traumatic stress. I was going to see my partner for the first time. The first visit was a closed visit, behind glass, so it was very stressful going and just deciding to go. They knew I was a victim, and yet they locked me in a room similar to the room he's in, with the thick glass door. I was locked in another cell, as it were. That's when they walked by, looked in the window and laughed at me, because I was, at that point, very emotional just being there and seeing my partner. That was definitely the opposite to what I expected.

And they also did know that I was a lawyer as well, so I guess I thought there would be some professional recognition of some sort, but that seemed to be the opposite. It seems they have greater disdain for lawyers and persons victimized than —

I did meet many women going in who — mostly women, because we were going into a male institution — who had

La sénatrice Pate : Vous avez mentionné que vous alliez dans la prison tant comme victime que comme membre de la famille. En tant que victime, comment avez-vous été traitée par le Service correctionnel du Canada?

Mme Grenier : Ils savaient que j'avais été victime d'un crime, parce que c'est en fonction de cela que mon statut de visiteuse a été approuvé, et ce, bien sûr, à l'issue de tout un processus. Ils savaient que c'était la raison pour laquelle je me rendais en prison et que Rich était l'agresseur dans ma situation.

De manière aussi irrespectueuse que possible, ils se sont moqués de moi. Ils m'ont souri d'un air méprisant. Pendant un des passages dans la salle des visites — bien sûr, la salle où se trouvaient les autres familles —, un gardien s'est approché le plus possible de moi sans me toucher. Ils portent des gilets pare-balles. Il a dit : « J'en ai vraiment ras-le-bol de te surveiller. » Il était très agressif et méprisant.

J'avoue qu'il y a de bonnes personnes qui travaillent pour le SCC, mais je n'en ai rencontré qu'une seule lors de mes visites. C'était un homme convenable qui a soulevé une question auprès de moi. J'étais vraiment sur la défensive en raison de la façon dont j'avais été traitée précédemment, mais nous avons tout réglé. Ce fut mon expérience.

J'y suis allée pendant 16 mois un week-end sur deux. Ensuite, j'y suis allée pendant deux jours un week-end sur deux. Au début, je n'y allais qu'une seule journée. Vous pouvez additionner le nombre de fois où je suis allée d'abord à l'établissement de Warkworth, et ensuite de Bath.

Ma première visite a été traumatisante. Même le bâtiment est intimidant — les barbelés, les barrières, les portes. Je suis en état de stress post-traumatique. J'allais voir mon partenaire pour la première fois. La première visite était avec séparation, derrière une vitre, alors le simple fait de décider d'y aller et de le faire était stressant. Ils savaient que j'étais une victime, et pourtant, ils m'ont enfermée dans une pièce semblable à celle dans laquelle il se trouvait, avec une porte en verre épais. J'étais enfermée dans une autre cellule, en fait. C'est à ce moment-là qu'ils sont passés, ont regardé par la fenêtre et ont ri de moi parce que j'étais, à ce stade, très émue par le simple fait d'être là et de voir mon partenaire. C'était manifestement le contraire de ce à quoi je m'attendais.

De plus, ils savaient aussi que j'étais avocate, alors j'ai pensé, je suppose, qu'on m'accorderait un quelconque respect professionnel, mais cela a semblé être le contraire. Il semble qu'ils éprouvent un plus grand dédain pour les avocats et les victimes de crimes que...

J'ai rencontré de nombreuses femmes qui se rendaient en prison — surtout des femmes, car nous allions dans

no issues going in and out at all. So it was my heightened awareness that I was being targeted.

Senator Pate: Thank you.

The Chair: I don't have any other senators on the list, but I do have one question I'd like to ask.

During our fact-finding visits to prisons, we were told on a number of occasions that the CSC cancels family visits for a range of reasons, including discipline, lockdowns or security concerns, for example. I'm wondering if you have any views on how cancelling family visits affects those federally sentenced persons and what the impact is on family members when a visit is cancelled.

Ms. Grenier: For instance, regarding the incident when I attended and was told I had one second to get out, I had driven four hours. I was sent away in one minute, with no basis whatsoever. There was no reason to make me leave. I had to drive four hours home.

Of course, my partner doesn't know what happened. He knows there's a visit scheduled. He's waiting, waiting. He does see me come in, because he would be in the yard specifically waiting to see me arrive. Then he would leave, because he had a long walk to get back around so he could get back into the visiting room and not keep me waiting. Then he hears nothing. He knows nothing. He finds out when he phones so many hours later. That's when he learns. And he figures out when he doesn't get called down.

That has an emotional and a mental health effect on both of us that one has great difficulty describing. I can tell you I have had and still have a psychologist with whom I meet, and I've spent many hours of therapy just dealing with what I've been through in these situations with CSC.

So the prisoner is in there, sometimes not knowing what has happened and the status of their visit. We figure out that the visit is cancelled. From both sides, we both are anticipating this visit and are both anticipating seeing each other. It is an open visit, so we can hug, we can kiss hello, we can sit together and we can have eye contact. In good weather, we walk outside. And we spent a lot of time talking about some of the details, which you cannot do on the telephone, for me to come to grips with what had happened, what he had done to me, and it is important to get through those and understand them personally, together.

So the feeling of anticipating seeing a loved one and working through issues — by this time, we've made some progress, obviously — is, again, very destructive, mentally

un pénitencier pour hommes — dont les allées et venues se passaient sans heurt. J'étais donc tout à fait consciente d'être ciblée.

La sénatrice Pate : Merci.

La présidente : Il n'y a plus de sénateurs sur la liste, mais j'aimerais poser une question.

Pendant nos visites d'étude dans les prisons, on nous a dit à un certain nombre d'occasions que le SCC annule les visites familiales pour une gamme de raisons, notamment des mesures disciplinaires, des confinements ou des questions de sécurité. Je me demande si vous avez une opinion sur la façon dont l'annulation des visites familiales affecte les personnes qui purgent des peines fédérales et les membres de leur famille.

Mme Grenier : Par exemple, en ce qui concerne l'incident où je me suis présentée à la prison et me suis fait dire que j'avais une minute pour sortir, j'avais fait quatre heures de route. J'ai été chassée en une minute, sans aucune justification. Il n'y avait aucune raison de me faire partir. J'ai dû faire quatre heures de route pour rentrer chez moi.

Bien entendu, mon partenaire ne sait pas ce qui s'est passé. Il sait qu'une visite est prévue. Il attend et attend. Il me verrait arriver parce qu'il serait dans la cour spécialement pour cela. Ensuite, il partirait parce qu'il aurait une grande distance à marcher pour retourner dans la salle des visites et pour ne pas me faire attendre. Ensuite, on ne lui dirait rien. Il ne saurait rien. Il apprendrait ce qui s'est passé quand il appellerait des heures plus tard. C'est à ce moment-là qu'il serait mis au courant. Et il comprendrait ce qui s'est passé quand on ne l'appellerait pas pour qu'il descende.

Cela a un effet difficile à décrire sur notre santé mentale et émotionnelle à tous les deux. Je peux vous dire que j'ai consulté et que je consulte toujours un psychologue, et j'ai passé nombre d'heures en thérapie simplement pour composer avec ce que j'ai vécu dans ces situations avec le SCC.

Donc, le détenu se trouve à l'intérieur, parfois sans savoir ce qui s'est passé et où en est sa visite. On déduit que la visite a été annulée. Des deux côtés, on s'attend à cette visite et on s'attend tous les deux à se voir. C'est une visite sans séparation, si bien qu'on peut s'étreindre, se faire la bise, s'asseoir ensemble et se regarder dans les yeux. Lorsqu'il fait beau, on marche à l'extérieur. Nous passions beaucoup de temps à discuter de certains détails, ce qu'on ne peut pas faire au téléphone, pour que j'arrive à me remettre de ce qui était arrivé, de ce qu'il m'avait fait, et c'est important de vivre ces moments et de les comprendre personnellement, ensemble.

Donc, le fait d'avoir hâte de voir un être cher et de travailler ensemble à régler des problèmes — à ce stade, nous avions fait des progrès, évidemment — et de ne pas pouvoir le faire est,

and emotionally. Needless to say, I didn't get very far in my car before I had to stop because I was weeping, and I can't drive that way.

I have to say my contact, my community officer with CSC, was the best person I could have encountered in this journey. I often did phone her and tell her of various treatments and what was going on. It was not CSC, I'm sorry; it was a Parole Board contact person I had as a victim when I signed up under their program. She was almost always there on the phone to talk to me and help me through these. She did, in fact, listen many times.

I hope that answers your question.

The Chair: Yes, thank you.

Ms. Grenier, on behalf of the committee, I want to thank you for coming and sharing with us your experience and making that public. We appreciate what you've shared with us today. Thank you for your time.

Ms. Grenier: Thank you.

The Chair: Committee members, we have some administrative matters to discuss. Is it agreed that we continue the meeting in camera?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed.

(The committee continued in camera.)

encore une fois, très destructeur sur les plans mental et émotionnel. Inutile de dire que je ne suis pas allée bien loin en auto avant de devoir m'arrêter, parce que je pleurais et qu'il m'était impossible de conduire ainsi.

Je dois dire que ma personne-ressource, mon agente communautaire au sein du SCC, était la meilleure personne que je puisse rencontrer pendant ce cheminement. Je lui ai souvent téléphoné pour lui parler des divers traitements que je suivais et lui dire ce qui se passait. Elle n'était pas avec le SCC, pardon; c'était plutôt une personne-ressource de la Commission des libérations conditionnelles qu'on m'avait assignée en tant que victime lorsque je me suis inscrite à leur programme. Elle était presque toujours là au téléphone pour me parler et m'aider à traverser cette expérience. En fait, elle m'a écoutée à de nombreuses reprises.

J'espère que cela répond à votre question.

La présidente : Oui, merci.

Madame Grenier, au nom du comité, je tiens à vous remercier d'être venue et de nous avoir fait part de votre expérience en public. Nous vous savons gré de ce que vous avez partagé avec nous aujourd'hui. Merci pour le temps que vous nous avez accordé.

Mme Grenier : Merci.

La présidente : Mesdames et messieurs les membres du comité, il y a des questions administratives dont nous devons discuter. Vous plaît-il que nous poursuivions nos travaux à huis clos?

Des voix : D'accord.

La présidente : D'accord.

(La séance se poursuit à huis clos.)

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, February 27, 2019

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day at 11:30 a.m. to study the issues relating to the human rights of prisoners in the correctional system; and, in camera, to examine and monitor issues relating to human rights and, inter alia, to review the machinery of government dealing with Canada's international and national human rights obligations (consideration of a draft agenda — future business).

Senator Wanda Elaine Thomas Bernard (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good morning and welcome. I would like to begin by acknowledging for the sake of reconciliation that we are meeting on the unceded traditional lands of the Algonquin peoples.

I would also like to acknowledge that today is Pink Shirt Day, so thank you all who are wearing a pink shirt, the symbol for anti-bullying.

My name is Wanda Thomas Bernard. I'm a senator from Nova Scotia. I have the honour and privilege of chairing this committee. I'll now invite my fellow senators to introduce themselves.

[*Translation*]

Senator Brazeau: Patrick Brazeau from Quebec.

[*English*]

Senator Boyer: Yvonne Boyer, Ontario.

Senator Hartling: Nancy Hartling, New Brunswick.

Senator Pate: Kim Pate, Ontario.

Senator Ngo: Thanh Hai Ngo, Ontario.

The Chair: Thank you.

Our committee has been studying the human rights of federally sentenced persons. During this study, the committee has held public hearings in Ottawa as well as in various regions and has conducted fact-finding visits to 29 facilities. As we draw our study to a close, we are hearing from government services involved in corrections.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 27 février 2019

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 11 h 30, pour étudier les questions concernant les droits de la personne des prisonniers dans le système correctionnel et pour se pencher, à huis clos, sur l'évolution de diverses questions ayant trait aux droits de la personne et examiner, entre autres choses, les mécanismes du gouvernement pour que le Canada respecte ses obligations nationales et internationales en matière de droits de la personne (examen d'un ordre du jour provisoire — travaux futurs).

La sénatrice Wanda Elaine Thomas Bernard (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Bonjour. Je vous souhaite la bienvenue. J'aimerais d'abord souligner, au nom de la réconciliation, que nous sommes réunis sur le territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin.

Je veux aussi souligner qu'aujourd'hui est la Journée du chandail rose, alors je remercie tous ceux qui portent du rose en symbole de la lutte contre l'intimidation.

Je m'appelle Wanda Thomas Bernard et je viens de la Nouvelle-Écosse. J'ai l'honneur et le privilège de présider le comité. J'invite maintenant mes collègues à se présenter.

[*Français*]

Le sénateur Brazeau : Patrick Brazeau, du Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Boyer : Yvonne Boyer, Ontario.

La sénatrice Hartling : Nancy Hartling, Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Pate : Kim Pate, Ontario.

Le sénateur Ngo : Thanh Hai Ngo, Ontario.

La présidente : Merci.

Notre comité étudie les droits de la personne des prisonniers dans les établissements correctionnels fédéraux. Au cours de cette étude, le comité a tenu des audiences publiques à Ottawa ainsi que dans diverses régions du pays et il a effectué des visites d'information dans 29 établissements. Notre étude tire à sa fin, et nous sommes rendus à entendre des témoins des services gouvernementaux qui concernent les établissements carcéraux.

In our first panel today, we are hearing again from the Correctional Service of Canada. Let me introduce Anne Kelly, Commissioner. I'll ask you to introduce the people that are with you, and then you will present your opening remarks. Thank you.

Anne Kelly, Commissioner, Correctional Service Canada: Thank you very much, madam chair and honourable committee members. Thank you for inviting me here today. I'm happy to have this opportunity to update you on the progress made by the Correctional Service of Canada and contribute to your work as you complete your study on the human rights of federally sentenced persons.

I am accompanied by Mr. Alain Tousignant, the Senior Deputy Commissioner; Ms. Jennifer Wheatley, the Assistant Commissioner, Health Services; Dr. Kelley Blanchette, the Deputy Commissioner for Women; and Dr. Larry Motiuk, the Assistant Commissioner, Policy.

[*Translation*]

I appeared before you a little over two years ago, in my previous role as senior deputy commissioner, as you were embarking on this extensive study. Since that time, I know you have heard from many stakeholders and travelled from coast to coast, visiting many of our facilities to learn more about our work, our institutions, our programs and the people under our care and custody.

[*English*]

I would like to begin by thanking the 18,000 employees of the Correctional Service of Canada, as well as our many volunteers. Over the course of my 35 plus years of service with the Correctional Service of Canada, I have seen firsthand the dedication and commitment the employees bring to work day in and day out and how their efforts directly contribute to the rehabilitation and reintegration of offenders and ensure the safety of all Canadians.

I would also like to thank the committee for its recent interim report. We are in the process of reviewing the report's findings, and we will continue to work hard to address the many issues raised.

Racism, sexism, homophobia or any sort of discrimination or misconduct have no place in our institutions and work environment. Such reprehensible behaviours will continue to be addressed and condemned.

As you may be aware, Minister Goodale provided me with a mandate letter this past September upon my appointment as the new commissioner of the Correctional Service of Canada. The letter calls for instilling within CSC a culture of ongoing self-reflection, which is very much in keeping with my vision of

Nos premiers témoins aujourd'hui représentent le Service correctionnel du Canada. Permettez-moi de vous présenter Anne Kelly, commissaire. Je vais vous laisser présenter les personnes qui vous accompagnent et vous pourrez ensuite faire votre exposé. Merci.

Anne Kelly, commissaire, Service correctionnel du Canada : Merci beaucoup, madame la présidente et honorables membres du comité. Merci de m'avoir invitée. Je suis heureuse d'avoir l'occasion de vous informer des progrès réalisés par le Service correctionnel du Canada et de contribuer à vos travaux dans le cadre de l'étude sur les droits de la personne des prisonniers dans le système correctionnel fédéral.

Sont venus avec moi M. Alain Tousignant, sous-commissaire principal; Mme Jennifer Wheatley, commissaire adjointe, Services de santé; Mme Kelley Blanchette, sous-commissaire pour les femmes; et, enfin, M. Larry Motiuk, commissaire adjoint, Politiques.

[*Français*]

J'ai comparu devant vous, il y a un peu plus de deux ans, dans mon rôle précédent de sous-commissaire principale, alors que vous entrepreniez cette étude approfondie. Depuis, je sais que vous avez entendu de nombreux intervenants et que vous avez voyagé d'un océan à l'autre pour visiter plusieurs de nos installations pour en apprendre davantage sur notre travail, nos établissements, nos programmes et les personnes dont nous sommes responsables.

[*Traduction*]

D'entrée de jeu, je voudrais remercier les 18 000 employés du Service correctionnel du Canada, ainsi que les nombreux bénévoles qui nous appuient. Au cours de mes 35 années de service au sein du Service correctionnel du Canada, j'ai été témoin du dévouement et de l'engagement dont font preuve les employés chaque jour et de la façon dont leurs efforts contribuent directement à la réadaptation et à la réinsertion sociale des délinquants et à la sécurité de tous les Canadiens.

Je tiens également à remercier le comité de son récent rapport provisoire. Nous examinons actuellement les conclusions de ce rapport et nous continuerons de travailler fort pour répondre aux nombreux problèmes soulevés.

Le racisme, le sexisme, l'homophobie et toute forme de discrimination et d'inconduite n'ont pas leur place dans nos établissements et notre milieu de travail. Nous allons toujours condamner ces comportements répréhensibles et nous y attaquer.

Vous le savez peut-être, le ministre Goodale m'a remis une lettre de mandat en septembre dernier au moment de ma nomination à titre de commissaire du Service correctionnel du Canada. Cette lettre demande l'instauration au sein du Service correctionnel du Canada d'une culture d'autoréflexion continue,

continuous quality improvement. Self-reflection means continually looking at our policies and operation, asking what works and changing what doesn't. It also means welcoming constructive good-faith critiques and being forward-looking about innovative ideas.

Since my remarks today are to be brief, I have chosen to highlight two areas where we are taking new approaches to long-standing challenges.

First, as you have noted over the course of this study, the over-representation of Indigenous peoples in Canada's criminal justice system, including federal corrections, continues to be a critical concern, particularly for Indigenous women.

[*Translation*]

In the last year, we have implemented Aboriginal intervention centres as a core strategy to improve reintegration results for Indigenous offenders. These centres are intended for Indigenous people, particularly those with shorter sentences, who, at intake, will begin Aboriginal programming, work with an elder and initiate a section-84 release plan, if appropriate.

[*English*]

Another area of focus for CSC is doing more to address the mental health needs of the most vulnerable inmates. As you are undoubtedly aware, rates of mental health disorders among offenders are higher than in the Canadian public. The 2017 and 2018 federal budgets included $78.2 million for mental health care services, and the recent fall economic statement included another $448 million for corrections, of which $150 million is specifically devoted to enhancements to mental health, such as early diagnosis, improved mental health care and establishing a patient advocacy system for inmates.

[*Translation*]

These new investments will help establish a mental health system consistent with what is available in the community. This will improve our capacity to provide proactive care and treatment to respond appropriately to the needs of patients who may be most vulnerable.

[*English*]

The remaining investment of $298 million will support the transformation of the correctional system, including the introduction of a new correctional interventions model, while ensuring that our institutions provide a safe and secure

ce qui correspond à ma vision personnelle de l'amélioration qualitative continue. L'autoréflexion signifie de continuellement réévaluer nos politiques et nos programmes afin de trouver ce qui fonctionne et de changer ce qui ne fonctionne pas. Cela veut aussi dire d'accueillir les critiques constructives faites de bonne foi et de ne pas avoir peur des idées novatrices.

Comme je dois faire un exposé plutôt bref, j'ai choisi de mettre en évidence deux secteurs où nous avons adopté de nouvelles approches pour répondre à des défis de longue date.

Premièrement, comme vous l'avez noté au cours de votre étude, la surreprésentation des peuples autochtones, particulièrement celle des femmes autochtones, dans le système de justice pénale canadien, notamment dans les établissements carcéraux fédéraux, est toujours un problème criant.

[*Français*]

Au cours de la dernière année, nous avons mis en œuvre des centres d'intervention pour Autochtones comme stratégie centrale visant à améliorer les résultats de réinsertion sociale des délinquants autochtones. Ces centres sont destinés aux Autochtones, en particulier à ceux et celles qui purgent des peines plus courtes et qui, dès leur admission, commenceront à participer à des programmes destinés aux Autochtones, travailleront avec un aîné et amorceront un plan de libération en vertu de l'article 84, le cas échéant.

[*Traduction*]

Un autre point auquel le Service correctionnel du Canada doit s'attaquer concerne les besoins en santé mentale des détenus les plus vulnérables. Vous le savez sans doute, le taux de maladie mentale chez les délinquants est plus élevé que dans la population générale. Les budgets fédéraux de 2017 et de 2018 comprenaient 78,2 millions de dollars pour les services en santé mentale et l'énoncé économique de l'automne dernier prévoyait 448 millions de dollars de plus pour le système correctionnel, dont 150 millions de dollars consacrés à l'amélioration des services de santé mentale, comme le diagnostic précoce, l'amélioration des soins en santé mentale et la création d'un système de défense des patients.

[*Français*]

Ces nouveaux investissements permettront d'établir un système de soins de santé mentale conforme à ce qui est offert dans la collectivité. Cela permettra d'améliorer notre capacité à offrir des soins et des traitements proactifs pour répondre de manière appropriée aux besoins des patients les plus vulnérables.

[*Traduction*]

Le reste des 298 millions de dollars servira à soutenir la transformation du système correctionnel, notamment par la mise en œuvre d'un nouveau modèle d'interventions correctionnelles en nous assurant que les établissements offrent un milieu sûr et

environment that is conducive to inmate rehabilitation, staff safety and the protection of the public. It will also help ensure that our correctional system continues to be progressive and takes into account the needs of a diverse population.

Further to these investments, Bill C-83 calls for an end to segregation and would, amongst other things, strengthen the legislative framework governing the use of structured intervention units, legislate oversight mechanism and strengthen the role of health care professionals in our facilities.

[*Translation*]

Note that we are monitoring the progress of Bill C-83 through Parliament and will ensure that changes to our policies and training are in place to support its implementation.

[*English*]

Before I wrap up my remarks, I also want to take a moment to highlight a few areas where we have seen success. For example, we have seen an increase of 23 per cent in the number of offenders managed in the community since 2012-13. In fact, there are now more women under community supervision than in federal custody. Of note, both the number of Indigenous and women offenders on conditional release have increased substantially over the past five years, an increase of 36 per cent for Indigenous offenders and of 50 per cent for women offenders. In addition, we saw the highest number of day parole releases reported since 2012-13, an increase of 43 per cent, and the fewest number of revocations, a decrease of 27 per cent. Finally, in 2017-18, we had the highest rate on record of offenders not returning to federal custody within five years of the end of their sentence, at 85 per cent. These results are a testament to the hard work of countless individuals in making CSC's mission a reality.

In conclusion, as I say often, there is no greater responsibility than having the care and custody of other human beings. As commissioner, I appreciate the work of our partners, stakeholders and parliamentarians, including this committee, in examining our work, visiting our facilities, speaking with staff and with offenders and making recommendations on how we can improve.

[*Translation*]

Thank you for providing me with the opportunity to appear before you today. My colleagues and I would be happy to respond to any questions you may have.

sécurisé qui favorise la réadaptation des détenus, la sécurité du personnel et la protection du public. Cela permettra aussi de veiller à ce que le système correctionnel canadien demeure progressif et tienne compte des besoins de sa population diversifiée.

En plus de ces investissements, le projet de loi C-83 vise à mettre fin à l'isolement et il permettrait, entre autres, de renforcer le cadre législatif régissant l'utilisation des unités d'intervention structurée, d'inscrire dans la loi des mécanismes de surveillance et de renforcer le rôle joué par les professionnels de la santé dans nos établissements.

[*Français*]

Veuillez noter que nous surveillons les progrès du projet de loi C-83 au Parlement et que nous verrons à ce que des changements soient apportés à nos politiques et à nos formations pour appuyer sa mise en œuvre.

[*Traduction*]

Avant de conclure mon exposé, je veux prendre quelques minutes pour souligner quelques-unes de nos réussites. Par exemple, nous avons vu une augmentation de 23 p. 100 du nombre de délinquants gérés dans la collectivité depuis 2012-2013. D'ailleurs, il y a maintenant plus de femmes sous surveillance au sein de la collectivité que de femmes dans les établissements fédéraux. Fait à noter, tant le nombre d'Autochtones que le nombre de femmes en liberté conditionnelle ont augmenté de façon significative au cours des cinq dernières années; l'augmentation est de 36 p. 100 chez les délinquants autochtones et de 50 p. 100 chez les femmes délinquantes. De plus, le nombre d'octrois de semi-liberté a atteint des sommets depuis 2012-2013 avec une augmentation de 43 p. 100 et le nombre de révocations est à son plus bas, avec une diminution de 27 p. 100. Enfin, en 2017-2018, nous avons obtenu le taux le plus élevé jamais enregistré de délinquants qui ne sont pas retournés dans un établissement fédéral au cours des cinq années suivant la fin de leur peine, soit 85 p. 100. Ces résultats sont le fruit du travail assidu de toutes les personnes qui contribuent à l'accomplissement de la mission du Service correctionnel du Canada.

En terminant, comme je le dis souvent, il n'est de plus grande responsabilité que d'être chargé des soins et de la garde d'un être humain. En tant que commissaire, j'apprécie le travail accompli par nos partenaires, par les intervenants et par les parlementaires, notamment les membres du présent comité, pour examiner notre travail, visiter nos établissements, discuter avec le personnel et avec les délinquants et recommander des améliorations.

[*Français*]

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui. Mes collègues et moi serons heureux de répondre à vos questions. Merci.

[*English*]

The Chair: Thank you very much. I want to welcome our two deputy chairs who joined us, Senator Cordy and Senator Ataullahjan.

Senator Cordy: Thank you for coming before our committee so we can ask some questions about some of the things that we saw when we travelled across the country.

I have a few questions. The first one is about segregation. In November, the house Public Safety Committee made the following recommendation regarding Bill C-83, and I'll read it:

> That, given the testimony that the Committee heard from the Correctional Investigator and other stakeholders, and the fact that there are only ten women currently housed in administrative segregation units across the country, the Committee strongly encourages the Correctional Service of Canada to consider alternatives to segregation in women's institutions such as the pilot program proposed in 2016 by the Canadian Association of Elizabeth Fry Societies. . .

Now, according to the investigator's data, in January 2019 there were only three women in segregation in federal penitentiaries. I would like to know what your position is on this recommendation that was made by the house committee and whether or not you have taken any steps toward evaluating the feasibility of this recommendation, whether or not it could be put into place?

Ms. Kelly: Thank you for the question. First, I want to share with you that today there are no women in seg. That changes from day-to-day, but today there are none.

In terms of segregation, as you know, with Bill C-83, we would eliminate seg. That also applies to the women's facilities. What we're introducing is structured intervention units.

When we had the stakeholder round table, we heard some feedback from the participants. Kelley can speak more to this, but one thing — and this is not finalized — that we're looking at is the possibility of having what we call an enhanced support house for women. Because we won't have segregation, that's where they would go, and they would be able to benefit from increased interventions from parole officers and program officers.

Kelley Blanchette, Deputy Commissioner for Women, Correctional Service Canada: To add to that, like the commissioner said, we haven't finished the consultations specific to women yet. I have some planned in March. There will be more consultations ongoing.

[*Traduction*]

La présidente : Merci beaucoup. Je souhaite la bienvenue aux deux vice-présidentes du comité, la sénatrice Cordy et la sénatrice Ataullahjan.

La sénatrice Cordy : Merci d'être venue témoigner afin de répondre aux questions que nous avons concernant certaines choses que nous avons vues lorsque nous avons parcouru le pays.

J'ai quelques questions. La première concerne l'isolement. En novembre, le Comité de la sécurité publique de la Chambre a fait la recommandation suivante concernant le projet de loi C-83. Je la cite :

> Que, compte tenu du témoignage de l'enquêteur correctionnel et des autres intervenants et du fait que seules 10 femmes sont en isolement préventif au Canada, le comité encourage vivement Service correctionnel Canada à trouver des mesures autres à cette pratique, par exemple le projet pilote proposé en 2016 par l'Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry [...]

Maintenant, selon les données de l'enquêteur, en janvier 2019, il n'y avait que trois femmes en isolement préventif dans les établissements fédéraux. J'aimerais savoir ce que vous pensez de la recommandation faite par le comité de la Chambre et si vous avez pris des mesures pour évaluer la faisabilité de cette recommandation et déterminer s'il serait possible d'y donner suite.

Mme Kelly : Merci de votre question. D'abord, j'aimerais vous informer que, en ce moment, il n'y a aucune femme en isolement préventif. Cela peut changer d'une journée à l'autre, mais, à l'heure actuelle, il n'y en a aucune.

Comme vous le savez, le projet de loi C-83 mettrait fin à la pratique de l'isolement. Cela s'applique également aux établissements pour femmes. Nous travaillons à la mise en place d'unités d'intervention structurée.

Lors de la table ronde des intervenants, les participants ont fait certains commentaires. Kelley pourra vous en dire plus à ce sujet, mais une des solutions que nous examinons en ce moment — rien n'est encore coulé dans le béton — serait la possibilité de créer ce que nous appelons des unités de soutien accru pour les femmes. Comme il n'y aura plus d'isolement, les femmes seraient envoyées dans ces unités à la place et elles auraient accès à davantage d'interventions des agents de libération conditionnelle et des agents des programmes.

Kelley Blanchette, sous-commissaire pour les femmes, Service correctionnel du Canada : En outre, comme la commissaire l'a dit, nous n'avons pas encore terminé les consultations concernant spécifiquement les femmes. Certaines sont prévues en mars et il y en aura d'autres par la suite.

The vision behind the enhanced support house is to offer intensive interventions in the house. We know, based on our data, looking back on segregation, that it was mostly medium security women. There were proportionally more medium security women in segregation, so we feel with the enhanced support house, it would be a house within the medium minimum compound of the institutions, the five regional facilities. With more structured support in the house, we feel like we can avoid placement in the SIU. We still need the SIU model within the maximum security structure for those cases where the risk is not assumable in medium security.

L'objectif des unités de soutien accru est de permettre des interventions soutenues au sein de ces unités. D'après nos données, nous savons que l'isolement servait surtout pour les détenues à sécurité moyenne. En proportion, il y avait plus de détenues à sécurité moyenne en isolement, alors nous pensons que les unités de soutien accru pourraient être créées dans l'enceinte à sécurité moyenne et minimale des cinq établissements régionaux. Comme il y aurait un soutien plus structuré dans ces unités, nous croyons qu'il serait possible d'éviter le recours aux unités d'intervention structurée. Le modèle des unités d'intervention structurée serait utile dans la structure à sécurité maximale dans les situations où nous ne pouvons gérer le risque dans un contexte de sécurité moyenne.

Senator Cordy: When we travelled to the prisons across the country, most were doing away with the formal segregation before the bill is brought forward, but sometimes I got the feeling that there was segregation. It might not have been called a segregation cell, but if somebody is in their cell for 23 hours a day, then, to me, that's segregation. They are not getting the use of the facility. Is it still going to happen that somebody is in their cell for 23 hours a day or 22 hours a day? That is still segregation.

La sénatrice Cordy : Lorsque nous avons visité les établissements carcéraux partout au pays, la plupart avaient déjà abandonné l'isolement traditionnel avant même que le projet de loi ait été présenté, mais j'avais parfois l'impression qu'on pratiquait encore l'isolement. Peut-être qu'on ne parlait plus de cellule d'isolement, mais quand une personne doit demeurer dans sa cellule 23 heures par jour, je pense qu'il s'agit d'isolement. Ces personnes n'ont pas accès aux services de l'établissement. Est-ce qu'il y aura encore des personnes qui devront demeurer dans leur cellule 22 ou 23 heures par jour? En pratique, il s'agit d'une mesure d'isolement.

Ms. Kelly: When we eliminate seg and create these structured intervention units, what we want to have is interventions people, so a parole officer, a program officer. We're going to have mental health professionals work with the offenders. Our goal is to return them to the mainstream population as early as we can. The whole premise of the structured intervention units is truly to intervene with the offenders.

Mme Kelly : Avec l'élimination de l'isolement et la création des unités d'intervention structurée, nous voulons permettre aux agents de libération conditionnelle et aux agents des programmes d'intervenir. Des professionnels de la santé mentale pourront aussi intervenir auprès des délinquants. L'objectif est de retourner le plus rapidement possible ces personnes avec les autres détenus. L'intention derrière la création des unités d'intervention structurée est vraiment de pouvoir intervenir auprès des délinquants.

Is there a possibility that some offenders may not want to avail themselves of the interventions that are going to be provided? That's a possibility. Right now, even in our segregation units as they stand now, we are looking at — and it's already started in different institutions — opening some units where, especially those that don't meet the threshold for segregation, we can move them to those units. Despite our best efforts, there are some offenders that refuse to leave. We have to continue to work with them and try to influence them so that we can return them to the general population.

Peut-il arriver que des délinquants refusent les interventions auxquelles ils auront accès? C'est possible. Actuellement, même dans les unités d'isolement telles qu'elles sont aujourd'hui — c'est déjà le cas dans certains établissements —, nous ouvrons quelques unités où nous pouvons envoyer certains délinquants qui ne remplissent pas les critères pour l'isolement. Malgré nos efforts, certains délinquants refusent de sortir. Nous devons continuer de travailler avec eux et tenter de les influencer afin de pouvoir les retourner dans la population générale.

Senator Cordy: I see that you're going to be doing more to address mental health needs, which is really important. I can remember walking into a prison in Saskatchewan where it was set up for those with mental health issues. Walking into the unit, the first thing that crossed my mind was, what are they doing in prison? They shouldn't be in prison. There should be another facility for them, a health facility, not a prison facility. That was sort of shocking, one of the shocking things that I saw.

La sénatrice Cordy : Je vois que vous en ferez plus pour répondre aux besoins en santé mentale, ce qui est très important. Je me souviens de ma visite dans un établissement de la Saskatchewan adapté aux personnes atteintes de maladies mentales. La première chose qui m'a traversé l'esprit en entrant dans l'unité était : « Pourquoi ces personnes sont en prison? » Elles ne devraient pas être en prison. Il devrait y avoir un autre type d'établissement pour ces personnes, des établissements de

I'm really pleased to see that you're establishing a patient advocacy system for inmates, because we did see that in one prison. It seemed to be working well, although sometimes I think we have to remember that the patient advocates also need support because, if you're spending a night with somebody who is attempting suicide, then you really need some decompression yourself. It scares me. What are you establishing compared to what is available in the community? While things are getting a bit better, we still don't have great supports for those with mental health in the community. I guess I'm wondering how you are going to set up the patient advocacy system. How will it be proactive care and treatment to respond to the needs of patients? How do you remove the stigma of mental health — it's in our communities, and I'm sure that it's also in the prison system — so that those who need the help are going to get it in a timely way? We have also heard a lot about huge waiting times for physical health, and the same thing is true for mental health.

Ms. Kelly: I'll start, and then I'll ask Ms. Wheatley to speak about the patient advocacy system.

Certainly, with some of the funding, there is going to be enhancements to mental health. We're going to be able to do earlier diagnosis, which means we're going to be able to proactively treat offenders. I believe that's going to be of help.

With some of the funding we received in 2017 and 2018, we were able to establish intermediate mental health care units in both maximum- and medium-security institutions. We also have a contract with l'Institute Philippe-Pinel, and we're looking at increasing the number of beds that we have there. We also have our treatment centres, which are accredited. There was also an announcement recently that there is going to be a new health care centre of excellence at Shepody. That is going to mean an increase in the number of beds that we have and 10 more beds for women, which is going to help treat the mental health needs of our offenders.

Jennifer Wheatley, Assistant Commissioner, Health Services, Correctional Service Canada: For patient advocacy, we're looking at it through two lenses. One is that the function of patient advocacy is a fundamental role for all health professionals, whether they are health professionals working in corrections or in the community. We're working to reinforce that as a fundamental core responsibility for all the health staff that are providing care to patients who are currently federally

santé, pas des prisons. Cela a été en quelque sorte un choc pour moi; c'est une des choses qui m'ont choquée lors de mes visites.

Je suis vraiment contente que vous mettiez en place un système de défense des patients pour les détenus; il y en avait un dans un des établissements que nous avons visités. Cela semblait bien fonctionner, même si, parfois, je crois qu'il faut se rappeler que ceux qui défendent les patients ont aussi besoin de soutien, parce que, si vous devez passer la nuit avec quelqu'un qui a l'intention de se suicider, il faut que vous puissiez aussi décrocher. Cela me glace le sang. Qu'allez-vous mettre en œuvre comparativement à ce qui est présent dans la collectivité? Bien que les choses s'améliorent un peu, il n'y a toujours pas beaucoup de soutien pour ceux qui sont atteints de maladies mentales dans la société. En fait, je me demande comment vous allez vous y prendre pour mettre en place un système de défense des patients. En quoi les soins offerts seront-ils proactifs et quels traitements comprendront-ils pour répondre aux besoins des patients? Comment faire pour empêcher la marginalisation des gens atteints de maladies mentales — cela existe dans la société, alors je suis certaine que c'est la même chose dans le système carcéral — afin que ceux qui ont besoin d'aide l'obtiennent en temps opportun? On nous a également beaucoup parlé des longs délais d'attente pour l'obtention de soins de santé physique, et c'est la même chose pour les soins de santé mentale.

Mme Kelly : Je vais commencer et je vais ensuite demander à Mme Wheatley de parler du système de défense des patients.

Assurément, une partie du financement servira à améliorer les services en santé mentale. Nous serons en mesure de faire des diagnostics plus précoces, ce qui signifie que nous pourrons être proactifs dans le traitement des délinquants. Je crois que cela nous aidera.

Grâce à une partie du financement que nous avons reçu en 2017 et 2018, nous avons pu mettre en place des unités de soins de santé intermédiaires dans les établissements à sécurité moyenne et à sécurité maximale. Nous avons également un contrat avec l'Institut Philippe-Pinel et nous envisageons d'augmenter le nombre de lits auxquels nous avons accès là-bas. Il y a également les centres de traitement, qui sont agréés. Il y a aussi eu une annonce récemment concernant la mise en place d'un nouveau centre d'excellence en soins de santé à Shepody. Cela se traduira par l'ajout de lits auxquels nous avons accès, dont 10 pour les femmes, ce qui nous aidera à répondre aux besoins des délinquants en matière de santé mentale.

Jennifer Wheatley, commissaire adjointe, Services de santé, Service correctionnel du Canada : En ce qui concerne la défense des patients, nous approchons cette question par deux volets. Le premier se rapporte au fait que la défense des patients est un rôle fondamental de tous les professionnels de la santé, autant dans les établissements carcéraux que dans le reste de la société. Nous travaillons à renforcer cette responsabilité fondamentale pour tout le personnel de santé qui donne des soins

incarcerated. In addition to that, we are looking at patient advocacy as a discrete service where you would hire people and where that's their fundamental job. We are doing a literature review and reaching out to the community, looking at what the various models of patient advocacy are across Canada and doing consultations to see how that model or the various models, because there is not just one, would fit into our environment. That's on our work plan right now. We'll finish it in the upcoming months.

à des patients qui sont détenus dans des établissements fédéraux. L'autre volet consiste à voir la défense des patients comme un service distinct pour lequel il faut embaucher des gens qui ne travailleront qu'à cette tâche. Nous menons actuellement un examen de la littérature et nous regardons dans la société ce qui se fait en matière de défense des patients partout au Canada, et nous tenons des consultations pour savoir comment ce modèle, ou ces modèles, parce qu'il y en a plus qu'un, pourraient s'imbriquer dans notre contexte. Cela fait partie de notre plan de travail actuellement. Nous devrions avoir terminé dans les mois à venir.

The Chair: Senate Pate had a supplemental.

La présidente : La sénatrice Pate a une question complémentaire.

Senator Pate: Thank you all for being here. It's very helpful to have the updated stats and see some of the directions that things are moving.

La sénatrice Pate : Merci à tous d'être présents aujourd'hui. C'est très pratique d'obtenir les données les plus récentes et d'être informés des développements.

When we visited the prisons and saw the maximum security prisons in particular, every prison had a whole series of segregated units being created. Is that what you're envisioning in terms of the intensive supervision units? When you say there is nobody in segregation, how many people are in any kind of isolation — for mental health reasons, observation or any of those considerations? We have certainly heard of those kinds of situations from prisoners and staff, and we have observed it ourselves.

Lorsque nous nous sommes rendus dans les établissements carcéraux, notamment dans les établissements à sécurité maximale, on travaillait à mettre en place des unités d'isolement dans chacun des établissements. Est-ce que cela fait partie de ce que vous appelez les unités de supervision intensive? Quand vous dites qu'il n'y a personne en isolement, combien de gens sont actuellement en isolement, peu importe le type d'isolement, pour des raisons de santé mentale, d'observation ou autres? Les détenus et le personnel nous ont certainement parlé de ce genre de situations et nous en avons aussi été témoins.

Ms. Wheatley, related to the point that you raised in terms of patient-peer advocacy, we met with a group of men when we were in Stony Mountain who were doing peer-patient advocacy or peer advocacy, and are relied on. It struck all of us that they were talking about doing interventions that psychologists and nurses would do and certainly, in some context, other professional staff would do. They weren't getting credit for it, they weren't getting training aside from some basic supports, and they certainly weren't getting paid for it, nor were they being put in a position where that training would assist them to get employment once they left the prison. I'm curious as to how you're addressing those issues. I appreciate you talked about staff training, but how are you going to mesh that with some of the other objectives that CSC has?

Madame Wheatley, concernant un point que vous avez soulevé quant à la défense des patients par les pairs, lorsque nous étions à l'établissement de Stony Mountain, nous avons rencontré un groupe d'hommes qui travaillaient à la défense de leurs pairs qui étaient des patients, des pairs protecteurs auxquels se fient les détenus. Nous avons tous été étonnés de les entendre parler des interventions qu'ils faisaient, des interventions qu'un psychologue ou une infirmière feraient normalement ou, dans certains contextes, que d'autres professionnels de la santé feraient. Personne ne reconnaissait leur travail et aucune formation ne leur était offerte, mis à part du soutien de base et, chose certaine, ils n'obtenaient aucune rémunération pour ce travail et rien n'était en place pour leur permettre de tirer profit de leurs efforts afin de trouver un emploi une fois qu'ils seront sortis de prison. Je me demande ce que vous faites pour répondre à ces problèmes. J'en conviens, vous avez parlé de formation du personnel, mais comment cela est-il lié aux autres objectifs de Service correctionnel du Canada?

Ms. Kelly: Your first question, was it around women?

Mme Kelly : Votre première question concernait-elle les femmes?

Senator Pate: Both. When we went into the maximum security prisons for men as well, they were all living in segregated units. Many of them were on lockdown while

La sénatrice Pate : Pas exclusivement. Lorsque nous avons visité les établissements à sécurité maximale pour hommes aussi, ils vivaient tous dans des unités d'isolement. Plusieurs étaient

we were there, with very few programs. To us, they looked like segregation units.

Ms. Kelly: In maximum security institutions, at this time they do have segregation units. Those that aren't in seg obviously have access to programs. I will say that in maximum security institutions, there are often lockdowns or searches that are going on. This is something that, for me, as commissioner, we have discussions at the Executive Committee to increase the participation of maximum security offenders in programs and in interventions. That's the goal.

Alain Tousignant, Senior Deputy Commissioner, Correctional Service Canada: Currently, we have, in our male institution, approximately 350 inmates that are administrative segregation. The expectation is they are out of their cells two hours a day, plus a shower, and they are visited on a daily basis by the institutional head as well as a health care professional, so there is that contact that takes place every day. As the commissioner said earlier, some inmates decline the offer to go to yard or get out of their cells and just wish to stay in, but the expectation is that they be out of their cells two hours a day plus a shower on a daily basis.

Ms. Wheatley: For peer support, you mentioned the PALS program at Stony Mountain. We have other peer support programs such as the RTC in the Pacific region, as you know, and other local initiatives.

What we're doing right now is looking at how to create modules to support peer support. There would be a basic module to give peer support people the skills needed, and then specific training in support of the type of peer support that they are offering, whether it be peer support for older offenders or people who are more vulnerable for mental illness and infectious disease so we can build on those and customize the peer support program for the population that we're working with at various institutions.

In the past, we have had Goodwill, for example, provide peer support training to the women, and they were given a certificate from Goodwill that recognizes that training. We are looking at the revitalization of peer support and driving to increased standardization where we can partner in the community so that the peer support workers can get recognition that they can then take with them on release to show their skills.

I have had recent conversations, but I'll follow up further to your comment with the regional deputy commissioners about peer support as a job in the institution. It is a job, so we'll

en confinement lors de notre passage et ils n'avaient accès qu'à quelques programmes. Pour nous, il semblait s'agir d'unités d'isolement.

Mme Kelly : Dans les établissements à sécurité maximale, en ce moment il y a des unités d'isolement. Les détenus qui ne sont pas en isolement ont évidemment accès aux programmes. Je vous dirais que, dans les établissements à sécurité maximale, il y a souvent des confinements ou des fouilles. En tant que commissaire, c'est une chose que j'aborde au Comité de direction; nous discutons de l'augmentation de la participation des délinquants des établissements à sécurité maximale aux programmes et aux interventions. C'est notre objectif.

Alain Tousignant, sous-commissaire principal, Service correctionnel du Canada : À l'heure actuelle, dans les établissements pour hommes, il y a environ 350 détenus en isolement préventif. Normalement, ils peuvent sortir de leur cellule deux heures par jour, en plus d'aller prendre leur douche, et le directeur de l'établissement ainsi que le personnel médical les rencontrent quotidiennement, alors, chaque jour, ces détenus ont ce genre de contacts. Comme la commissaire l'a dit plus tôt, certains détenus refusent d'aller dans la cour ou de sortir de leur cellule, mais, normalement, ils ont la possibilité de sortir de leur cellule deux heures par jour et d'aller prendre leur douche.

Mme Wheatley : En ce qui concerne le soutien par les pairs, vous avez parlé du PLSP à l'établissement de Stony Mountain. Il y a d'autres programmes de soutien par les pairs comme le programme des CRT dans la région du Pacifique, comme vous le savez, et d'autres initiatives locales.

À l'heure actuelle, nous cherchons des solutions pour créer des modules de soutien au soutien par les pairs. Il y aurait un module de base pour que les personnes qui donnent du soutien à leurs pairs obtiennent les compétences requises, puis une formation spécifique en fonction du type de soutien qu'elles donnent à leurs pairs, qu'il s'agisse de soutien auprès des délinquants âgés ou des personnes vulnérables en raison de maladies mentales ou de maladies infectieuses, de façon à bonifier le soutien qui est déjà offert et à adapter le programme de soutien par les pairs à la population desservie dans nos différents établissements.

Dans le passé, Goodwill, par exemple, donnait de la formation aux femmes en matière de soutien par les pairs. Goodwill remettait un certificat à celles qui réussissaient la formation. Nous voulons revitaliser le soutien par les pairs et accroître l'uniformisation dans les cas où nous pouvons trouver des partenaires dans la collectivité afin que ceux qui offrent du soutien à leurs pairs puissent obtenir un moyen de montrer quelles compétences ils ont acquises lorsqu'ils auront fini de purger leur peine.

J'ai eu des discussions à ce sujet récemment, mais je donnerai suite à vos commentaires et je discuterai avec les sous-commissaires régionaux de la possibilité de faire du soutien par

reinforce the message about making those payable jobs in the institution as meaningful employment training.

les pairs un emploi rémunéré dans les établissements. C'est un travail, alors nous renforcerons le message aux établissements quant à la possibilité de faire de ce travail un emploi rémunéré en établissement à titre de formation au travail.

Ms. Kelly: The other thing is that because we have an aging population, we're also looking at peer support for those offenders. This is something that we're exploring.

Mme Kelly : L'autre élément, c'est que, comme la population vieillit, nous voulons aussi qu'il y ait du soutien par les pairs pour ces délinquants. Nous examinons en ce moment cette avenue.

Senator Ataullahjan: I would also like to raise a couple of concerns that we heard. The one thing that we heard consistently was that all the federally sentenced persons provided us with disturbing personal accounts of health and dental care services, most often involving doctors or dentists hired by the CSC on contract. Overall, we heard many examples of how security concerns of staff grew to routinely trump health, especially the mental health needs of prisoners. We also heard about how the witnesses and the inmates all expressed concerns about the relevance, accessibility and lack of CSC's employability programs, particularly CORCAN. Can you provide some information on that?

La sénatrice Ataullahjan : Je voudrais aussi vous faire part de certaines préoccupations que nous avons entendues. Une des choses qui revenaient constamment, c'est que tous les détenus sous responsabilité fédérale nous ont fait part d'histoires personnelles dérangeantes concernant les services de santé et les soins dentaires, dans la plupart des cas, des soins prodigués par des médecins ou des dentistes à forfait embauchés par le Service correctionnel du Canada. Dans l'ensemble, on nous a donné de nombreux exemples où les préoccupations en matière de sécurité du personnel en étaient venues à prévaloir de façon régulière sur les besoins relatifs à la santé des détenus, notamment sur les besoins en santé mentale. En outre, autant les témoins que nous avons entendus que les détenus nous ont fait part de préoccupations concernant la pertinence et l'accessibilité des programmes d'employabilité du Service correctionnel du Canada, notamment de CORCAN, et du manque de programmes de la sorte. Pouvez-vous nous donner des détails à ce sujet?

Ms. Kelly: Actually, yes. CORCAN provides on-the-job skills learned through employment offered through CORCAN. I can give you the number of certificates that were earned. In fiscal year 2017-18, there were almost 15,000 certificates earned. They are broken down by over 9,100 certificates by non-indigenous men, almost 1,300 for non-indigenous women, 3,400 for Indigenous men and almost 700 for Indigenous women. There are employment coordinators, staff and contractors that also assist offenders when they are released under community supervision, and they helped 2,667 participate in community job placements. There is a lot of work done through CORCAN in jobs for offenders.

Mme Kelly : En fait, oui. CORCAN permet aux détenus d'acquérir des compétences par la pratique dans le cadre des emplois qu'il offre. Je peux vous donner le nombre de certificats qui ont été décernés. Au cours de l'exercice 2017-2018, près de 15 000 certificats ont été remis. Si on fait la ventilation, nous avons plus de 9 100 certificats pour des hommes non autochtones, près de 1 300 certificats pour des femmes non autochtones, 3 400 certificats pour des hommes autochtones et près de 700 certificats pour des femmes autochtones. Des coordonnateurs de l'emploi, du personnel et des contractuels aident également les délinquants pendant la période de surveillance dans la collectivité; ils ont aidé 2 667 détenus à participer à des placements dans la collectivité. CORCAN en fait beaucoup pour aider les délinquants en matière d'emploi.

As you know, the other thing is that we have reopened the farms in Ontario, so right now, the offenders at Collins Bay are working on the management of the land and, in the spring, we're expecting some cattle to arrive. That's going to be both at Collins Bay and Joyceville. When we're done, that's going to mean between 40 and 60 direct jobs.

Comme vous le savez, nous avons également rouvert les fermes en Ontario. Ainsi, les détenus de l'établissement de Collins Bay travaillent actuellement à la gestion de la terre et, au printemps, du bétail devrait arriver. On parle des établissements de Collins Bay et de Joyceville. À terme, il y aura entre 40 et 60 emplois directs.

The other thing is, in 2017, we received money. It was mostly for CORCAN initiatives for Indigenous offenders to set up community industries in both Edmonton and Saskatoon

De plus, en 2017, nous avons reçu du financement. Il était surtout consacré aux initiatives de CORCAN visant à permettre aux délinquants autochtones de mettre en place des industries

so offenders could learn basic construction skills and then be able to apply what they have learned when they are released to the community.

Senator Ataullahjan: What about health and dental care? We heard horrific stories of the dental care where they felt that quite often, instead of having cavities filled or other treatment given, the teeth were being pulled. That was the one thing we heard consistently when we went from one end of the country to the other.

Ms. Wheatley: We've been measuring wait times for numerous specialized services. In most areas, we exceed or meet community standards, with a few exemptions, and dental being one of them where we have experienced longer than desirable outcomes and wait times for dental services. So that's certainly a priority area focus for us, both increasing the availability of dentists across the service but as well looking at how we run our dental clinics to make sure that they're as efficient as possible and we have really good patient flow so we can see the maximum number of people. That's a focus for us going forward, and we will continue to measure our results to see where the improvements are and see where we need to continue to push the system.

Senator Ataullahjan: Thank you.

Senator Boyer: Thank you all for appearing today. I have a question that I'd just like to pick up from what Senator Cordy had mentioned and you spoke about it as well, on the $150 million enhancements to mental health care. You also mentioned the two institutions that had beds under section 29 agreements, but I'm wondering how many you're planning on it increasing to and what plan is in place to use section 29 agreements within that $150 million.

Ms. Kelly: Again I'll ask Ms. Wheatley to elaborate. In Budget 2018, we received money to establish contracts with external psychiatric hospitals. We already had beds at l'Institut Philippe-Pinel. The plan is to increase the number of beds that we have there. In terms of other psychiatric hospitals, we're constantly actually reaching out to hospitals to see if they would be willing to enter into a contract so we could send offenders there. At this point, it's mostly l'Institut Phillippe-Pinel.

Ms. Wheatley: Maybe the one piece I can add is we hear from women that travelling great distances is a barrier to care, so they'll either not agree to being transferred to the hospital or they'll discharge themselves early from care when they're still not quite stable enough because they want to stay close, understandably, to their home community, to their families and

communautaires à Edmonton et à Saskatoon afin que les délinquants puissent acquérir des compétences de base en construction et mettre ces compétences en pratique une fois qu'ils seront mis en liberté dans la collectivité.

La sénatrice Ataullahjan : Qu'en est-il des soins de santé et des soins dentaires? On nous a raconté des histoires d'horreur où, bien souvent, plutôt que de procéder à une obturation d'une carie ou à un autre type de traitement, on retirait tout simplement la dent affectée. On nous a raconté la même histoire d'un bout à l'autre du pays.

Mme Wheatley : Nous avons commencé à mesurer le temps d'attente pour différents services spécialisés. Dans la plupart des cas, nous respectons ou dépassons les normes qui ont cours dans la collectivité, à quelques exceptions près, notamment pour les services dentaires où le temps d'attente et le temps des services sont plus longs que ce que nous voudrions. C'est donc assurément un de nos secteurs prioritaires, que ce soit pour l'accroissement de la disponibilité des dentistes dans l'ensemble du service ou encore pour l'examen de la façon de gérer la prestation des soins dentaires afin qu'elle soit aussi efficiente que possible et que le roulement des patients soit meilleur pour que plus de gens puissent obtenir des soins. C'est l'un de nos objectifs et nous allons continuer de mesurer les résultats afin de voir où il y a amélioration et où il faut continuer de mettre de la pression.

La sénatrice Ataullahjan : Merci.

La sénatrice Boyer : Merci à vous tous d'être venus aujourd'hui. J'ai une question qui porte sur un élément que la sénatrice Cordy a mentionné et sur lequel vous êtes revenus, soit les 150 millions de dollars consacrés à l'amélioration des soins en santé mentale. Vous avez également parlé des deux établissements où des lits sont offerts en vertu d'accords conclus aux termes de l'article 29, mais je voulais savoir le nombre de lits supplémentaires auquel vous vous attendez et le plan qui est en place pour le recours aux accords conclus aux termes de l'article 29 au moyen de ces 150 millions de dollars.

Mme Kelly : Encore une fois, je vais laisser Mme Wheatley vous donner les détails. Dans le budget de 2018, nous avons reçu de l'argent pour des marchés avec des hôpitaux psychiatriques externes. Nous avions déjà accès à des lits à l'Institut Philippe-Pinel. Notre plan est d'augmenter le nombre de lits à cet endroit. Pour ce qui est des autres hôpitaux psychiatriques, nous cherchons continuellement à trouver des hôpitaux qui seraient prêts à accueillir des délinquants. À ce jour, les délinquants sont principalement envoyés à l'Institut Phillippe-Pinel.

Mme Wheatley : Une chose que je pourrais ajouter, c'est que les femmes nous disent que les grandes distances représentent un obstacle à l'obtention des soins, alors soit elles refusent d'être transférées à l'hôpital, soit elles demandent d'obtenir un congé prématuré avant d'être complètement rétablies, parce qu'elles veulent demeurer près de leur collectivité, près de leur famille et

children. Ideally, what we would like is access to hospital beds across the country close to the regional women's facility so they don't have to travel great distances to Saskatoon or Pinel.

de leurs enfants, ce qui est normal. Idéalement, nous voudrions avoir accès à des lits partout au pays près des établissements régionaux pour femmes de façon à éviter que les femmes aient à faire de longs déplacements pour se rendre à Saskatoon ou à Pinel.

We're continuing to engage the psychiatric hospitals close to our women's facility so we can access a small number of beds for our women at that site so we can reduce the travel and reduce that barrier of care. But as the commissioner said, it's difficult. Psychiatric hospitals, I think, struggle with bed availability for all Canadians, so this is a challenge for everyone, but we're continuing to stay engaged and seize opportunities as they arrive.

Nous poursuivons nos démarches auprès des hôpitaux psychiatriques près des établissements pour femmes en vue d'obtenir l'accès à un nombre restreint de lits afin de réduire les distances et de faciliter l'accès aux soins pour les femmes de ces établissements. Cependant, comme la commissaire l'a souligné, ce n'est pas une tâche facile. Je crois que les hôpitaux psychiatriques peinent déjà à avoir suffisamment de lits pour les Canadiens en général, alors c'est un défi pour tout le monde, mais nous poursuivons nos démarches et nous saisissons les occasions qui se présentent.

Ms. Kelly: I think the other good thing is again the new health Centre for Excellence in the Atlantic region is going to also provide us with some beds for women, which is a good thing.

Mme Kelly : Je crois qu'une autre bonne nouvelle est la création d'un centre d'excellence en santé dans la région de l'Atlantique, qui augmentera le nombre de lits pour les femmes.

Senator Boyer: How many beds are we looking at and when, was what my question was really.

La sénatrice Boyer : Ma question au fond était de savoir de combien de lits on parle et quand ils seront disponibles.

Ms. Wheatley: We're in discussions with Pinel to expand the number of beds. I don't want to commit Pinel yet because we haven't finalized the MOU, but our expectation is that that will be wrapped up this spring and we'll be in a position to share more information about that —

Mme Wheatley : Nous sommes en négociation avec Pinel pour l'augmentation du nombre de lits. Je ne veux pas m'avancer quant au nombre, parce que le protocole d'entente n'a pas encore été finalisé, mais nous nous attendons à conclure le processus ce printemps et nous pourrons alors donner plus d'information à ce sujet...

Senator Boyer: So we're looking at maybe 10 or more, 20?

La sénatrice Boyer : Alors on parle de 10 ou plus, 20?

Ms. Wheatley: We received new funding in Budget 2018. Pinel won't be able to provide all the new funding. But once again, I think having a centralized resource for women is not what the women tell us they need. The women want availability at hospitals across the country close to their home and community. So in addition to working with Pinel on some expansion, we're going to continue to engage the psychiatric hospitals across the country to see if we can access more beds locally to the women's facilities.

Mme Wheatley : Nous avons reçu du financement supplémentaire dans le budget de 2018. Pinel ne pourra fournir des lits pour l'ensemble du nouveau financement. Cependant, je crois que de n'avoir qu'une ressource centralisée n'est pas la solution que les femmes veulent. Elles veulent avoir accès à des hôpitaux partout au pays, à des hôpitaux qui sont près de leur région et de leur collectivité. Par conséquent, en plus de travailler avec Pinel pour accroître l'offre de l'institut, nous allons continuer nos démarches auprès des hôpitaux psychiatriques de partout au pays pour voir si nous pouvons avoir accès à davantage de lits près des établissements pour femmes.

Senator Boyer: I understand that, but I was wondering if we have any actual numbers or any dates as to when this is projected to be completed.

La sénatrice Boyer : Je comprends, mais je me demandais s'il était possible d'obtenir un nombre exact de lits ou une date prévue pour l'accès à ces nouveaux lits.

Ms. Wheatley: We can share the Pinel numbers in the spring once we finalize the MOU with that organization. At this point, there isn't another hospital that is ready to sign a MOU, but we're continuing to engage and ask.

Mme Wheatley : Nous serons en mesure de donner le nombre de lits à Pinel au printemps, lorsque le protocole d'entente aura été conclu avec l'institut. À l'heure actuelle, aucun autre hôpital n'est prêt à conclure un protocole d'entente, mais nous continuons nos démarches en ce sens.

The Chair: I wonder if we could ask you folks to send us that detail when you have it.

Senator Pate: I have a supplemental to that. Certainly information not just about women but about men and when the Brockville contract was terminated as well as the status for — in negotiations that have been happening between the Ontario government and Correctional Service Canada and the Nova Scotia government in particular. My understanding is those negotiations have been ongoing for over a decade and still not been resolved, in large part because of funding issues.

Ms. Wheatley: I'm not sure funding is the sole issue. I think it's more capacity in various provinces. The provinces are struggling with the bed capacity, just like most health systems around the world, but we can follow up with the information.

Senator Pate: In some ways coming back to some of the discussions around what we're looking forward to with Bill C-83, if it comes into law, the structured intervention units are described in ways that many of us, including me, have described as really renaming segregation. Given that we've already had discussion about max units, I'm interested in what efforts are being taken to ensure that all of the research that's been done on the — you mentioned people not wanting to come out of seg cells, for instance. The reality is we now know the impact of isolation, and it causes brain damage as well as psychological issues and creates mental health issues.

There have been recommendations made by people you've hired yourselves within the Correctional Service Canada, Dr. Moira Law's recommendation, for instance, to start all women at low security. We've heard evidence before this committee from two women who were labelled at one time dangerous offenders — well, one still is — and the difference between how they are described in the prison versus the behaviour once they're in the community is marked and certainly was something that we noted.

What efforts are you taking to actually move away from more and more structure involving guards? Because even when we had nurses here at the last hearing, we heard about the fact that there's going to be a requirement now, in order to have more human contact, when cell doors are open, to have two guards there. How do you characterize that as voluntary treatment, first? Because if, in fact, you require two guards, there would be a question about whether it's voluntary or coerced.

When we've been in the prisons, we've seen a lot of correctional officers in the guarding capacity evident, but not necessarily program staff. So it certainly has struck me and some of my colleagues going in that the more secure all of the

La présidente : Peut-être pourriez-vous nous communiquer cette information lorsque vous l'aurez?

La sénatrice Pate : J'ai une question complémentaire à ce sujet. Il faudrait avoir des renseignements concernant les femmes, mais aussi les hommes, ainsi qu'au sujet de la fin du contrat de Brockville et de l'état de... des négociations en cours entre le gouvernement de l'Ontario et Service correctionnel du Canada, et avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse en particulier. D'après ce que j'ai compris, ces négociations se déroulent depuis plus d'une décennie et aucune solution n'a encore été trouvée, en grande partie à cause de questions liées au financement.

Mme Wheatley : Je ne suis pas certaine que le financement soit le seul problème. Je crois que c'est plutôt une question de capacité dans les différentes provinces. Le nombre de lits est limité dans les provinces, comme c'est le cas dans tous les systèmes de santé dans le monde, mais nous pourrons vous communiquer ces informations.

La sénatrice Pate : Pour revenir aux discussions concernant ce qui nous attend avec le projet de loi C-83, s'il est adopté, et aux unités d'intervention structurée, celles-ci sont décrites par plusieurs, moi y compris, comme une simple façon de renommer l'isolement. Comme nous avons déjà discuté des unités à sécurité maximale, je voudrais savoir ce qui est fait pour que toute la recherche menée sur... Vous avez parlé des gens qui ne veulent pas sortir de leur cellule, par exemple. La réalité, c'est que nous connaissons maintenant les impacts de l'isolement, qui cause des dommages cérébraux, des problèmes psychologiques et des maladies mentales.

Des gens embauchés par le Service correctionnel du Canada ont fait des recommandations, je pense, entre autres, à Mme Moira Law, qui a recommandé que toutes les femmes soient d'abord envoyées dans des établissements à sécurité minimale. Le comité a entendu deux femmes qui avaient déjà été désignées comme délinquantes dangereuses — en fait, l'une d'elles a encore cette désignation — et l'écart entre la façon dont elles étaient décrites dans l'établissement et le comportement qu'elles ont dans la collectivité est marqué et nous l'avions noté.

Quels efforts déployez-vous pour vous éloigner des solutions impliquant l'ajout de structures avec des gardiens? Parce que, même les infirmières qui sont venues témoigner à la dernière réunion nous ont parlé de la nouvelle présence exigée de deux gardiens lorsque les portes des cellules seront ouvertes afin de permettre davantage de contacts humains. En quoi, selon vous, cela constitue-t-il du traitement volontaire? Parce que, dans les faits, avec la présence de deux gardiens, on peut se demander s'il s'agit d'un traitement volontaire ou d'un traitement imposé.

Lorsque nous avons visité les prisons, nous avons constaté que les gardiens étaient très visibles, mais pas nécessairement ceux qui font partie du personnel des programmes. Cela nous a frappés, mes collègues et moi, à quel point, à mesure que les

institutions are becoming, there are fewer options to assist people to get out. We certainly heard that not just from prisoners but from staff as well about the concern that there is more and more reliance on security. Despite what looks to be an approach within the legislation, what we actually saw is very different from that.

établissements deviennent de plus en plus sécurisés, il y de moins en moins de solutions pour aider les gens à obtenir leur libération. Autant les détenus que le personnel nous ont fait part de préoccupations quant au fait qu'on se tourne de plus en plus vers les mesures de sécurité. Malgré l'approche qui semble être préconisée dans le projet de loi, ce que nous avons constaté sur le terrain était fort différent.

Related to that, how do you see the sections 29, 81, 84, actually being used more to get people into the community and what part of that, the increase of the number in the community, is actually Parole Board decision-making or correctional work that you've done internally?

À ce sujet, comment, selon vous, les articles 29, 81 et 84 pourront-ils être utilisés concrètement pour que davantage de gens puissent sortir dans la collectivité et quelle proportion de l'augmentation du nombre de gens dans la collectivité relèvera des décisions de la Commission des libérations conditionnelles ou du travail correctionnel que vous avez accompli à l'interne?

Ms. Kelly: Okay. There was lots there.

Mme Kelly : D'accord; il y avait beaucoup d'éléments dans cette intervention.

Certainly with the structured intervention units, yes, we will be needing more correctional officers, but we'll also be hiring, as I said, interventionists, so program officers, parole officers, social clinical workers and occupational therapists. The goal, again, is to ensure that they get out of their cell more often. Obviously the correctional officers are there to ensure the safety and security of staff and of the environment, but the intervention people are the key to the structured intervention units, being able to provide targeted interventions and programming to the offenders that are there. It's truly to work with them and, as I said, to get them to the mainstream population as soon as we can. That's the goal, and that's what I expect the staff will be doing.

Assurément, dans le cas des unités d'intervention structurée, oui, il faudra davantage d'agents correctionnels, mais nous allons embaucher du personnel, comme je l'ai mentionné, des intervenants, soit des agents des programmes, des agents de libération conditionnelle, des travailleurs sociaux et des ergothérapeutes. Encore une fois, l'objectif est de faire en sorte que les détenus sortent plus souvent de leur cellule. Évidemment, les agents correctionnels sont là pour assurer la sécurité du personnel et de l'environnement, mais les intervenants sont l'élément clé des unités d'intervention structurée; ils peuvent faire des interventions ciblées et offrir des programmes aux délinquants de ces unités. L'idée est vraiment de travailler auprès de ces détenus, comme je l'ai dit, et de les retourner avec le reste de la population carcérale le plus rapidement possible. C'est l'objectif et je m'attends à ce que le personnel cherche à l'atteindre.

There are also going to be mental health professionals that are key to that. Everyone will have to work together. We're hoping that with the mental health enhancement, the fact that we diagnose early, that we'll be able to do better triage and better treatment of offenders in terms of having a plan to move forward.

Il y aura aussi des professionnels de la santé mentale dont le rôle sera crucial. Tous devront collaborer. Nous espérons que l'amélioration des soins en santé mentale et les diagnostics précoces nous permettront de mieux cerner les délinquants qui ont des besoins et de mieux les traiter en ayant un plan de suivi.

Where we've seen security, health and case management interventionists work better together is with our new engagement and intervention model. When there's an incident, we've changed it. It's often the case where there's a security incident and correctional officers are involved, but sometimes it turns into an incident where an offender may be in medical distress. It highlights the fact that we need to work as a team, and we all have a role to play. That would be my first thing.

Nous avons observé que la collaboration entre les intervenants en gestion de cas, en santé et en sécurité est plus efficace dans le cadre de notre nouveau modèle d'engagement et d'intervention. Quand il y a un incident, nous apportons des changements. Il arrive souvent qu'un incident de sécurité dans lequel des agents correctionnels sont impliqués se transforme en incident nécessitant une intervention médicale parce qu'un délinquant présente des signes de détresse. Ce modèle montre bien que nous devons travailler en équipe et que nous avons tous un rôle à jouer. Voilà mon premier point.

In terms of section 81, we have five right now. We are always open to expressions of interest. If people are interested in a section 81, we will work with them and tell them what's required. We're looking at one for women in the Prairie region.

En ce qui y a trait à l'article 81, nous en sommes à cinq pour le moment. Nous sommes toujours ouverts aux déclarations d'intérêt. Si des gens veulent se prévaloir de l'article 81, nous travaillerons avec eux et leur expliquerons les exigences à

I've also spoken to the regional deputy commissioners in the regions where we do not have a section 81 to see if they could do some work and look at the possibility of establishing a section 81 in those regions.

In terms of section 84, the numbers are increasing. The one good thing that we're doing is, in seven of our institutions, one in each region and three in the Pacific region — this is for Indigenous offenders — we've created the Aboriginal Intervention Centres. The Aboriginal Intervention Centres actually integrate intake programs and reintegration. What we've done is embedded Aboriginal community development officers so that the release planning with these offenders starts not six months before they're about to be released to the community but right at intake. What we're seeing in the numbers — and this is something I wanted to share. We believe the AICs are working, because we've noticed an increase in discretionary releases — this is for Indigenous offenders — from 26.8 per cent in 2012-13 to 40.4 per cent in 2017-18. Over the past five years, we have more Indigenous offenders on conditional release and we have seen a 5 per cent decrease in the return to federal custody and a drop in the rate of revocations. I think these are elements of success.

Senator Pate: Thank you very much for that.

In terms of sections 81 and 84, though — and you mentioned you explained to communities what's required. Are you looking at ways to ensure that the policy actually adheres to the legislative intent that was originally created? They weren't supposed to only be for minimum security; they were supposed to be for any level of security. They weren't supposed to be for only Indigenous people; they were supposed for all prisoners. Are there plans afoot to amend that policy to bring it in accordance with legislation?

I haven't heard any comment yet around the recommendation that all women be started at minimum security because the discriminatory classification scheme that's been discussed.

Finally, I would ask about the numbers talking about the specific designations of how many people are in each institution, particularly when we're talking about staff. How much money will be going to correctional officers, how much to specific — and not just in numbers, but how much of the time and percentage. We certainly heard from the correctional investigator the concern that the money that is being allocated can't achieve the objectives that are in your mandate letter or were part of the objective of the government and articulated objectives in terms of bringing forth Bill C-83. That would be useful.

Ms. Kelly: Just to respond to starting all women as minimum security, as you know, we have actuarial tools. When offenders are admitted to federal custody, we apply those tools. The tools

respecter. Nous cherchons à mettre des services en place pour les femmes dans la région des Prairies. J'ai aussi parlé avec les sous-commissaires régionaux des régions où il n'y a pas de services au titre de l'article 81 pour leur demander de faire des démarches pour en établir dans ces régions.

Dans le cas de l'article 84, les chiffres sont en hausse. Nous avons lancé une bonne initiative dans sept institutions carcérales destinée aux délinquants autochtones, une dans chaque région, sauf celle du Pacifique où il y en a trois. Nous avons créé des centres d'intervention autochtones. Ces centres intègrent des programmes d'admission et de réinsertion. Nous avons mobilisé des agents de développement auprès de la collectivité autochtone afin que la planification de la mise en liberté des délinquants commence dès leur admission plutôt que six mois avant leur mise en liberté. Je voulais vous parler de ce que montrent les chiffres. À notre avis, les Centres d'intervention pour Autochtones fonctionnent, car nous avons noté une augmentation des mises en liberté discrétionnaires — je parle des délinquants autochtones. La proportion est passée de 26,8 p. 100 en 2012-2013 à 40,4 p. 100 en 2017-2018. Depuis cinq ans, le nombre de délinquants autochtones mis en liberté sous condition a augmenté, le nombre de réincarcérations dans un établissement fédéral a diminué de 5 p. 100 et le taux de révocation a baissé. Je crois que ce sont des facteurs de réussite.

La sénatrice Pate : Merci beaucoup pour ces informations.

Revenons aux articles 81 et 84. Vous avez mentionné que vous expliquez aux communautés quelles sont les exigences à respecter. Cherchez-vous des moyens pour faire en sorte que la politique soit conforme à l'intention initiale du législateur? Les services n'étaient pas censés se limiter au niveau de sécurité minimale, mais plutôt être offerts pour chaque niveau de sécurité. Ils n'étaient pas censés être réservés aux Autochtones, mais plutôt offerts à tous les prisonniers. Envisagez-vous de modifier la politique pour la rendre conforme à la loi?

Rien n'a encore été dit au sujet de la recommandation proposant que toutes les femmes reçoivent initialement une cote de sécurité minimale en raison de la façon discriminatoire d'attribuer les cotes qui a été évoquée.

Enfin, pouvez-vous nous parler des chiffres concernant les désignations spécifiques, soit le nombre de personnes dans chaque établissement, surtout en ce qui a trait au personnel? Quel montant ira aux agents correctionnels — combien spécifiquement et pas seulement en chiffres —, quel nombre d'heures et quelle proportion? L'enquêteur correctionnel nous a fait part de ses préoccupations concernant le montant alloué, qui est insuffisant pour atteindre les objectifs qui figurent dans votre lettre de mandat ou ceux formulés par le gouvernement lors de la présentation du projet de loi C-83. Il serait bon de le savoir.

Mme Kelly : Pour répondre à l'idée d'attribuer initialement une cote de sécurité minimale à toutes les femmes, comme vous le savez, nous disposons d'outils actuariels. Nous utilisons ces

we use have been validated for both women and Indigenous offenders. In terms of the security reclassification tool, there's one that's specific to women. The tool basically gives us a rating, and then that informs the parole officer's assessment and a security classification is assigned. We wouldn't start all women as minimum security. As I said, we have actuarial tools that help us determine at what level they should be assigned. Then, based on their participation in programs and on the correctional plan, we obviously do security classification reviews and then women can move from one level to the next.

outils à l'admission des délinquants dans les établissements fédéraux. Ces outils ont été validés pour les femmes et les Autochtones. Il y a un outil de réévaluation de la cote de sécurité spécialement pour les femmes. Il s'agit d'une échelle dont se sert l'agent de libération conditionnelle pour faire son évaluation et faire l'attribution d'une cote de sécurité. Nous ne donnerions pas une cote de sécurité minimale à toutes les femmes en partant. Comme je l'ai dit, nous avons des outils actuariels qui nous aident à déterminer la cote à attribuer. Nous réévaluons évidemment les cotes de sécurité des femmes, en tenant compte de leur participation aux programmes et de leur plan correctionnel, ce qui leur permet de passer d'un niveau à l'autre.

Ms. Blanchette: Most women start at minimum security. We have 51 per cent that are initially classified as minimum security, and the remaining 45 per cent are medium security, with fewer than 5 per cent starting at maximum security.

Mme Blanchette : La majorité des femmes ont initialement une cote de sécurité minimale. Il y en a 51 p. 100 qui reçoivent initialement cette cote et 45 p. 100 qui reçoivent une cote de sécurité moyenne. Moins de 5 p. 100 reçoivent en partant une cote de sécurité maximale.

Mr. Tousignant: I would just pick up on a point you made, Senator Pate, about SIUs being segregation by another name. We've heard that comment many times. It's an important distinction to make that it's not. If we were to overlay our current policy on segregation and the proposed plan for SIUs, which are focused on interventions, it would be very clear that the SIUs we're proposing going into the future are quite different from the current administrative segregation that we have.

M. Tousignant : Je reviens sur vos propos, sénatrice Pate. Vous avez dit que les unités d'intervention structurée étaient des unités d'isolement portant un autre nom. Ce commentaire revient souvent. Il est important de préciser que ce n'est pas le cas. Si nous superposions la politique actuelle sur l'isolement et le plan pour les unités d'intervention structurée, qui misent sur les interventions, il apparaîtrait clairement que les unités d'intervention structurée que nous proposons pour l'avenir sont fort différentes de l'isolement préventif actuellement en place.

Senator Pate: It certainly takes away all the procedural safeguards arguably, but in terms of the practices and in particular having more correctional officers there as opposed to interventions without correctional officers present, it is different. Part of the reason I raise the issue of the two women who are out now who were designated as dangerous offenders is that one was based solely on how she was treated in prison, and as soon as she had access to an external therapist, there was a massive change once she had someone she could trust to move forward. Very different behaviour. It really underscores the need to be looking to external resources, I would suggest, rather than more correctional officer interventions.

La sénatrice Pate : On élimine vraisemblablement ainsi toutes les garanties procédurales, mais, en pratique, c'est différent, surtout quand on prévoit des interventions avec un nombre accru d'agents correctionnels par rapport à des interventions sans agents correctionnels. Si j'évoque le cas des deux femmes qui ont été déclarées délinquantes dangereuses, c'est en partie parce que l'évaluation de l'une d'elles était fondée exclusivement sur son traitement en prison. Aussitôt qu'elle a eu accès à un thérapeute de l'extérieur, à une personne en qui elle avait confiance, il y a eu un changement radical. Son comportement a complètement changé. Voilà qui montre qu'il faut se tourner vers des ressources de l'extérieur, à mon avis, plutôt de multiplier les interventions des agents correctionnels.

Mr. Tousignant: As the commissioner said, we envision that we'll be at the inmate's door on a regular basis, from morning to afternoon interventions, interventions with parole officers, with elders, with chaplains, with behavioural therapists, to get the inmates to buy into the correctional plan and become motivated. I absolutely agree that if we're going to shift from where we are, this has to take place.

M. Tousignant : Comme la commissaire l'a dit, nous prévoyons que nous cognerons régulièrement à la porte du détenu, pour des interventions en matinée et en après-midi avec des agents de libération conditionnelle, des aînés, des aumôniers et des thérapeutes comportementalistes pour inciter les détenus à s'investir dans le plan correctionnel et les motiver. Je suis tout à fait d'accord pour dire que si nous amorçons un virage, c'est ce qui doit se passer.

The Chair: We'll invite people to be concise in the questions and responses so we can finish this panel. Clearly there is a lot of interest.

La présidente : Je vous invite à la concision dans vos questions et vos réponses pour que nous puissions mener à bonne fin ce panel. Il suscite manifestement beaucoup d'intérêt.

[*Translation*]

Senator Brazeau: I welcome all of you to our committee.

My question is for Ms. Kelly. In your speaking notes you mentioned that there are still problems in terms of Indigenous peoples being over-represented. I hate to admit it, but I started my career in Indigenous politics 20 years ago. That was a fact 20 years ago, and it is still a fact today. You said that it continues to be a concern. So, 20 years later, it is still a concern.

When you took office, you received a mandate letter from the Minister of Public Safety calling on you to instill a culture of ongoing self-reflection. That said, in your practice, or as part of that concept of self-reflection, does the Correctional Service of Canada have a duty to make recommendations to the government, regardless of political stripe, to improve the system and reduce the over-representation of Indigenous peoples? You know your client population and the problems they have in terms of socio-economic, mental health and addiction issues, among others. You know the Indigenous people in your institutions. Are you making recommendations to the government with a view to improving the system?

Ms. Kelly: I received the mandate letter from the minister, which made reference precisely to Indigenous peoples. Indigenous offenders are over-represented in our institutions. That's partly because we do not control who is taken into our institutions. Unfortunately, 24 per cent of the people at intake are Indigenous. That's obviously a problem. We want to reduce that offender population. That is why we created the Aboriginal Intervention Centres, including three in the Prairie region.

We are doing our best to work with Indigenous offenders while they are in the correctional system, so that they can participate in programs in a timely manner. We try to do interventions in accordance with section 84, not just before their release. There is work to do years in advance of their release. We are doing everything we can to reduce the number of these offenders.

Senator Brazeau: In your role as Commissioner of the Correctional Service of Canada, do you make recommendations to the government to try to improve the system?

Ms. Kelly: CSC makes every effort to manage the Indigenous offender population and reduce the number of offenders. As you said, we know our client population in the institutions. We know what initiatives did not produce the outcomes expected. In my opinion, the Aboriginal Intervention Centres are working, according to the results I gave you. That is still quite new, however.

[*Français*]

Le sénateur Brazeau : Bienvenue à vous tous à notre comité.

Ma question s'adresse à Mme Kelly. Dans vos notes d'allocution, vous avez mentionné qu'il y a encore des problèmes en ce qui a trait à la surreprésentation des peuples autochtones. Je n'aime pas admettre ceci, mais j'ai commencé ma carrière en politique autochtone il y a 20 ans. C'était un fait il y a 20 ans et c'est encore un fait. Vous avez dit que cela reste une préoccupation. Donc, 20 ans plus tard c'est encore une préoccupation.

Dès votre entrée en poste, vous avez reçu une lettre de mandat du ministre de la Sécurité publique pour adopter une culture d'autoréflexion. Cela dit, dans votre pratique ou dans le concept d'autoréflexion, est-ce que le Service correctionnel du Canada a une obligation de formuler des recommandations au gouvernement, peu importe sa couleur, pour améliorer le système et réduire la surreprésentation des peuples autochtones? Vous connaissez votre clientèle et ses problèmes sur le plan socioéconomique, de la santé mentale, de la dépendance, et cetera. Vous connaissez les peuples autochtones au sein de vos institutions. Faites-vous des recommandations au gouvernement en vue d'améliorer le système?

Mme Kelly : J'ai reçu la lettre de mandat du ministre, qui faisait justement référence aux peuples autochtones. Il y a quand même une surreprésentation des délinquants autochtones dans nos établissements. C'est en partie parce que nous ne contrôlons pas qui est admis dans nos établissements. Malheureusement, 24 p. 100 des gens qui sont admis sont des Autochtones. C'est bien évidemment un problème. Nous voulons réduire le nombre de ces délinquants. C'est pour cette raison que nous avons créé des centres d'intervention autochtones, dont trois dans la région des Prairies.

Nous faisons de notre mieux pour intervenir auprès des délinquants autochtones tant qu'ils sont dans le système correctionnel, afin qu'ils puissent participer à des programmes en temps opportun. Nous essayons d'intervenir aux termes de l'article 84, et pas seulement juste avant leur libération. Il y a du travail à faire quelques années avant leur libération. Nous faisons de notre mieux pour réduire le nombre de délinquants.

Le sénateur Brazeau : Faites-vous des recommandations au gouvernement pour tenter d'améliorer le système en tant que commissaire au Service correctionnel du Canada?

Mme Kelly : Le Service correctionnel du Canada déploie des efforts pour gérer la population autochtone et essayer de réduire le nombre de délinquants. Comme vous l'avez dit, nous connaissons notre clientèle dans les établissements. Nous savons quelles initiatives n'ont pas donné les résultats escomptés. À mon avis, les centres d'intervention autochtones fonctionnent, d'après les résultats que je vous ai transmis. C'est quand même assez nouveau.

Senator Brazeau: Conversely, do governments issue recommendations to try to change the system or do more to meet the specific needs of the Indigenous people in our prisons?

Ms. Kelly: Some of the recommendations of the Truth and Reconciliation Commission of Canada relate to section 81 and the provision of programs.

We have a good understanding of the mandate the minister entrusted to us in his letter. We try out different interventions to see whether they work. We are hoping that the Aboriginal intervention centres will produce the expected outcomes.

There is a component in the community. An initiative based on Indigenous social history is yielding good results. We provided training to parole officers. We find that the quality of reports has improved, and the Parole Board of Canada shared its observations on the quality of reports. That also helps.

Senator Brazeau: I would like to ask more questions, but we have run out of time.

[*English*]

Senator Ngo: Thank you for being here. I'd like to follow up on Senator Ataullahjan's question. She mentioned that witnesses and federally sentenced persons have argued that the effect of many CSC policies is to discriminate against individuals on the basis of race, gender, disability, mental health status, ethnicity, religion, language, the whole thing. Can you tell us what policies you have in place to address this?

Ms. Kelly: Well, I don't believe our policies discriminate, actually. I would say that for every offender, it's a case-by-case basis. There's a correctional plan that's done for every single offender. Dr. Motiuk can speak to this, but we do a comprehensive intake when they arrive. We certainly ask a lot of questions. It's a correctional plan that's individualized. In terms of, for example, Indigenous offenders, we take into account the Aboriginal social history, and we actually trained staff to do just that.

In reading your interim report, I saw that the other concern is around Black offenders and the fact that we have 8 per cent, but in the Canadian population it's 4 per cent. One thing that we are doing is looking at taking into account the unique circumstances of the Black offenders as well in our reports. These are the types of things we do.

Le sénateur Brazeau : À l'inverse, les gouvernements proposent-ils des recommandations pour tenter de changer le système ou d'intervenir davantage pour répondre aux besoins spécifiques des Autochtones qui sont incarcérés?

Mme Kelly : Des recommandations de la Commission de vérité et réconciliation du Canada concernent l'article 81 et l'offre de programmes.

Nous connaissons bien le mandat que le ministre nous a confié dans sa lettre. Nous mettons différentes interventions à l'essai pour voir si elles fonctionnent. Nous espérons que les centres d'intervention autochtones donneront les résultats attendus.

Il y a une composante dans la communauté. Une initiative sur le plan des antécédents sociaux des Autochtones donne de bons résultats. Nous avons donné de la formation aux agents de libération conditionnelle. Nous constatons que la qualité des rapports s'est améliorée et la Commission nationale des libérations conditionnelles a fait part de ses commentaires sur la qualité des rapports. Donc, cela aide également.

Le sénateur Brazeau : J'aurais d'autres questions à poser, mais nous manquons de temps.

[*Traduction*]

Le sénateur Ngo : Je vous remercie d'être ici. J'aimerais revenir sur la question de la sénatrice Ataullahjan. Elle a mentionné que des témoins et des personnes purgeant une peine de ressort fédéral ont soutenu que de nombreuses politiques du Service correctionnel du Canada sont source de discrimination fondée sur la race, le genre, la déficience, l'état de santé mental, l'ethnicité, la religion, la langue et le reste. Pouvez-vous nous dire quelles politiques sont en place pour remédier à ce problème?

Mme Kelly : Je dois dire qu'à mon avis nous n'avons pas des politiques discriminatoires. Je dirais que c'est une initiative individuelle pour chaque délinquant. Il y a un plan correctionnel pour chaque délinquant. M. Motiuk pourrait en parler, car nous faisons le tour à leur admission. Il est vrai que nous posons beaucoup de questions. Le plan correctionnel est individualisé. Dans le cas des délinquants autochtones, par exemple, nous prenons en compte les antécédents sociaux des Autochtones. Nous avons d'ailleurs formé du personnel pour le faire.

Quand j'ai lu votre rapport provisoire, j'ai vu que l'autre situation préoccupante est celle des délinquants noirs parce que ceux-ci représentent 8 p. 100 de la population carcérale, mais 4 p. 100 de la population canadienne. Nous cherchons aussi à tenir compte des circonstances particulières qui touchent les délinquants noirs dans nos rapports. Voilà le genre de chose que nous faisons.

Larry Motiuk, Assistant Commissioner, Policy, Correctional Service Canada: Our development policies are always grounded in our mission and core values, which respect rights. We also have an offender redress process in which we look at rights, redress and resolution, and offenders have the ability to file complaints and grievances. Some can be on the grounds of discrimination and harassment. They are analyzed and responded to at an individual level across the board, and we're quite concerned whenever these allegations are brought forward. We have been monitoring our intake of grievances for some time and are quite pleased that we have been able to significantly reduce the backlog of grievances filed by inmates across the service for a variety of reasons, to the point now that it's manageable. That's a very important process for us. We do have a duty to listen to the offender population in terms of what they would bring forward in terms of issues such as discrimination and other kinds of complaints as well.

Larry Motiuk, commissaire adjoint, Politiques, Service correctionnel du Canada : Les politiques de développement que nous élaborons s'appuient toujours sur la mission et les valeurs fondamentales de l'organisme, lesquelles respectent les droits. Il existe aussi un processus de recours pour les délinquants qui permet d'examiner les droits, les recours et les solutions. Les délinquants peuvent déposer un grief ou une plainte. Il arrive que ce soit pour cause de discrimination et de harcèlement. Ces plaintes et ces griefs font l'objet d'une analyse et reçoivent une réponse individuelle de A à Z. Nous nous inquiétons chaque fois que ce genre d'allégations sont portées à notre attention. Nous surveillons depuis un certain temps la quantité de griefs formulés et nous nous réjouissons d'être parvenus à réduire de façon significative le retard dans le traitement des plaintes déposées par les détenus dans tout le service pour diverses raisons, au point où l'arriéré est maintenant gérable. Il s'agit d'un processus crucial pour nous. Nous avons le devoir d'écouter la population carcérale quand elle signale des problèmes comme la discrimination ou qu'elle a d'autres sujets de plainte.

Senator Ngo: Excuse me, but you didn't answer my questions here. The witnesses and the federal persons in prison say that many CSC policies to discriminate against these guys. That's what we heard.

Le sénateur Ngo : Pardon, mais vous n'avez pas répondu à ma question. Les témoins et les personnes détenues dans des établissements fédéraux disent que bon nombre des politiques de Service correctionnel Canada sont discriminatoires à leur endroit. C'est ce qu'on nous a dit.

Mr. Motiuk: I don't see where that would be, but we would certainly entertain any kind of feedback where that would be viewed. When we construct policy, we actually go to the inmate population and inmate committees and consult with them on each and every one of our Commissioner's Directives — and there are over 200 of those — for feedback. This is something on which we would give them an opportunity, and we would be concerned about it as well.

M. Motiuk : Je ne vois pas lesquelles, mais nous examinerons sans hésiter toute forme de commentaires signalant où une telle chose est perçue. Lors de l'élaboration des politiques, nous consultons la population carcérale et les comités de détenus sur chacune des directives de la commissaire — il y en a plus de 200 — pour recueillir des commentaires. Il s'agit d'un élément qui nous apparaîtrait inquiétant et au sujet duquel nous ferions preuve d'ouverture.

Ms. Kelly: If there are examples, if they could be shared with us? For me, as commissioner, with the mandate, I really like this culture of ongoing self-reflection. I think it's something we should always do to continually look at our policies, practices and procedures and continually look at what works and what doesn't work. If it doesn't work, then we need to change it. I'm very serious about that. Again, to be clear, we never write policies thinking, "Oh, let's discriminate," never. But if there are policies that you say you've heard from offenders that discriminate, then it would be good to hear about that.

Mme Kelly : S'il y a des exemples, pourrait-on nous en faire part? Pour ma part, à titre de commissaire ayant un mandat, j'adhère à la culture de la constante introspection. Je pense qu'il faut constamment examiner les politiques, les pratiques et les procédures pour voir ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. Si quelque chose ne fonctionne pas, il faut le changer. Je prends cela très au sérieux. Soyons clairs, nous ne rédigeons jamais au grand jamais des politiques avec l'intention de faire de la discrimination. Cela dit, si des détenus vous ont dit qu'il y a des politiques discriminatoires, il serait bon d'en entendre parler.

The Chair: We will follow up. We have Senator Hartling with a question, but I want to remind the senators that clearly there is a lot of interest in this panel. We could have had our whole time with you. If there are other questions, we will send them forward. I would encourage the senators to get them to us by the end of this week so that we can follow up in a timely fashion.

La présidente : Nous ferons un suivi. La sénatrice Hartling a une question. Je rappelle aux sénateurs que ce groupe suscite beaucoup d'intérêt. Nous aurions pu passer tout notre temps avec vous. S'il y a d'autres questions, nous vous les enverrons. J'invite les sénateurs à nous les faire parvenir avant la fin de la semaine, pour que nous puissions faire un suivi rapide.

Senator Hartling: Would you rather that I send it?

The Chair: No, go ahead. We'll take a few minutes.

Senator Hartling: Thank you very much for being here.

One of the things we keep hearing is about mental health. That's not just in institutions but in our Canadian society. I know that your employees are working very hard. But you also have about 6,20 volunteers. Of those volunteers, how many would actually go into the federal prisons and in what kind of role? Can they help in terms of the mental health issues? Are they able to contribute anything in that area as volunteers to help with those issues?

Ms. Kelly: We have about 6,000 volunteers that we work with. Volunteers do a variety of things. Sometimes it's volunteers to speak to the offenders. I'm not sure if we have volunteers that are — I don't think they would act as a psychologist, but certainly the volunteers are there to support the offenders. We have some volunteers that will even escort offenders into the community. So they do a variety of things.

It's very hard to transition from an institution to the community, and I often say in the community the offenders are — we offer quite a bit. There is lots of staff. There are programs. There are interventions. You can speak to mental health professionals. But when you're released in the community, if you've been incarcerated for a long time, things have changed, and sometimes I have seen offenders that don't know how to use an ATM. So volunteers are there to help them navigate when they return to the community.

In terms of mental health, I'll ask Ms. Wheatley to speak to it.

Ms. Wheatley: Specifically for health, our volunteers tend to play two roles. One is as an advocate for the patients under our care. We frequently see various NGOs and their staff and volunteers coming in as patient advocates. That's certainly welcomed in our system. The second role is more around the social piece within an institution. We know mental health recovery and the road to wellness is more than just what happens in the treatment room. Having a sense of belonging and having purposeful and meaningful activities is a big part of wellness for our patients. Volunteers contribute immensely in that area of recovery for the people under our care.

La sénatrice Hartling : Voulez-vous que je vous envoie ma question?

La présidente : Non, allez-y. Nous allons prendre quelques minutes.

La sénatrice Hartling : Merci beaucoup de votre présence.

La santé mentale est un sujet qui revient constamment. On en parle en lien avec les établissements carcéraux, mais aussi avec la société canadienne. Je sais que vos employés travaillent très fort. Vous pouvez aussi compter sur 6 200 bénévoles. De ce nombre, combien entrent dans les prisons fédérales et à quel titre? Peuvent-ils offrir de l'aide pour atténuer les problèmes de santé mentale? Ont-ils quelque chose à apporter à cet égard, en tant que bénévoles?

Mme Kelly : Nous travaillons avec environ 6 000 bénévoles. Ceux-ci font toutes sortes de choses. Il y en a qui sont là pour parler avec les délinquants. Je ne crois pas que nous ayons des bénévoles qui sont... Je ne crois pas qu'ils jouent le rôle de psychologues, mais ils sont là pour venir en aide aux délinquants. Il y a même des bénévoles qui accompagnent les délinquants dans leur réinsertion sociale. Ils font différentes choses.

Le passage de la vie en institution à la vie en société est difficile. Je dis souvent que dans la société, les délinquants sont... Nous offrons beaucoup d'encadrement. Il y a beaucoup de personnel. Il y a des programmes. Il y a des interventions. Il est possible de parler avec des professionnels de la santé mentale. Quand vous réintégrez la société, après une longue incarcération, les choses ont changé. J'ai déjà vu des délinquants qui ne savaient pas utiliser un guichet automatique. Il y a donc des bénévoles qui les aident à s'orienter quand ils réintègrent la société.

En ce qui concerne la santé mentale, je vais laisser Mme Wheatley en parler.

Mme Wheatley : En matière de santé, les bénévoles jouent généralement deux rôles. D'un côté, ils agissent comme défenseurs des patients sous notre responsabilité. Il arrive fréquemment que des employés ou des bénévoles d'ONG se présentent pour défendre les droits des patients. C'est une excellente chose dans notre système. De l'autre, ils renforcent la dimension sociale au sein d'un établissement. Nous savons que le rétablissement de la santé mentale et la recherche du bien-être ne passent pas uniquement par la thérapie. Avoir un sentiment d'appartenance et des activités utiles et enrichissantes contribue grandement au bien-être des patients. La contribution des bénévoles est immense dans cet aspect du rétablissement des personnes sous notre responsabilité.

Senator Hartling: Thank you, because I think it could be an expanded role. There are a lot of us that have those skills that might be able to augment some of the things you are doing. Thank you very much.

La sénatrice Hartling : Merci. Je pense que ce rôle pourrait être élargi. Bon nombre d'entre nous avons les compétences nécessaires pour contribuer à certaines de vos tâches. Merci beaucoup.

The Chair: Thank you all very much for being with us this morning and for taking our questions. As I indicated previously, we will follow up with some additional questions that we have. Thank you.

La présidente : Merci à tous d'être venus ici ce matin et d'avoir répondu à nos questions. Comme je l'ai dit plus tôt, nous vous ferons parvenir toute question supplémentaire que nous pourrions avoir. Merci.

Ms. Kelly: Thank you very much.

Mme Kelly : Merci beaucoup.

The Chair: In the second part of our meeting today, we are going to hear from officials from the Parole Board of Canada. Let me introduce the chairperson, Jennifer Oades, and she will introduce those who are with her and share her opening remarks. Thank you.

La présidente : Dans la deuxième partie de notre réunion d'aujourd'hui, nous allons entendre le témoignage de représentants de la Commission des libérations conditionnelles du Canada. Je vais laisser la présidente, Jennifer Oades, nous présenter ses collaborateurs et faire ses commentaires liminaires. Merci.

Jennifer Oades, Chairperson, Parole Board of Canada: Thank you. Good afternoon, madam chair and honourable members of the committee. I want to thank you for inviting the Parole Board of Canada to speak to you today regarding your study on the human rights of offenders in the correctional system. I'm certainly pleased to be here and hopefully we can help inform your study.

Jennifer Oades, présidente, Commission des libérations conditionnelles du Canada : Bon après-midi, madame la présidente et honorables membres du comité. Je vous remercie d'avoir invité la Commission des libérations conditionnelles du Canada à s'adresser à vous aujourd'hui dans le cadre de votre étude sur les droits de la personne des délinquants dans le système correctionnel. Je suis heureuse de comparaître devant vous pour vous aider à éclairer votre étude.

I would like to introduce my colleagues: Daryl Churney, Executive Director General, who works in the national office with us; and Michelle Van De Bogart, Regional Director General, Ontario Region.

Je vous présente mes collègues : Daryl Churney, directeur général exécutif, qui travaille au bureau national avec nous; et, enfin, Michelle Van De Bogart, directrice générale régionale pour la Région de l'Ontario.

As you may recall, the Parole Board of Canada first appeared before this committee in relation to this study back on April 5, 2017. Today, I will focus my remarks on the parole board's current operating environment and the corporate priorities I have established since being appointed at its chairperson on January 31, 2018, and then I would be happy to answer any questions you have.

Comme vous vous en souvenez peut-être, la Commission des libérations conditionnelles du Canada a comparu devant ce comité pour la première fois dans le cadre de cette étude le 5 avril 2017. Aujourd'hui, mes propos porteront sur l'environnement opérationnel dans lequel se trouve la commission ainsi que sur les priorités organisationnelles que j'ai établies depuis ma nomination en tant que présidente, le 31 janvier 2018, et je serai ensuite heureuse de répondre à vos questions.

As you are aware, the board is part of the criminal justice system. It makes independent, conditional release and record suspension decisions, and clemency recommendations. The board contributes to the protection of society by facilitating, as appropriate, the timely reintegration of offenders as law-abiding citizens. The board delivers on this commitment in an open and accountable manner, while respecting the rights and dignities of both offenders and victims.

Comme vous le savez, la commission fait partie intégrante du système de justice pénale. Elle prend des décisions indépendantes sur la mise en liberté sous condition et la suspension du casier et formule des recommandations en matière de clémence. La commission contribue à la protection de la société en favorisant, lorsqu'il convient de le faire, la réintégration en temps opportun des délinquants comme citoyens respectueux des lois. La commission honore cet engagement de manière transparente et responsable, tout en respectant les droits et la dignité des délinquants et des victimes.

Since our last appearance before this committee, the board is now also responsible for expungements, following the coming into force of the Expungement of Historically Unjust

Depuis notre dernière comparution devant le comité, la commission est maintenant responsable des radiations, dans la foulée de l'entrée en vigueur, le 21 juin 2018, de la Loi sur la

Convictions Act on June 21, 2018. This legislation allows for the destruction or permanent removal of judicial records for historically unjust convictions, which currently includes eligible offences involving consensual sexual activity with a same sex partner that would be lawful today.

radiation de condamnations constituant des injustices historiques. Cette loi permet la destruction ou la suppression définitive des dossiers judiciaires de condamnations constituant des injustices historiques, notamment pour des cas d'infractions admissibles concernant des activités sexuelles consensuelles entre des partenaires de même sexe qui seraient légales de nos jours.

However, it is the conditional release area that remains the board's largest area of responsibility. The protection of society is the paramount consideration for the board in the determination of all cases.

Les libérations conditionnelles demeurent le secteur d'activité de la commission le plus important. La sécurité publique demeure la principale préoccupation de la commission dans tous les cas qu'elle traite.

The board strives to ensure the application of fairness in its policies; to respect the gender, ethnic, cultural and linguistic differences among offenders; the special needs of women and other groups with special requirements.

La commission s'efforce d'assurer une équité dans ses politiques, de respecter les différences entre les sexes et les différences ethniques, culturelles et linguistiques chez les délinquants, et de répondre aux besoins particuliers des délinquantes et des membres d'autres groupes ayant des besoins particuliers.

We have worked hard over the past year to build an organization that is knowledge-based and that is nimble in its ability to respond to changes within a dynamic operating environment.

Nous avons travaillé d'arrache-pied au cours de la dernière année pour bâtir une organisation qui se base sur les connaissances et qui est agile dans sa capacité à réagir aux changements dans un environnement opérationnel dynamique.

We work in a challenging environment that is subject to public scrutiny, quite a bit of it, and we are also subject to effectively aligning the Government of Canada's outcome of a safe and secure Canada. While the board's mandate is relatively focused, its work is complex and demanding. Board members deal on a daily basis with two fundamental aspects of life: the liberty of individuals and the right of society as a whole to feel safe from crime. Every day, we deal with the management of risk and the effective reintegration of offenders. We are continually working to better understand risk and our approach to risk assessment and to ensure our approach to conditional release decision-making meets the diverse and complex needs of the offender population while ensuring the highest standard of public safety.

Nous nous acquittons de nos fonctions dans un environnement exigeant, et notre travail fait l'objet d'énormément d'attention du public. Nous devons en outre assurer une harmonisation efficace avec l'objectif du gouvernement du Canada d'assurer la sûreté et la sécurité des Canadiens. Le mandat de la commission est bien défini, mais son travail est complexe et exigeant. Les commissaires doivent traiter quotidiennement de deux aspects fondamentaux de la vie : la liberté individuelle et le droit de la société de se sentir à l'abri de la criminalité. Tous les jours, nous devons assurer une gestion des risques et veiller à ce que les délinquants soient réintégrés de manière efficace. Nous travaillons sans relâche pour mieux comprendre les risques et notre approche à l'égard de l'évaluation des risques et pour s'assurer que notre approche quant au processus décisionnel concernant les libérations conditionnelles répond aux besoins multiples et complexes de la population carcérale, tout en respectant la norme la plus élevée en matière de sécurité publique.

One of the key corporate priorities I have identified since being appointed has been to strengthen the board's responsiveness to the needs of Indigenous peoples. The over-representation of Indigenous people within the criminal justice system is well-known, and we are working to ensure that Indigenous offenders, Indigenous victims and Indigenous communities are aware of their rights with respect to conditional release and that there are no systemic barriers to their participation in it. The board continues to provide policies and training that recognize the unique societal and cultural factors related to Indigenous offenders and their communities. We continue to use alternate models for parole hearings, including

L'une des grandes priorités organisationnelles que j'ai établies depuis ma nomination est d'améliorer la capacité de la commission à répondre aux besoins des délinquants autochtones. La surreprésentation des Autochtones dans le système de justice pénale est bien connue, et la commission s'emploie à s'assurer que les délinquants, les victimes et les collectivités autochtones connaissent leurs droits en matière de libération conditionnelle et qu'il n'y a pas d'obstacles systémiques à leur participation à ce processus. La commission continue à établir des politiques et à fournir des activités de formation qui tiennent compte des facteurs sociaux et culturels propres aux délinquants autochtones et à leurs collectivités. Nous continuons également à recourir à

the use of elder-assisted hearings and community-assisted hearings.

des modèles différents pour les audiences de libération conditionnelle, notamment les audiences tenues avec l'aide d'un aîné et les audiences tenues avec l'aide de membres de la collectivité.

We are also looking into ways to be more responsive to the needs of women offenders. We know that what works for men offenders does not work for women. We are exploring ways to introduce gender-informed decision-making as part of our conditional release decision-making process in an effort to contribute to improved outcomes.

Nous nous penchons également sur des façons de mieux répondre aux besoins des délinquantes. Nous sommes conscients du fait que ce qui fonctionne pour les délinquants ne fonctionne pas pour les délinquantes. Nous examinons des manières d'intégrer la prise de décisions en tenant compte des différences entre les sexes dans notre processus décisionnel en matière de libérations conditionnelles, et ce, dans le but de contribuer aux efforts visant à obtenir de meilleurs résultats.

The board is undertaking an analysis of all instances where sex and/or gender information is collected, used and displayed at the board. This includes all internal/external publications, forms, and computer applications, et cetera. The results will be analyzed and feed into future gender-based analysis conducted by the board and guide any future program and publication changes.

La commission a entrepris l'analyse de tous les cas où des renseignements concernant le sexe et/ou le genre sont recueillis, utilisés et présentés à la commission. Cette démarche vise toutes les publications externes et internes, les formulaires, les applications informatiques, et cetera. Les résultats seront analysés et alimenteront les analyses comparatives entre les sexes qui seront réalisées par la commission dans l'avenir et ils serviront de base à tout changement éventuel à un programme ou à une publication.

Following my appointment as chairperson, I also quickly recognized that there was potential for the board to become a more outward-facing community and partnership-oriented organization. To support this objective, I made one of the board's key corporate priorities to enhance communication of our policies and programs to partners, victims, applicants, offenders and to all Canadians. We have been actively working to expand our external partnership in an effort to engage with and learn from the communities we serve and, in so doing, identify ways that we can adapt to meet the needs of a changing offender population.

Après ma nomination à titre de présidente, j'ai rapidement reconnu que la commission pouvait en faire plus pour devenir une organisation davantage tournée vers l'extérieur et davantage orientée vers la collectivité et les partenariats. Pour atteindre cet objectif, j'ai fait de l'amélioration de la communication de nos politiques et programmes auprès des partenaires, des victimes, des demandeurs, des délinquants et des Canadiens l'une des principales priorités de la commission. Nous avons travaillé activement pour élargir nos partenariats à l'externe dans le but de dialoguer avec la collectivité que nous desservons et afin d'apprendre grâce à cette dernière et, ce faisant, pour trouver des façons de nous adapter pour pouvoir répondre aux besoins d'une population carcérale en pleine transformation.

Over the past year, we have also sought out increased opportunities to help educate the public about our mandate, given that parole is so often misunderstood. I hope that we can continue to increase our public education and awareness efforts and engagement with community partners. This will help change some of the attitudes and misconceptions people may have about the parole board and its role in contributing to public safety. This kind of engagement also allows us to consider and develop new, innovative and meaningful, lasting ways to support a renewed approach to community corrections.

Au cours de la dernière année, nous avons également cherché à accroître le nombre d'occasions nous permettant de sensibiliser la population par rapport à notre mandat, étant donné que la question des libérations conditionnelles est souvent mal comprise. J'ai bon espoir que nous pourrons poursuivre nos efforts de sensibilisation de la population et de dialogue avec les partenaires dans la collectivité, ce qui contribuera à changer des attitudes et à défaire des conceptions erronées que certaines personnes pourraient entretenir à l'égard de la Commission des libérations conditionnelles et de sa contribution à la sécurité publique. Ce type d'engagement nous aide par ailleurs à prendre en considération et à mettre au point des façons nouvelles, novatrices, constructives et durables qui nous permettront de renouveler notre approche en matière de services correctionnels communautaires.

Thank you. I would now be pleased to take your questions.

Merci. Je serais maintenant heureuse de répondre à vos questions.

Senator Cordy: Thank you very much for being here today. It's nice to hear from you. Some of us were fortunate enough when we were in one of the prisons to actually witness a parole board hearing that was taking place.

Are the parole board positions filled across the country? A few years ago, I remember that people from Atlantic Canada were having to travel out west or to central Canada because there was a shortage of people who were able to do this.

Ms. Oades: I'm glad to report that we are almost up to the levels that we should be. We are hoping for a few more appointments in the next few months. At this point in time, I would say that we're probably a little bit short on board members in the Pacific region, but everywhere else is fine.

I would also like to say that there has been a huge improvement since we last appeared in terms of the diversity of the parole board. There are 79 board members, 44 full time and the others are part-time, and 54 per cent are now women. We have 43 women on the board. The last time we were here, it was 11. There are 9 per cent Indigenous, 6 per cent visible minorities, and 4 per cent disability — sorry. I can actually send you the breakdown. But there has been huge progress in becoming a more diverse board and becoming more reflective of the communities we serve.

Senator Cordy: What are the wait times? Somebody is eligible for parole and they have to wait to go before the parole board hearing. What is the wait time generally, or is that all done months before the person is eligible and these parole hearings are set up? How does that work?

Ms. Oades: People should know when they are sentenced, whatever sentence they get. Not to get too complicated, they receive a sentence, and with that sentence we kind of divide it into thirds. They are eligible to apply for a full parole at one third of their sentence. For day parole, they are eligible to apply six months before their full parole eligibility date. Research says that gradual, structured, supervised releases are the best way to reintegrate in terms of protecting the public. One would hope, in the best of cases, that they get that day parole six months prior to their full parole date, and then they go to full parole. Then, for those who are not successful or do not apply for parole, generally they are released at the two-thirds point of their sentence. So they serve two thirds and then they are released statutorily. The board not have a decision in that release. Where we make a decision is with the conditions that the offender would be under with that particular release.

La sénatrice Cordy : Merci d'être ici aujourd'hui. Je suis contente de vous voir. Certains d'entre nous ont eu la chance d'assister à une audience de libération conditionnelle lorsque nous sommes allés visiter une des prisons.

Est-ce que tous les postes de la commission ont été pourvus à l'échelle du pays? Je me souviens, il y a quelques années, que les gens du Canada atlantique devaient se rendre dans l'Ouest ou dans les provinces centrales parce qu'il n'y avait pas assez de gens pour faire le travail.

Mme Oades : Je suis heureuse de vous dire que nous sommes presque là où nous devrions être. Nous espérons nommer quelques autres commissaires au cours des prochains mois. Je dirais qu'il manque quelques commissaires dans la région du Pacifique, mais ailleurs, tout va bien.

Je tiens aussi à souligner que nous avons fait d'énormes progrès au chapitre de la diversité depuis notre dernière comparution devant vous. Ainsi, nous avons maintenant 79 commissaires, 44 à temps plein et les autres à temps partiel, et 54 p. 100 d'entre eux sont des femmes. Il y a donc 43 femmes à la commission. La dernière fois que nous avons comparu, il y en avait 11. Il y a en outre 9 p. 100 d'Autochtones, 6 p. 100 de membres de minorités visibles, 4 p. 100 de personnes handicapées — désolée, je pourrai vous fournir les données exactes. Nous avons grandement amélioré la diversité et sommes ainsi plus représentatifs des collectivités que nous desservons.

La sénatrice Cordy : Qu'en est-il des délais d'attente? Lorsqu'un détenu est admissible à la libération conditionnelle, il doit attendre avant son audience. Quel est le temps d'attente habituel? À moins que tout cela soit organisé d'avance et que les audiences soient prévues des mois avant que la personne ne devienne admissible? Comment cela fonctionne-t-il?

Mme Oades : Au moment de leur condamnation, les gens sont censés savoir quelle est leur peine. Je ne vais pas trop entrer dans les détails. La durée de la peine est divisée en trois tiers. Un détenu peut faire une demande de libération conditionnelle totale après avoir purgé le premier tiers de sa peine. Il peut présenter une demande de semi-liberté six mois avant sa date d'admissibilité à la libération conditionnelle totale. Les recherches montrent que la remise en liberté graduelle, structurée et supervisée est la façon de réintégrer les détenus dans la société qui protège le mieux la population. Dans le meilleur des cas, un détenu obtient sa semi-liberté six mois avant sa date de libération conditionnelle totale, puis obtient sa libération conditionnelle totale. Ceux qui ne réussissent pas à obtenir leur libération conditionnelle ou qui n'en font pas la demande sont généralement remis en liberté après avoir purgé les deux tiers de leur peine. La libération d'office a donc lieu aux deux tiers de la peine. Ce n'est pas la commission qui décide dans ces cas-là. Là où la commission intervient, c'est dans l'établissement des conditions qui vont s'appliquer à la personne qui est remise en liberté d'office.

Senator Cordy: How are prisoners prepared for the board hearings? Or are they prepared so that they understand what their rights are when they appear beforehand? So they are not going in there cold, and not knowing what their rights are, what the responsibilities are. Is there training set up for them beforehand?

Ms. Oades: Training for —

Senator Cordy: Training is the wrong word. Preparation for the prisoners before they go to their hearings so they understand what the process will be. I would think it would be somewhat intimidating. This person is basically holding your life in their hands. What are prisoners given? I used the word "training," but consultation or —

Ms. Oades: We have what we call an In-Reach program. We have been doing, I think, a lot more of them in the last year and a bit, where our staff will go in to speak with inmates about the process. They will speak to staff about the process. I think what happened is we used to go in and speak more to parole officers and tell them all about it, but I don't think that was actually getting to the offenders. Now we're going in and meeting with offenders and telling them about their rights, how parole eligibility works and what to expect when they are going to appear before a board. Certainly, with Indigenous offenders, we would be speaking about a range of different opportunities in terms of whether they would prefer an elder-assisted hearing or a community-assisted hearing. So yes, we are doing in-reach.

Daryl Churney, Executive Director General, Parole Board of Canada: I can add a little bit to that. The chairperson mentioned Indigenous offenders. Obviously, all of us know that's a particular challenge for the correctional system. I can tell you that in 2018-19, the Parole Board conducted 31 outreach and in-reach events with communities and institutions across the country.

Outreach events involved community partners and NGOs working in the correctional field. Sometimes there are local justice committees in the community. The in-reach events, as the chairperson mentioned, we have done specifically targeting Indigenous offenders, meeting with Indigenous persons who are incarcerated, parole officers and correctional management. These kinds of things help to educate them about what to expect in a parole hearing, what kinds of questions the person is likely to encounter and how the parole hearing will unfold to try to reduce that level of anxiety before the person gets to the room.

This year, we have also had some conversations with Correctional Service Canada to reintroduce the parole board in training for parole officers. We used to do this years ago and, for some reason, it fell off probably about 10 years ago. When parole officers are hired and when they are doing continuous

La sénatrice Cordy : Comment les détenus sont-ils préparés en vue des audiences? Sont-ils préparés avant leur audience pour qu'ils comprennent bien quels sont leurs droits et pour qu'ils ne soient pas laissés à eux-mêmes sans savoir quels sont leurs droits et leurs responsabilités? Reçoivent-ils de la formation préalable?

Mme Oades : De la formation pour...

La sénatrice Cordy : « Formation » n'est pas vraiment le bon terme. Je parle de préparer les détenus avant leur audience pour qu'ils comprennent bien le processus. J'imagine que ce doit être intimidant. Le commissaire tient pour ainsi dire leur vie entre ses mains. Qu'est-ce qu'on donne aux détenus? J'ai parlé de formation, mais ce peut être des consultations ou...

Mme Oades : Nous avons ce que nous appelons le programme In-Reach, qui est un programme d'accompagnement : notre personnel rencontre les détenus et leur parle du processus. Nous l'avons mis en application beaucoup plus souvent, je pense, depuis un peu plus d'un an. Auparavant, nous parlions surtout aux agents de libération conditionnelle pour tout leur expliquer, mais je ne crois pas que l'information se rendait vraiment aux détenus. Maintenant, nous rencontrons les détenus pour leur expliquer quels sont leurs droits, comment l'admissibilité à la libération conditionnelle fonctionne et à quoi ils doivent s'attendre lors de l'audience. Dans le cas des détenus autochtones, nous leur parlons des différentes possibilités qui s'offrent à eux, comme les audiences tenues avec l'aide d'un aîné ou de membres de la collectivité. Nous faisons donc de l'accompagnement.

Daryl Churney, directeur général exécutif, Commission des libérations conditionnelles du Canada : Je peux ajouter quelque chose à ce sujet. La présidente a mentionné les détenus autochtones. Nous savons que ces détenus présentent un défi particulier pour le système correctionnel. En 2018-2019, la Commission des libérations conditionnelles a organisé 31 activités de sensibilisation externe et interne auprès de collectivités et d'institutions partout au pays.

Les activités externes incluaient les partenaires communautaires et les ONG qui œuvrent dans le milieu correctionnel. Il y a parfois des comités de justice locaux dans les collectivités. Les activités internes, comme la présidente l'a mentionné, visaient précisément les détenus autochtones et consistaient en des rencontres avec des détenus autochtones, des agents de libération conditionnelle et des gestionnaires d'établissements correctionnels. Ces rencontres ont pour but de renseigner les détenus à propos du déroulement des audiences et des questions qu'ils risquent de se faire poser afin de réduire leur niveau d'anxiété avant l'audience.

Cette année, nous avons également eu des conversations avec le Service correctionnel du Canada pour ramener la Commission des libérations conditionnelles dans la formation des agents de libération conditionnelle. C'est ce que nous faisions auparavant, mais, pour une raison ou une autre, cette pratique a cessé il y a

professional development, the Parole Board has not been involved for about a decade in having those conversations about what the parole board does, what a parole hearing looks look like, what to expect and how a parole officer can actually prepare themselves and the offender for the expectations of board members. In April 2019, we will recommence doing those presentations with parole officers when they are doing their continuous professional development. Phase two of that, later in the year, would be to talk to new recruits about what to expect at a parole hearing.

une dizaine d'années. Il y a donc une dizaine d'années que la Commission des libérations conditionnelles n'a pas pris part à la formation des nouveaux agents de libération conditionnelle et de ceux qui suivent un programme de perfectionnement professionnel continu pour leur expliquer ce que fait la commission, à quoi ressemble une audience de libération conditionnelle, à quoi s'attendre et comment un agent de libération conditionnelle peut se préparer et préparer les détenus en fonction des attentes des commissaires. En avril 2019, nous recommencerons à faire ces présentations aux agents de libération conditionnelle dans le cadre de leur perfectionnement professionnel continu. La deuxième phase, plus tard dans l'année, consistera à discuter avec les nouveaux agents de ce à quoi ils doivent s'attendre lors d'une audience de libération conditionnelle.

Senator Cordy: Parole officers are under your jurisdiction?

La sénatrice Cordy : Les agents de libération conditionnelle sont sous votre responsabilité?

Ms. Oades: No, they are under Correctional Service Canada.

Mme Oades : Non, ils sont sous la responsabilité du Service correctionnel du Canada.

Senator Cordy: Thank you.

La sénatrice Cordy : Merci.

The Chair: Could I ask a quick supplemental? You promised to send us the breakdown of the diversity that you have reflected in the Parole Board members. When you do that, could you actually disaggregate the information under the visible minority category?

La présidente : Pourrais-je poser une brève question complémentaire? Vous avez dit que vous nous fourniriez les données sur la diversité des commissaires. Lorsque vous le ferez, pourrez-vous subdiviser la catégorie des minorités visibles?

Ms. Oades: Absolutely.

Mme Oades : Certainement.

Senator Martin: I'll continue and build on what Senator Cordy has asked regarding processes, access to information and training preparation for offenders. You had mentioned in your presentation that you aim to meet the individual needs of offenders and make it personalized in that needs can differ from offender to offender. I was also thinking about the range of inmate population and the differences in different parts of our country.

La sénatrice Martin : Je vais poursuivre dans la même veine que la sénatrice Cordy à propos des processus, de l'accès à l'information et de la préparation des détenus. Vous avez dit pendant votre présentation que vous voulez répondre aux différents besoins des détenus et personnaliser les services, car chaque détenu a des besoins différents. Je pense aussi à la diversité des populations carcérales et aux différences selon les régions du pays.

You mentioned systemic barriers and trying to break those down, but I wanted you to elaborate more on what systemic barriers you have noted through the work that the board has done and what you have done to break down some of those barriers. You do mention the different specialized attention you're giving to Indigenous inmates and women, but I was curious about some of the other individualized approaches that you are taking to eliminate and reduce the systemic barriers as much as possible to focus on the individualized efforts that you're making.

Vous avez parlé d'éliminer les obstacles systémiques. J'aimerais que vous nous parliez un peu plus des obstacles systémiques que vous avez notés à travers les travaux de la commission et des mesures que vous avez prises pour en éliminer. Vous avez mentionné l'attention particulière que vous accordez aux détenus autochtones et aux femmes, mais j'aimerais savoir quelles autres mesures personnalisées sont prises pour atténuer ou éliminer les obstacles systémiques dans la mesure du possible.

Ms. Oades: That's a really good question. To be honest, we still struggle with some of it. I am of the belief that, for every offender, the risk they pose is very individualized and it's not just looking at a risk assessment tool. It's really looking at a more global approach.

Mme Oades : C'est une très bonne question. Pour être honnête, je dois dire que nous avons encore des difficultés à certains égards. Je crois fermement que le risque posé par chaque détenu est propre à chacun et que les outils d'évaluation des risques ne suffisent pas. Il faut une approche plus globale.

Indigenous is obviously the big one, where we have gone in, working with Indigenous communities and offenders to break down some of the barriers. With Indigenous offenders, the sad part of this story is the board doesn't see very many of them. They are much more likely to waive their parole hearings, whether day or full parole. Part of this in-reach is to try and encourage them to come to see the board and apply for a day parole or a full parole. That's one of the barriers right there, just trying to get them to apply.

Le meilleur exemple est évidemment celui des détenus autochtones. Nous avons travaillé avec les collectivités et auprès des détenus pour éliminer certains des obstacles. Le plus triste, c'est que la commission ne voit pas beaucoup de détenus autochtones, puisqu'il arrive très souvent que ceux-ci ne se prévalent pas de leur droit d'admissibilité à la libération conditionnelle, que ce soit à la semi-liberté ou à la libération conditionnelle totale. Les efforts que nous déployons visent notamment à les encourager à rencontrer les commissaires et à faire une demande de semi-liberté ou de libération conditionnelle totale. Le simple fait de les convaincre de présenter une demande est un obstacle en soi.

For ethno-cultural offenders, that's another area where there are concerns. We have been doing a lot of training with our board members in that area. We have an annual training session every year for five days, and every year we have included diversity issues. The upcoming one in Kingston is totally on the theme of diversity and trying to ensure that our board is diverse. It's not as diverse as it could be —w e still have more work to do — so that they understand that, in the offender population, there is diversity there that they need to understand and be attuned to in terms of how they ask questions and how they set up a parole hearing. I think there is lots of progress still to be made. That's why we're having this upcoming training session specifically on diversity.

Il y a aussi des préoccupations du côté des détenus issus de groupes ethnoculturels. Nous avons donné beaucoup de formation à nos commissaires à cet égard. Chaque année, il y a une séance de formation qui dure cinq jours et qui aborde les questions liées à la diversité. Celle qui aura lieu bientôt à Kingston porte entièrement sur la diversité et vise à faire en sorte que la composition de la commission reflète la diversité de la société. Nous avons encore du travail à faire à cet égard. Les commissaires doivent comprendre que la population carcérale est diversifiée et être conscients de cette diversité dans les questions qu'ils posent, et l'organisation des audiences de libération conditionnelle. Je crois qu'il y a encore beaucoup de progrès à faire. C'est pourquoi la prochaine séance de formation portera précisément sur la diversité.

Mental health is another huge population where there are lots of issues. We should not be doing video conferencing for people with mental health issues. We know that is not the best way to hold a hearing for someone with mental health issues. For example, for someone who is very agitated, we will encourage board members to let that person stand up and move around a little bit during the hearing, if that's going to make the hearing a better hearing.

Les troubles de santé mentale chez les détenus causent également des difficultés. On ne devrait pas tenir d'audiences par vidéoconférence dans le cas de détenus qui ont des troubles de santé mentale. Nous savons que ce n'est pas la meilleure façon de procéder dans ces cas-là. Par exemple, si le détenu est agité, nous encourageons les commissaires à lui permettre de se lever et de marcher dans la pièce pendant l'audience si cela peut faciliter les choses.

In the end, it's the offender's right to be heard. It's the offender's hearing, so we need to make sure that that hearing reflects that offender's reality and cultural reality. I'm not saying we're doing the greatest job, but we're working on becoming better.

Au bout du compte, le détenu a le droit d'être entendu. C'est l'audience du détenu, alors il faut que celle-ci reflète sa réalité culturelle. Je ne dis pas que nous sommes parfaits, mais nous nous efforçons de nous améliorer.

Senator Martin: I have a question about how you are reaching out. You're preparing, you're training and you are doing your best to reach the offenders. If there is a gap, is there a partner or someone within the prison? Who would facilitate that gap? It sounds as though you're making quite an effort and that there is training and you're talking about all the individualized considerations you have to make. It seems that there is still is this gap. Is there a way to bridge and facilitate?

La sénatrice Martin : J'ai une question sur vos façons d'accompagner les détenus. Vous préparez les gens, vous offrez de la formation et vous faites de votre mieux pour accompagner les détenus. S'il manque un maillon de la chaîne, y a-t-il un partenaire ou quelqu'un d'autre dans la prison? Qui peut faire le pont? Il me semble que vous déployez beaucoup d'efforts pour donner de la formation et pour prendre en considération toutes les circonstances individuelles des détenus, mais on dirait qu'il manque toujours un maillon. Y a-t-il moyen de combler ce manque?

Ms. Oades: Are you talking about more in terms of the actual hearing itself?

Mme Oades : Vous voulez parler des audiences elles-mêmes?

Senator Martin: Even to provide information and preparation. You're saying the prisoners themselves are waiving their privilege or opportunity, but is there perhaps something that can be done? I'm wondering if there is a bridging agent. How do we increase the participation or acceptance of what you're offering?

Ms. Oades: Our partners who we work with in the community from the NGOs are aware of this issue. They are in prisons a lot and they are trying to help.

To be perfectly honest, what the board has to do is work closer with the Correctional Service Canada in trying to figure out why these people are waiving. I am sure that in some cases there are good reasons, but just knowing the sheer number of offenders who waive, there's something else going on.

Senator Martin: For example, in the medical system, you have families and you have the patient. I know that a very effective person who helps, reaches out and helps connect the program to the families or the patient are social workers. We heard from social workers when I was at a previous meeting. I'm just wondering about the role of the people who are already on the ground working in the system and perhaps finding the best people that could help bridge that gap. What are the roles of social workers, for example?

Mr. Churney: I think the role of our voluntary sector partners is critical — organizations like the John Howard Society and the Elizabeth Fry Society. All of those folks who do community aftercare really are our partners. Sometimes they get viewed as stakeholders, people who are somehow just interested, but we really do see them as partners in our process. They are typically the organizations to which we entrust the care of these individuals once they've been released from prison.

I think it's fair to say the system may not always do a really good job of including those community partners in release planning and preparation and bringing them into the person's sentence as early as possible so that those release plans are prepared and so the system knows what the plan looks like for the community. Where will this person reside? What programs and resources are required in the community to support this person?

We know the system is generally geared to have people do programming and to check off they have completed certain programs so that that can be reflected for the board. Certainly that's important, but CSC's own research has demonstrated that about 40 per cent of the federal inmate population is low risk. We know the research has said that if you over-program with low-risk people, you're often doing more harm than good.

La sénatrice Martin : Ou même pour aider les gens à se préparer et pour les informer. Vous dites que des détenus ne se prévalent pas des possibilités qui leur sont offertes, mais n'y a-t-il pas quelque chose à faire? Je me demande s'il existe un intermédiaire. Comment pouvons-nous amener les gens à accepter ce que vous offrez?

Mme Oades : Nos partenaires des ONG avec qui nous travaillons au sein des collectivités en sont conscients. Ils œuvrent énormément à l'intérieur des prisons et essaient d'aider.

Bien honnêtement, il faut que la commission travaille de plus près avec le Service correctionnel du Canada pour comprendre pourquoi ces gens ne se prévalent pas de leurs droits. Je suis sûre qu'ils ont parfois de bonnes raisons, mais compte tenu du nombre de détenus qui renoncent, il doit y avoir d'autres causes.

La sénatrice Martin : Par exemple, dans le secteur médical, il y a le patient et il y a la famille. Les travailleurs sociaux sont très utiles pour aider les familles et les patients à accéder aux programmes. Des travailleurs sociaux ont témoigné lors d'une réunion précédente. Je m'interroge sur le rôle des intervenants qui sont déjà sur le terrain et qui travaillent à l'intérieur du système. Il faudrait trouver les meilleures personnes pour contribuer à combler le manque. Quel rôle les travailleurs sociaux, par exemple, jouent-ils?

M. Churney : Je crois que le rôle de nos partenaires du secteur bénévole est crucial. Je pense à des organismes comme la Société John Howard et la Société Elizabeth Fry. Tous ces gens qui s'occupent du soutien après la détention sont nos partenaires. Ils sont parfois perçus comme des intervenants ou de simples parties intéressées, mais nous les considérons réellement comme des partenaires. Ce sont habituellement à des organismes comme ceux-là que nous confions les gens qui sortent de prison.

Je pense qu'il est juste d'affirmer que le système n'inclut pas toujours très bien ces partenaires dans la planification et la préparation de la remise en liberté. Ils ne sont pas toujours inclus dans le processus aussi tôt que possible pour préparer les plans de remise en liberté et pour que le système sache en quoi consistent ces plans du point de vue des collectivités. Où la personne va-t-elle habiter? Quels sont les programmes et les ressources communautaires nécessaires pour l'appuyer?

Le système est généralement conçu de telle sorte que les gens participent à des programmes et cochent des cases lorsqu'ils les complètent afin que la commission soit au courant. C'est certainement important, mais les recherches menées par le Service correctionnel du Canada lui-même montrent qu'environ 40 p. 100 de la population carcérale fédérale présente un faible risque. Ces mêmes recherches disent que surcharger de programmes des personnes à faible risque peut faire plus de mal que de bien.

We have to, as a system, be more considerate about where we expend resources and focus those resources on people who are high risk and high need and do less with the low-risk people to move them more expeditiously through the system. I think that would be helpful.

We just had some conversations with community partners last week. All of them are committed to playing a more participatory role. I would make a very quick plug that many of these partners receive core funding from the government, but that level of funding has generally been consistent for about 20 years or so. They do a phenomenal job on a very small budget. I think that's always worth considering.

Senator Martin: Thank you.

Senator Boyer: I have a question about the Security Threat Group status, or STG. We heard from witnesses over the past month or so about how difficult it is to have that status made inactive on your file. There doesn't appear to be a way to remove it. I'm wondering how that status plays into any parole decisions.

Ms. Oades: I'm not quite sure. It's interesting you say this because we just heard the same thing last week at a think tank from a number of people about the difficulty of this label or it appearing years after someone has been released. It is a concern. I'm not sure if it's still showing on someone's application for parole. I would say that if it's still active, there will be some fairly detailed questions about that designation. If it's inactive, it shouldn't be a part of the overall assessment in terms of the index offence.

Senator Boyer: Okay. That's good to know. If it's inactive, it wouldn't have any bearing on the parole decision, then?

Ms. Oades: Well, it wouldn't have any bearing in terms of going forward. It would have more bearing on how this was your index offence, you were involved with this gang, but you've made progress and you're now inactive. It would be difficult to have some risk to that if it's inactive.

Senator Boyer: Thank you.

Senator Pate: Thank you all for being here, and thank you for all the work you do.

We heard about the increased number of releases and conditional releases in the past year from the previous panel. It's hard to determine whether that's because of a change in the Correctional Service Canada or a change in the Parole Board. I

Globalement, nous devons porter une plus grande attention sur notre façon d'utiliser les ressources, et mettre davantage l'accent sur les personnes à risque élevé qui ont des besoins complexes et moins sur les personnes à faible risque, afin que celles-ci avancent plus vite dans le système. Je crois que ce serait utile.

Nous venons d'avoir des discussions avec nos partenaires communautaires la semaine dernière. Tous sont résolus à jouer un rôle plus actif. Je me permets d'ouvrir une petite parenthèse pour ajouter que nombre de ces partenaires reçoivent du financement de base du gouvernement, mais que les niveaux de financement sont à peu près stables depuis une vingtaine d'années. Ils font un travail phénoménal avec des budgets très serrés. Je crois qu'il vaut la peine d'y réfléchir.

La sénatrice Martin : Merci.

La sénatrice Boyer : J'ai une question à propos de la cote des groupes menaçant la sécurité, ou GMS. Des témoins nous ont dit, au cours du dernier mois environ, à quel point il est difficile de faire supprimer cette cote de son dossier. Cela semble impossible. Je me demande quel rôle cette cote joue dans la prise de décisions concernant les libérations conditionnelles.

Mme Oades : Je ne suis pas certaine. Je trouve votre question intéressante parce que nous avons entendu la même chose la semaine dernière lors d'une séance de réflexion. Plusieurs personnes ont parlé de la difficulté de supprimer cette cote et du fait qu'elle peut parfois être attribuée des années après qu'une personne a été remise en liberté. C'est préoccupant. Je ne suis pas sûre que cette cote soit encore indiquée sur les demandes de libération conditionnelle. À mon avis, si la cote est toujours active, la personne visée se fera poser des questions assez pointues à propos de cette désignation. Par contre, si elle est inactive, elle ne devrait pas être prise en considération dans l'évaluation globale liée à l'infraction désignée.

La sénatrice Boyer : D'accord. C'est bon à savoir. Donc, si la cote est inactive, elle n'aura aucun impact sur la décision relative à la libération conditionnelle?

Mme Oades : Eh bien, elle n'aura aucun impact sur la suite des choses. Elle sert surtout à établir que vous avez commis l'infraction désignée, par exemple, que vous faisiez partie d'un gang, mais si vous faites des progrès, votre désignation peut devenir inactive. Il est difficile d'associer un risque à cette désignation si elle est inactive.

La sénatrice Boyer : Merci.

La sénatrice Pate : Merci à vous tous d'être venus et merci pour tout votre travail.

Le groupe de témoins précédent nous a parlé de l'augmentation du nombre de remises en liberté et de libérations conditionnelles l'année dernière. Il n'est pas évident de déterminer si cela s'explique par des changements au Service

invite you, if you feel you can comment on that, to feel free to comment.

My question is around the types of releases. When we were visiting the prisons, we saw many instances of people who were very ill, physically ill or mentally ill. When we asked about exceptional releases, the implication was that no one gets exceptional releases unless they're about to die. Yet the legislation, as you're aware, is quite permissive in terms of when you can have exceptional releases. As well, there's a provision for transfers under section 29 for health reasons.

We've also heard that many people are being discouraged from applying for parole by their parole officers. When you mention the number of waivers, that seems to mesh with that evidence we're hearing. Also, people are being discouraged from applying for things such as sections 81 and 84. In that whole range of your jurisdiction, my understanding, when we watched the parole hearing, is that there is an inquisitorial function that the board serves to ask questions about the individual, but how often are you able to initiate a request that an exceptional release be considered or a section 81 or 84?

I'm asking in part because you've indicated that you're making new approaches to working with, in particular, ethnocultural, Indigenous prisoners and women. It strikes me that one of the options might be educating people and also doing more of an interrogation around why those particular options haven't been examined. I'm just not sure how broad a reach you have, how often you're able to use those mechanisms, whether the impediment is the application or if there's something else. Sorry, it's very wide-ranging.

Ms. Oades: Thank you. Those are some good questions.

On the last one, it's interesting, because I have been told a few times now that the board should own its authority. There is more authority there that we could be doing than we currently do., and that would be asking offenders to actually return to the board to review their conditions of release. I say that in particular with regard to offenders serving indeterminate sentences who are now out in the community and have been out in the community for perhaps 20 to 25 years.

I was a parole officer. I can tell you that it's great having lifers on your case because they're generally the easiest cases to manage. You'll often hear people say they'd rather have 30 lifers on their caseload than a mixture just because they are generally more stable in terms of the longer they're out in the community, but it's very rare that they actually come back to look at varying the conditions of their release.

correctionnel du Canada ou à la Commission des libérations conditionnelles. Si vous croyez pouvoir nous en parler, je vous invite à le faire.

Ma question porte sur les types de libérations. Quand nous avons visité les prisons, nous avons vu beaucoup de personnes malades, physiquement ou mentalement. Lorsque nous avons posé des questions sur les libérations exceptionnelles, on nous a laissés entendre que personne n'obtient ce genre de venus sauf si on est sur le point de mourir. Pourtant, comme vous le savez, la loi prévoit toutes sortes de cas pour lesquels une libération exceptionnelle est permise. Il y a aussi l'article 29, qui prévoit le transfèrement d'un détenu pour des raisons de santé.

On nous a aussi dit que de nombreux détenus sont dissuadés de faire une demande de libération conditionnelle par leur agent de libération conditionnelle. Vous avez mentionné que beaucoup de détenus renoncent à leur droit de présenter une demande, et cela semble concorder avec ce qu'on nous a dit. Les détenus sont aussi dissuadés de présenter des demandes au titre des articles 81 et 84, par exemple. Ce que je comprends après avoir assisté aux audiences de libération conditionnelle, c'est que le rôle de la commission consiste à poser des questions à propos du détenu. Cela dit, dans quelle mesure êtes-vous capables de présenter des demandes de libération exceptionnelle ou des demandes au titre des articles 81 ou 84?

Si je pose la question, c'est en partie parce que vous nous avez indiqué que vous aviez de nouvelles approches en ce qui concerne notamment les membres de groupes ethnoculturels, les Autochtones et les femmes. Il me semble que renseigner les gens et se demander pourquoi ces options n'ont pas été envisagées serait une bonne idée. Je ne sais pas à quel point vous pouvez utiliser ces mécanismes et si ce qui vous en empêche relève de la façon dont ils sont appliqués ou d'autre chose. Je suis désolée de poser une question aussi large.

Mme Oades : Merci. Ce sont de bonnes questions.

Je vais commencer par votre dernière question. C'est intéressant, parce qu'on m'a dit quelques fois que la commission devrait avoir davantage de pouvoirs. Nous pourrions en faire davantage, comme demander aux délinquants de revenir devant la commission aux fins d'examen de leurs conditions de libération. Je parle surtout des délinquants qui purgent une peine d'une durée indéterminée et qui sont en liberté dans la collectivité depuis 20 ou 25 ans, par exemple.

J'ai été agente de libération conditionnelle. Je peux vous dire que les dossiers de détenus condamnés à perpétuité sont les plus agréables parce qu'ils sont généralement les plus simples. On entend souvent des agents dire qu'ils préféreraient avoir à gérer 30 dossiers de condamnés à perpétuité qu'un mélange de toutes sortes de peines, parce que ces délinquants sont généralement plus stables au fur et à mesure qu'ils passent du temps dans la collectivité, et il est très rare qu'ils reviennent pour modifier les conditions de leur libération.

I don't know if there's a reluctance by parole officers in the community to actually say that maybe we should come back to the Parole Board, but I don't think the Parole Board should wait. I think part of our authority is that when we're granting parole, we say, "By the way, we'd like to see you in five years and see how you're doing on those conditions and whether they should be varied or not." I really do think that the board should be doing more of that. They're supposed to be the least restrictive and tied to risk. After five years, I think lots can change. After 10 years, I think more can change, and that magic number is sort of around eight or nine years into the community. That person has the same likelihood of reoffending as all of us around this table. I think there is some work we can do there.

Je ne sais pas si, dans la collectivité, les agents de libération conditionnelle sont réticents à l'idée de suggérer aux délinquants de comparaître de nouveau devant la Commission des libérations conditionnelles, mais je ne crois pas que celle-ci devrait attendre. Je pense que, dans le cadre du pouvoir qui nous est conféré d'octroyer la libération conditionnelle, nous devrions dire : « Soit dit en passant, nous aimerions vous revoir dans cinq ans pour déterminer si les conditions qui vous ont été imposées sont toujours pertinentes ou si elles devraient être modifiées. » Je pense vraiment que la commission devrait insister davantage là-dessus. Les conditions sont censées être le moins restrictives possible et être proportionnelles au risque. Je pense que bien des choses peuvent changer en cinq ans — et encore plus en 10 ans. À mon avis, le chiffre magique est d'environ huit ou neuf années passées dans la collectivité. Le libéré conditionnel est aussi susceptible de récidiver que chacun d'entre nous autour de cette table. Je pense que nous pouvons faire progresser les choses à cet égard.

In terms of aging offenders and dying offenders, we have had some discussions with Correctional Service Canada on this. We have had some very good results after that conversation in terms of needing to know at the earliest time, because we can get a board together quickly if you let us know as soon as possible, whether we can do parole or parole by exception.

Pour ce qui est des délinquants vieillissants ou mourants, nous avons eu des discussions avec le Service correctionnel du Canada à ce sujet. Par la suite, nous avons obtenu d'excellents résultats. En effet, lorsque nous sommes informés le plus tôt possible des cas, nous pouvons organiser une audience rapidement et décider s'il est possible d'accorder une libération conditionnelle suivant le processus normal ou à titre exceptionnel.

I'm going to ask Michelle to speak to it because she had a case in her region. It was probably an incredible case that was put together very quickly to get someone out so they could die in the community.

Je demanderais à Michelle de nous dire ce qu'elle en pense, car il y a eu un cas dans sa région. Il s'agissait probablement d'un cas inédit, où il a été possible d'organiser très rapidement une audience en vue de libérer une personne pour qu'elle puisse mourir dans la collectivité.

Michelle Van De Bogart, Regional Director General, Ontario Region, Parole Board of Canada: We've actually had two recent cases like that, with a partnership between Correctional Service Canada and ourselves from the time we were notified at the board that this individual was near the end of their life. What we did was work collectively to get all the information that was needed.

Michelle Van De Bogart, directrice générale régionale, Région de l'Ontario, Commission des libérations conditionnelles du Canada : Nous avons été appelés récemment à gérer deux cas de ce genre, en collaboration avec le Service correctionnel du Canada, à partir du moment où la commission a été informée que la personne était mourante. Nous avons travaillé en collaboration pour obtenir tous les renseignements nécessaires.

We've also modified our policy to be more flexible in the last little while. The medical information that is required can come not necessarily just from the doctor, but also additional medical practitioners, which allows for more flexibility.

Dernièrement, nous avons aussi assoupli notre politique. Les renseignements médicaux exigés peuvent être obtenus auprès non seulement du médecin traitant, mais aussi d'autres professionnels de la santé, ce qui nous donne encore plus de souplesse.

In both cases, within a very short period of time — one of them was within 48 hours from being notified to getting all the information before our board members to having them vote. We allowed both of these individuals to pass away without security in the room and with their families.

Dans les deux cas, une décision a été prise très rapidement. Dans l'un d'entre eux, les commissaires ont pris leur décision dans les 48 heures suivant la réception de l'avis nous demandant de recueillir tous les renseignements nécessaires. Nous avons donc permis à ces deux personnes de mourir entourées de leur famille, dans une chambre exempte de mesures de sécurité.

When our chairperson came, she asked us, as regional directors general, to speak to our counterparts at CSC in the regions and engage in those conversations. That was done with all of my colleagues across the country and it's been working very well in Ontario since we've had those conversations.

La présidente a demandé aux directeurs généraux régionaux de discuter de ces questions avec leurs homologues du SCC dans les régions. Tous mes collègues au pays ont participé à ces discussions et, depuis, les choses fonctionnent très bien en Ontario.

Senator Pate: Would it be helpful to have a recommendation from a group like ours or some other recommendation that the board be able to take more of an inquisitorial function? Let's say you're getting five or ten women or five or ten Indigenous people or other groups coming before, and you don't see an application for section 81 or 84. For the board to have that authority to inquire, is that something you already have that you could use?

La sénatrice Pate : Serait-il utile qu'une entité comme la nôtre ou un autre groupe recommande que la commission puisse assumer davantage de fonctions d'enquête? Disons que 5 ou 10 femmes ou Autochtones ou encore des membres d'autres groupes se présentent devant la commission et que celle-ci ne voit pas comment elle pourrait mettre en application l'article 81 ou 84 de la loi. La commission dispose-t-elle déjà d'un pouvoir en matière d'enquête qu'elle pourrait utiliser dans ces cas?

Ms. Oades: I'm not sure, but I think it's worth looking at, absolutely.

Mme Oades : Je ne suis pas certaine de la réponse, mais je pense qu'il vaudrait vraiment la peine de se pencher là-dessus.

There is just one other thing I wanted to mention. The law was changed in 2012, and during that time the government changed the definition of day parole to allow for another place. Day parole has always seemed to be you're going to a halfway house or you're going back to an institution or somewhere that CSC has designated as meeting its requirements. When the law changed in 2012, it allowed for another place. It left it open. We have changed our own internal policy that really didn't support allowing for another place, because I think it really speaks to some people who live remotely.

J'aimerais simplement souligner une autre chose. En 2012, le gouvernement a modifié la définition de la semi-liberté inscrite dans la loi pour autoriser le délinquant à réintégrer tout autre lieu précisé. Depuis toujours, la semi-liberté prévoyait que le délinquant devait retourner dans une maison de transition, un établissement ou un autre lieu que le SCC avait désigné et qui répondait à ses exigences. En 2012, on a modifié la loi pour autoriser tout autre lieu. La loi accorde ainsi beaucoup de souplesse aux autorités. Nous avons modifié notre politique interne, qui, auparavant, ne nous permettait pas vraiment de choisir un autre lieu. À mon avis, la politique répond maintenant aux besoins de certaines personnes qui vivent en région éloignée.

It is day parole, and people say, "Doesn't that sound like full parole if you're, perhaps, living at home?" I would argue no, because I think the difference between day role and full parole is really how short the leash is. With a day parole, someone may be going to a home, a nursing home or somewhere else, particularly those in remote areas, and then you put the conditions that make that release a little more structured than a full parole.

Dans le cas de la semi-liberté, certaines personnes laissent entendre qu'il s'agit en fait d'une libération conditionnelle totale, puisque la personne visée peut demeurer à la maison. Ce n'est pas ce que je pense, car la différence entre la semi-liberté et la libération conditionnelle totale, c'est la sévérité des conditions imposées au délinquant. Un délinquant en semi-liberté doit réintégrer chaque soir un foyer, une maison de soins infirmiers ou un autre lieu, en particulier dans les régions éloignées, et il doit aussi se conformer à des conditions qui sont un peu plus structurées que celles imposées dans le cas de la libération conditionnelle totale.

I just thought I'd put that out there because I think it is an important change for the board and I think it's important change for CSC. It's relatively new, so it's going to take a little bit of time to get everyone used to that.

Il convient de souligner ce changement, car je pense qu'il est important, tant pour la commission que pour le SCC. Comme ce changement est relativement nouveau, il faudra un certain temps avant que tous les intervenants puissent s'y habituer.

Mr. Churney: Part of the strategy in doing that was not only to align ourselves with the legislation and the authority that's there, but also, in some ways, to assist CSC. They have a number of pressures and challenges with bed spaces in the community and at community-based residential facilities. There is sometimes a preponderance to send individuals to a halfway house that maybe don't necessarily need to be there. By expanding the scope of our policy to say other locations may be permissible as long as that's suitable for that person's risk,

M. Churney : La stratégie consistait notamment à harmoniser nos politiques avec la loi et les autorisations nécessaires, ainsi qu'à prêter main-forte au SCC à certains égards. Le SCC doit composer avec des pressions et des problèmes attribuables au manque de places dans la collectivité et les établissements résidentiels communautaires. On décide parfois d'envoyer un délinquant dans une maison de transition sans que cela soit forcément nécessaire. Il convient d'élargir la portée de la politique pour permettre que des délinquants soient envoyés

whether that's mom's house or grandma's house, if that's suitable for that person, then that should be fine. That's partially a way to get at some of the accommodation pressures that CSC has in the community.

ailleurs, par exemple chez leur mère ou leur grand-mère, à condition que cette décision tienne compte des risques que présentent les délinquants en question et qu'elle leur convienne. Il s'agit d'un moyen d'atténuer en partie les pressions que subit le SCC dans le dossier de l'hébergement en milieu communautaire.

Senator Hartling: Thank you very much for being here. It's very interesting, and it sounds like things are progressing.

La sénatrice Hartling : Merci beaucoup d'être ici aujourd'hui. Vos témoignages sont très intéressants, et il semble bien que les choses soient en train de progresser.

I liked what you said about the difference between treating men and women or looking at their situations differently. Could you expand on that? I was also thinking about how we now have other identities. We have trans people. Is that a consideration that comes about in that?

J'ai apprécié vos commentaires sur la nécessité de traiter différemment les hommes et les femmes et de gérer leurs cas différemment. Pourriez-vous nous en dire plus à ce sujet? Je pense aussi au fait que des personnes ont maintenant d'autres identités de genre, comme les transgenres. Est-ce un facteur dont vous tenez compte?

Ms. Oades: I think so. We're starting with women. I was the Deputy Commissioner for Women with the Correctional Service Canada, so it is a priority of mine in terms of ensuring that we do things differently.

Mme Oades : Je pense que oui. Parlons d'abord des femmes. Comme j'ai été sous-commissaire pour les femmes au Service correctionnel du Canada, j'accorde la priorité aux façons de faire les choses différemment.

When I came to the board, I was somewhat surprised that a hearing is done exactly the same way for a man as it is done for a woman, knowing that women have come into crime on very different pathways, and the trauma. I was worried if we always started with that index offence. We have a set structure for how a hearing goes, and if we're coming into a hearing with a woman and starting to talk about that index offence right away, why would we be surprised when she shuts down, because we've just re-triggered trauma? Is there a better way to hold that hearing? Should women have more choice in how their hearing is set up?

Quand je suis arrivée à la commission, j'ai été quelque peu étonnée de constater que les audiences étaient menées exactement de la même façon pour les hommes et les femmes, et ce, même si les facteurs à l'origine de la criminalité sont très différents dans le cas des femmes, sans parler des traumatismes qu'elles ont subis. Je m'inquiétais du fait que les audiences commençaient toujours par un examen de l'infraction à l'origine de la peine. Compte tenu de la structure mise en place pour le déroulement des audiences, on ne devrait pas être étonné de constater qu'une délinquante se replie sur elle-même, puisqu'on l'oblige à revivre son traumatisme en parlant d'abord de l'infraction à l'origine de sa peine. Y aurait-il une meilleure façon de tenir ces audiences? Les femmes devraient-elles pouvoir choisir entre divers formats d'audience?

We have some great practices already that have been in practice for some time, such as Nova Institution. Nova is not a traditional setup of the Parole Board sits here and you sit there and we ask questions. Parole Board members come dressed somewhat more informally. It's usually a circle. That's for any woman who wants it that way. There is a choice there. You don't have to be Indigenous to have a circle. It's shown some better results and much better interest in applying for parole because it's a less intimidating way.

Nous disposons déjà d'excellentes pratiques depuis un certain temps, notamment à l'Établissement Nova pour femmes. Dans cet établissement, les audiences de libération conditionnelle ne sont pas menées selon la pratique traditionnelle, qui veut que les commissaires posent des questions à la délinquante assise en face d'eux. Les commissaires s'habillent de manière un peu plus informelle. Ils forment habituellement un cercle. C'est ce qu'on fait pour répondre à la volonté des femmes. Ces dernières ont le choix. Il n'est pas nécessaire d'être Autochtone pour demander que l'audience se déroule en forme de cercle. Les résultats sont meilleurs dans ces cas, et les délinquantes sont plus susceptibles de présenter une demande de libération conditionnelle, car elles se sentent moins intimidées dans un tel processus.

Michelle is co-chairing a committee that is looking into this and seeing what best practices are. I was actually quite taken aback when I found out some of my American colleagues were already doing this. We've never held up the U.S. as models of

Michelle copréside un comité chargé d'examiner cette question et de déterminer les pratiques exemplaires en la matière. J'ai été très surprise de constater que certains de mes collègues américains agissent déjà en ce sens. Nous n'avons jamais pensé

this, but there are actually some states that have already started to look at doing more gender-informed hearings.

que les États-Unis pourraient constituer un modèle à cet égard, mais certains États ont déjà commencé à examiner la possibilité de tenir un plus grand nombre d'audiences adaptées au sexe des délinquants.

This is where we're starting, and we're doing some research. We're doing literature reviews. But it's just the start. It would go through more in terms of transgender, gay, lesbian and the whole gamut. It would spread out to there. I also think that what generally works for women has actually shown, by practice, at least, to work for men, so I would hope that there would be a trickle-down effect.

Voilà où se situe notre point de départ, et nous sommes en train de faire certaines recherches. Nous examinons la documentation pertinente. Ce n'est qu'un début. Il y a lieu d'examiner la situation des transgenres, des gais et des lesbiennes, entre autres. La portée de l'examen sera élargie en conséquence. Je pense aussi que ce qui fonctionne généralement bien pour les femmes est tout aussi efficace pour les hommes, du moins en pratique. J'espère donc qu'il y aura un effet d'entraînement.

Senator Brazeau: Welcome to all of you. I believe you mentioned that the Parole Board tries to address the ethno-cultural offenders in terms of the questions they ask. Can you give examples of such questions?

Le sénateur Brazeau : Bienvenue à tous. Vous avez dit, il me semble, que la Commission des libérations conditionnelles tente de poser des questions adaptées à la situation des délinquants appartenant à des minorités ethnoculturelles. Pourriez-vous nous donner des exemples de ces questions?

Ms. Van De Bogart: During a hearing process, as an example, for an Indigenous offender, we'll often have elder-assisted hearings. Part of that elder-assisted hearing is if the men or women who come before us have been participating with elders in Indigenous programming, we would engage in conversation about the types of ceremonies they've been involved in, the teachings they've been involved in and how they've learned. That is included in our risk assessment. We look at all sorts of things for our risk assessment. Our chairperson alluded to that when she was talking about parts of the history and what they've done during their incarceration and where they want to go when they get out. The information and the involvement in ceremonies with elders, with different diverse cultures, with those who are interested in assistance in religion, would take all that information into consideration.

Mme Van De Bogart : Par exemple, dans le cas des délinquants autochtones, il arrive souvent que les audiences se tiennent avec l'aide d'un aîné. Si les hommes ou les femmes qui comparaissent devant la commission ont déjà participé avec des aînés à des programmes destinés aux Autochtones, nous allons discuter avec eux des cérémonies auxquelles ils ont participé, des enseignements qui leur ont été offerts et de ce qu'ils en ont retiré. Nous tenons compte de cette information dans l'évaluation du risque. Nous prenons en considération toutes sortes de facteurs au moment d'évaluer le risque. La présidente de la commission a fait allusion à cela lorsqu'elle a parlé des antécédents des délinquants, de ce qu'ils ont fait pendant leur incarcération et des endroits où ils souhaitent aller après leur libération. Nous tenons compte de ces renseignements et de la participation des délinquants à des cérémonies tenues en présence d'aînés, ainsi qu'à des activités culturelles et religieuses.

It's hard to come up with an example of a question because our board members look at each case individually and decide how they're going to engage in those conversations. Definitely that information is absolutely taken into consideration.

Il est difficile de donner un exemple de question, car les commissaires décident de l'angle que doit prendre la conversation avec le délinquant en fonction de chaque cas. Il ne fait aucun doute que ces renseignements sont pris en compte.

Senator Brazeau: Okay. That clarifies that point.

Le sénateur Brazeau : D'accord. Je vous remercie de ces précisions.

Second, I believe you also mentioned that many Indigenous people, in large numbers, waive their right to appear before the Parole Board. Are you aware of any reasons why that is?

Deuxièmement, je pense que vous avez indiqué que de nombreux Autochtones renoncent à leur droit de comparaître devant la Commission des libérations conditionnelles. Savez-vous pourquoi ils font cela?

Ms. Oades: No, other than they don't feel they're ready or they feel intimidated by coming before the board. They figure they will get a negative answer. As the law currently states, if you get a negative response from the Parole Board, there is a waiting time. It's not set in stone. In some ways, I think it is.

Mme Oades : Non, à part le fait qu'ils ne se sentent peut-être pas prêts ou qu'ils sont intimidés à l'idée de comparaître devant la Commission des libérations conditionnelles. Ils s'attendent à recevoir une réponse négative. Aux termes de la loi actuelle, en cas de réponse négative de la part de la commission, il y a un

You have to wait a certain amount of time before you can reapply again. If you have a relatively short sentence, I think people who feel they haven't done their programming, they're intimidated, they're not going to go to the board on their first try because if they don't get it they will have to wait maybe a year until they can reapply again. I think that's part of it.

délai à respecter avant de pouvoir présenter de nouveau une demande. Ce n'est pas coulé dans le béton. À certains égards, je pense toutefois que c'est le cas. Un délinquant doit attendre un certain temps avant d'avoir le droit de présenter une nouvelle demande. Je pense qu'un délinquant condamné à une peine relativement courte et qui n'a pas suivi tous ses programmes risque d'être intimidé et de ne pas comparaître devant la commission à la première occasion. Il sait aussi que, advenant le rejet de sa demande, il devra attendre peut-être un an avant de pouvoir en présenter une nouvelle. Je pense que c'est une des raisons qui expliquent cette situation.

I would say our in-reach activities have helped to try to dispel some of the myths. I have also established a chairpersons' Indigenous circle, and I have some really amazing people, such Ron Sky and Chief Benedict from Akwesasne. There are some good people who are providing advice to me who are involved in their communities and in the whole corrections process. That was one of their main concerns: Why are Indigenous offenders waiving their parole hearings? We are looking into it. It's one of the things I think we need to work a lot closer with the Correctional Service Canada on.

Je dirais que nos activités de liaison interne ont aussi contribué à dissiper certains mythes. J'ai également mis sur pied le cercle autochtone de la présidente et je peux compter sur des personnes vraiment remarquables, comme Ron Sky et le chef Benedict, d'Akwesasne. Je reçois également les conseils de personnes compétentes, qui sont engagées dans leur collectivité et dans l'ensemble du processus correctionnel. Parmi leurs principales inquiétudes, il y avait la question suivante : Pourquoi les délinquants autochtones renoncent-ils à leur audience de libération conditionnelle? Nous nous penchons là-dessus. À mon sens, c'est l'un des dossiers sur lesquels la commission doit travailler en collaboration beaucoup plus étroite avec le Service correctionnel du Canada.

Senator Brazeau: What could be done, in your opinion, to better support Indigenous inmates to put more chances on their side to appear before the Parole Board?

Le sénateur Brazeau : À votre avis, que devrait-on faire pour mieux appuyer les détenus autochtones afin qu'ils soient plus susceptibles de voir la Commission des libérations conditionnelles leur accorder une libération conditionnelle?

Ms. Oades: I think we can do a couple of things. We can look at the programming. I think we can look to ensure that they are getting the programming at the right time in their sentence so that they're well prepared in a more timely basis to come to the board. Definitely reaching in and explaining how it works. Here are all your options. Do you want a regular parole hearing? Do you want an elder-assisted hearing? I think it helps in giving them options.

Mme Oades : Je pense qu'on peut faire deux ou trois choses. On peut examiner les programmes. À mon avis, on doit s'assurer que le délinquant suit les bons programmes au bon moment pendant sa peine afin qu'il soit bien préparé en vue de sa comparution devant la commission. Il faut absolument expliquer au délinquant la marche à suivre et les options qui s'offrent à lui. Souhaite-t-il participer à une audience de libération conditionnelle ordinaire? Souhaite-t-il participer à une audience avec l'aide d'un aîné? Je pense qu'on peut l'aider en lui offrant différentes options.

Also working with their community. There's the pushing out and also the pulling out. I think the pulling out is actually more successful in terms of having communities actively support people coming back into their communities and having the support systems that are there. As a board member, I need to know that your release plan is viable. Your risk to reoffend may be moderate or low, but what are the supports that you have in your community that are going to help mitigate the risks that you may pose? Are there mental health issues? Is there programming and counselling in your community? Are there other different sorts of programs that might be required to mitigate someone's risk? It's not just the inside; it's the outside as well.

Il faut aussi travailler en collaboration avec la collectivité. Les efforts peuvent venir de l'intérieur comme de l'extérieur de l'établissement. Je pense que les efforts provenant de l'extérieur peuvent être plus efficaces, car, dans ce contexte, la collectivité aide activement le délinquant à réintégrer la société et à bénéficier des services de soutien qui y sont offerts. Les commissaires doivent être convaincus de la viabilité du plan de libération conditionnelle. Le risque de récidive est peut-être modéré ou faible, mais de quels services de soutien le délinquant peut-il profiter dans la collectivité pour l'aider à atténuer le risque qu'il pourrait poser? Le délinquant souffre-t-il de problèmes de santé mentale? Peut-il suivre des programmes

et obtenir des services de counselling dans la collectivité? Existe-t-il différents types de programmes qui pourraient être nécessaires pour atténuer le risque que pose le délinquant? L'aide ne doit pas venir uniquement de l'intérieur; elle doit aussi être offerte à l'extérieur.

Mr. Churney: The committee had previously mentioned section 81 and 84 agreements. It's challenging for the board to get at that because we can only get at it indirectly. Section 81 and 84 agreements fall within part 1 of the act so they're under the jurisdiction of our colleagues at CSC. We can try to get at that through training with parole officers or discussions with our colleagues at CSC to try to encourage that.

M. Churney : Des membres du comité ont parlé plus tôt des accords conclus aux termes des articles 81 et 84 de la loi. Il est difficile pour la commission de conclure des accords de ce genre, car elle ne peut le faire qu'indirectement. Comme ils figurent dans la partie 1 de la loi, les accords conclus en vertu des articles 81 et 84 relèvent de la compétence de nos collègues du SCC. Nous pouvons tenter de conclure des accords de ce genre en assurant la formation des agents de libération conditionnelle à cet égard ou en discutant avec nos collègues du SCC pour les inciter à le faire.

I'm aware that our colleagues at Public Safety Canada have been running a program that's worked with Indigenous communities for a number of years. They will go in and do community safety plans, which, as I understand, have been quite successful. It's an opportunity for the community to articulate for itself what it sees as its public safety needs. It's not the government developing a plan for the community; it's the community developing its own plan, which I think is quite important. We really only know this anecdotally, but it sometimes seems there is resistance in some Indigenous communities to have someone come back, particularly if it's a sex offender, for example, and there is a large degree of stigma around that person. Maybe there are some worries and concerns. Expanding the scope of those kinds of programs and opportunities to reclaim their sense of public safety and what they want for themselves, I think, is a good model.

Je sais que, depuis quelques années, nos collègues de Sécurité publique Canada exécutent un programme efficace dans les communautés autochtones. Ils les aident à implanter des plans de sécurité communautaire, qui, dit-on, connaissent beaucoup de succès. La communauté a alors l'occasion de déterminer elle-même ses besoins en matière de sécurité. Ce n'est pas le gouvernement qui élabore un plan pour la communauté, mais plutôt celle-ci qui met en place son propre plan, ce qui, selon moi, est très important. Il semble que, parfois, des communautés autochtones sont réticentes à l'idée d'accueillir des délinquants, en particulier s'il s'agit de délinquants sexuels, qui font l'objet de beaucoup de préjugés. Les communautés peuvent éprouver des préoccupations et des inquiétudes à leur égard. À mon avis, il s'agit d'un bon modèle, car il permet aux communautés d'élargir la portée des possibilités et des programmes afin de définir elles-mêmes leurs besoins en matière de sécurité publique.

Senator Pate: One of the things the committee has heard going into a meeting with the folks inside are the number of people talking about how difficult it is to get access to programs. They're told if something is in the correctional treatment plan, they have to take it. If they're serving a longer prison term, they're bumped to the end. If they have a STG label, there's no way to mitigate that in terms of putting information forward. When we've been having discussions about putting in requests for those, we're told that they are discouraged from putting in requests for programs that they won't have access to, even though that might be assisting the board in knowing that they have a motivation, but the course isn't accessible.

La sénatrice Pate : Lors de leur rencontre avec des détenus à l'intérieur des établissements, les membres du comité ont appris notamment qu'il est très difficile d'avoir accès aux programmes. On dit aux détenus qu'ils doivent suivre les programmes prévus dans leur plan de traitement correctionnel. Les détenus qui purgent une longue peine d'emprisonnement se voient reléguer à la fin de la queue. Les détenus considérés comme étant affiliés à un groupe menaçant la sécurité ne peuvent aucunement modifier cela en présentant de l'information. Les détenus nous disent qu'on les dissuade de demander d'être inscrits à des programmes auxquels ils n'ont pas accès, et ce, même si cela pourrait aider la commission à déterminer leur degré de motivation. Ils n'ont tout simplement pas accès à ces cours.

Are there recommendations you could make that would be helpful if this committee considered that area? It seems to me it's a huge issue, particularly for Indigenous and other racialized prisoners. Then we see examples like we heard from some men involved in the Breakaway program in Collins Bay. It's not a recognized program. It's not funded and completely done

Auriez-vous des recommandations à faire au comité s'il décidait d'examiner cette question? Il me semble que c'est un enjeu de taille, en particulier pour les détenus autochtones et les autres détenus racialisés. Par exemple, nous avons entendu les commentaires de certains hommes qui participent au programme Breakaway offert à l'Établissement de Collins Bay. Ce n'est pas

externally, yet it's the only intervention for someone who faces this Security Threat Group.

Ms. Oades: The STG.

Senator Pate: The STG. Thank you.

Ms. Oades: I think we need to look at programming from a broad range. It's not within my mandate, but I think the evidence and all of the research shows that most programs are much more useful and much better in terms of offender results if they're delivered in the community.

Mr. Churney: The research is clear that any degree of programming is generally good, but the results are better if it is delivered in the community as opposed to in the institution.

The system has felt the effects of deficit reduction measures over a number of years. I think about a program such as Life Line, which is a program that used to be run by our colleagues at Correctional Service Canada that was a peer-support program for persons serving life sentences. It was tremendously successful but unfortunately was a casualty of budget reductions. That program in some form or another does continue in that there are community volunteers running a shell of that program. There is a real concerted effort on the part of some community partners to keep that going in the absence of government funding. I think that could certainly be an area the committee may consider in terms of recommendations.

Again, I go back to our NGO partners being quite willing to deliver programs if there were resources available.

I know that once upon a time, when I worked in Public Safety Canada, my job was to work with Corrections Canada and assess their performance. I know roughly about 2 per cent of their overall budget is dedicated to programming. Whether that is enough or not is not for me to conclude, but I just point that out. Within the scope of a very large budget, a fairly small amount is dedicated to programming, so I think that's worth considering.

Ms. Oades: It's also worth considering the assistants that come to hearings. Every offender has a right to have an assistant at a hearing. I think they provide, for the most part, some real value to a hearing, certainly some real value to that offender in being and feeling that they are more supported. I think if you looked at the results — I'm not sure if we have — of an offender who has an assistant at the hearing and the decision that is made, and an offender who doesn't and a decision that is made, it could

un programme reconnu. Il n'est pas financé et ni totalement mis en œuvre à l'extérieur. Pourtant, c'est la seule intervention dont peut bénéficier un détenu affilié à un groupe menaçant la sécurité.

Mme Oades : Un GMS.

La sénatrice Pate : Oui, un GMS. Merci.

Mme Oades : Je pense qu'il faut examiner la question des programmes dans un contexte plus large. Cette question ne relève pas de mon mandat, mais les données probantes et toutes les recherches pertinentes révèlent que la plupart des programmes sont beaucoup plus utiles et plus efficaces pour les délinquants s'ils sont mis en œuvre dans la collectivité.

M. Churney : La recherche montre clairement que les programmes donnent généralement de bons résultats et qu'ils sont encore plus efficaces s'ils sont réalisés dans la collectivité plutôt qu'en milieu carcéral.

Le système subit les conséquences des mesures de réduction du déficit depuis un certain nombre d'années. Je pense à un programme comme Option vie, qui était mis en œuvre par nos collègues du Service correctionnel du Canada. Ce programme de soutien par les pairs était destiné aux condamnés à perpétuité. Il était extrêmement efficace, mais, malheureusement, il a été éliminé à la suite de compressions budgétaires. Ce programme existe toujours sous une certaine forme, car des bénévoles continuent d'en enseigner les éléments fondamentaux dans la collectivité. Des partenaires de la collectivité déploient des efforts concertés pour maintenir le programme, malgré l'absence de fonds gouvernementaux. Je pense que le comité pourrait certainement se pencher là-dessus.

Pour en revenir à nos partenaires des ONG, je pense qu'ils sont tout à fait prêts à mettre en œuvre des programmes si le gouvernement décidait de débloquer les ressources nécessaires en ce sens.

À l'époque où je travaillais à Sécurité publique Canada, mes fonctions consistaient à collaborer avec le Service correctionnel du Canada et à évaluer son rendement. Je sais qu'environ 2 p. 100 de son budget total est consacré aux programmes. Il ne m'appartient pas de déterminer si cela est suffisant ou non, mais je tiens simplement à le souligner. Un pourcentage relativement faible d'un énorme budget est consacré aux programmes. Je pense donc qu'il convient de se pencher là-dessus.

Mme Oades : Il convient aussi d'envisager la possibilité d'avoir des assistants aux audiences. En effet, tous les délinquants ont le droit de recevoir l'assistance d'une personne aux audiences. Selon moi, ces assistants sont très utiles aux délinquants, qui se sentent ainsi mieux appuyés dans leurs démarches. Je pense qu'il serait très intéressant d'examiner les résultats — je ne suis pas sûre que nous l'avons fait — entre, d'une part les décisions prises dans le cas des délinquants

be quite interesting. Because from what I have seen, where there is an assistant helping an offender, it seems to be a better hearing because they can help the offender if the offender doesn't understand something and explain it to them. So I think it adds a richness. It would be nice to see. Queen's University has a great program where there are law students that help offenders at their hearings, but I think there could be a richness right across the country in that area.

accompagnés d'un assistant et, d'autre part, celles qui sont prises lorsque les délinquants n'ont pas recours aux services d'un assistant. D'après ce que j'ai pu constater, les assistants peuvent aider les délinquants en leur expliquant des choses qu'ils ne comprennent pas, ce qui permet d'améliorer le déroulement des audiences. Je pense donc que leur présence est très utile. Il serait bien d'en savoir plus à ce sujet. L'Université Queen's offre un excellent programme dans le cadre duquel des étudiants en droit assistent les délinquants pendant les audiences. Je pense qu'il serait très utile de mettre en œuvre des programmes du genre partout au pays.

The Chair: Thank you. I just have a couple of questions. I know we're short for time, but there are a couple of things I want to inquire about.

La présidente : Merci. J'aimerais poser deux ou trois questions. Je sais qu'il nous reste peu de temps, mais j'aimerais me renseigner sur quelques sujets.

I wonder if you could give us a bit more information on what community-assisted hearings look like. What does that involve? Who typically would use them?

Pourriez-vous nous donner un peu plus de renseignements sur les audiences tenues avec l'aide de membres de la collectivité? Comment ces audiences se déroulent-elles? Habituellement, qui a recours à ce genre d'audience?

Ms. Van De Bogart: With a community-assisted hearing, the format is similar to our elder-assisted hearings which are held on the inside. I would describe it as two portions of the hearing. The first part is the ceremonial portion of the hearing, and then the risk assessment portion.

Mme Van De Bogart : La structure des audiences tenues avec l'aide de membres de la collectivité est semblable à celle des audiences tenues avec l'aide d'un aîné, qui ont lieu à l'intérieur des établissements. L'audience se divise en deux parties. Au cours de la première partie, on tient une cérémonie, tandis que la deuxième partie est consacrée à l'évaluation du risque.

We would go into the community in which the offender is being returned, and there is a significant amount of work that is done before we actually go there for the hearing itself. That work is done by CSC and by the board. We go out and we meet the community. We explain the process, and we engage in questions and answers to make sure that everybody understands.

Nous nous rendons dans la collectivité où le délinquant sera remis en liberté. Il y a beaucoup de travail à faire avant de tenir l'audience en tant que telle. Ce travail est réalisé par le SCC et la commission. Nous allons rencontrer les membres de la collectivité. Nous leur expliquons le processus et répondons à leurs questions pour être sûrs que tout le monde comprend bien le déroulement de l'audience.

For the hearing portion itself, our board members go out. Our staff go out. The offender is there, his or her supports are there, individuals of the community may be there, and we start with the ceremonial part. That can be — and it should be — specific to the individual that is before us from a cultural perspective. An example would be a prayer and an opening smudge. Then we do the risk assessment. The risk assessment portion is exactly the same as any risk assessment we do at the board. It's a rigorous risk assessment.

Pour ce qui est de l'audience elle-même, les commissaires et les membres du personnel de la commission se rendent sur place. Le délinquant est présent, de même que les personnes qui le soutiennent et des membres de la collectivité. L'audience commence par une cérémonie, qui peut et devrait être adaptée à la culture du délinquant. Par exemple, il peut s'agir d'une prière et d'une cérémonie de purification. Nous effectuons ensuite une évaluation du risque. Nous procédons alors exactement de la même manière que dans le cas de toutes les autres audiences tenues par la commission. Il s'agit d'une évaluation rigoureuse du risque.

It's all done in a circle, but part of the risk assessment and the hearing itself involves hearing from individuals. We would then render our decision. So it's essentially the same format as our elder-assisted hearings in the institution. It's done on a larger scale because we tend to have more people from the community that are interested in them. It's done within the community itself.

Les participants forment un cercle, et une partie de l'évaluation du risque et de l'audience elle-même comprend la présentation de témoignages. Nous rendons ensuite notre décision. Les audiences tenues avec l'aide de membres de la collectivité se déroulent donc essentiellement de la même manière que celles tenues avec l'aide d'un aîné en milieu

carcéral. Le cadre est toutefois plus large, car on entend généralement plus de membres de la collectivité qui s'intéressent au cas. Ces audiences se déroulent dans la collectivité.

The Chair: Thank you. I have one more point. A number of my colleagues have talked about the statements you made about many Indigenous prisoners not applying for parole. People have asked follow-up questions, and number of really important points have been raised. I wanted to note that one of the things that I have heard specifically from a number of Black prisoners in different institutions is that one of the reasons they don't apply for parole is because they witness what happens with some of their fellow prisoners who have gone for parole. That experience is less than positive and, if they are denied parole, they are less likely to apply for a parole themselves. I have heard that for a number of years. I know we don't have time now, but I wonder if you could reflect on that just provide us with any information you may have that would address that, and also what the Parole Board could do to address that issue.

La présidente : Merci. J'aimerais soulever une autre question. Certains de mes collègues ont parlé des déclarations que vous avez faites au sujet des nombreux détenus autochtones qui ne présentent pas de demande de libération conditionnelle. On a posé des questions complémentaires et soulevé des points très importants. J'aimerais souligner que, lorsque j'ai visité des établissements, un certain nombre de détenus noirs m'ont dit que, s'ils ne présentent pas de demande de libération conditionnelle, c'est notamment à cause de l'expérience vécue par d'autres détenus à cet égard. Cette expérience est loin d'être positive et, si leurs codétenus voient leur demande être rejetée, ils sont eux-mêmes moins susceptibles de présenter une demande de libération conditionnelle. J'entends des commentaires de ce genre depuis un certain nombre d'années déjà. Je sais que nous n'avons pas le temps de faire cela maintenant, mais je vous prierais de réfléchir à cette question, puis de nous transmettre des renseignements à cet égard et de nous dire ce que la Commission des libérations conditionnelles pourrait faire pour corriger la situation.

Ms. Oades: Thank you. I will reflect on that because I have often thought that even if someone is being denied parole, I expect that experience to be a positive one. So I expect, "Yes, we're denying this time, but here is what we think you should work on," that sort of thing. I will reflect more on that.

Mme Oades : Merci. Je vais réfléchir à cela. Je m'attends à ce que les délinquants qui se voient refuser une libération conditionnelle considèrent qu'il s'agit tout de même d'une expérience positive. Je m'attends donc à ce que la commission explique aux délinquants auxquels elle refuse une libération conditionnelle les points qu'ils devraient améliorer. Je vais réfléchir plus longuement à cette question.

Senator Pate: Could we also receive information about the new training programs that you're doing with parole board members and what you're doing going into the prisons, as well as the number of releases? And if we could also have the numbers of pardons and the stats and the trends are that you're seeing?

La sénatrice Pate : Pourriez-vous aussi nous envoyer des renseignements sur les nouveaux programmes de formation des commissaires, le travail que vous faites dans les prisons et le nombre de mises en liberté? Je vous saurais aussi gré de nous faire parvenir le nombre de pardons octroyés, ainsi que les statistiques et les tendances que vous jugez pertinentes.

Ms. Oades: Okay.

Mme Oades : D'accord.

The Chair: Thank you very much for your time this afternoon and for your testimony. It has been really insightful. We appreciate that.

La présidente : Je vous remercie d'avoir pris le temps de nous livrer votre témoignage cet après-midi. Vos observations sont très éclairantes. Nous vous en remercions.

Colleagues, I remind you that we have some administrative matters to discuss. Is it agreed that the meeting continue in camera?

Chers collègues, je vous rappelle que nous devons discuter de quelques questions administratives. Êtes-vous d'accord pour que nous poursuivions la séance à huis clos?

Hon. Senators: Agreed.

Des voix : D'accord.

The Chair: Thank you.

La présidente : Merci.

(The committee continued in camera.)

(La séance se poursuit à huis clos.)

WITNESSES

Wednesday, February 20, 2019

Canadian Dental Association:

Mitch Taillon, President.

Canadian Association of Social Workers:

Ajay Pandhi, Vice President;

Fred Phelps, Executive Director.

As an individual:

Dianne Grenier, Lawyer and partner of a former prisoner.

Wednesday, February 27, 2019

Correctional Service Canada:

Anne Kelly, Commissioner;

Alain Tousignant, Senior Deputy Commissioner;

Jennifer Wheatley, Assistant Commissioner, Health Services;

Larry Motiuk, Assistant Commissioner, Policy;

Kelley Blanchette, Deputy Commissioner for Women.

Parole Board of Canada:

Jennifer Oades, Chairperson;

Daryl Churney, Executive Director General;

Michelle Van De Bogart, Regional Director General, Ontario Region.

TÉMOINS

Le mercredi 20 février 2019

Association dentaire canadienne :

Mitch Taillon, président.

Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux :

Ajay Pandhi, vice-président;

Fred Phelps, directeur général.

À titre personnel :

Dianne Grenier, avocate et partenaire d'un ancien prisionnier.

Le mercredi 27 février 2019

Service correctionnel du Canada :

Anne Kelly, commissaire;

Alain Tousignant, sous-commissaire principal;

Jennifer Wheatley, commissaire adjointe, Services de santé;

Larry Motiuk, commissaire adjoint, Politiques;

Kelley Blanchette, sous-commissaire pour les femmes.

Commission des libérations conditionnelles du Canada :

Jennifer Oades, présidente;

Daryl Churney, directeur général exécutif;

Michelle Van De Bogart, directrice générale régionale, Région de l'Ontario.